

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE LA DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE DES
PAYS DU SUD ET SON IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT :
LE CAS ALGÉRIEN

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
MOHAMED GOUASMIA

MAI 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DÉDICACE

À ceux qui se
reconnaissent dans un travail fait dans la douleur...

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	VII
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
RÉSUMÉ	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	14
1.1 Théories de l'endettement et appareil conceptuel.....	15
1.1.1 Théories de l'endettement.....	15
1.1.1.1 Les théories classique et néoclassiques.....	16
1.1.1.2 La théorie keynésienne.....	17
1.1.2 Appareil conceptuel	18
1.1.2.1 Lien entre viabilité économique et endettement	18
1.1.2.2 Efficacité de la stratégie d'endettement extérieure	29
1.1.2.3 Solvabilité de l'Algérie et soutenabilité de sa dette.....	30
1.2 Approche historique de l'analyse du développement institutionnel des pays endettés.....	31
1.3 Nature des liens entre IFI et élites des pays en développement.....	34
1.3.1 Évolution historique de l'Algérie depuis son indépendance, mais surtout depuis 1988	36
1.3.2 Solvabilité de l'Algérie, et soutenabilité de son niveau d'endettement ...	39
1.4 Liens entre situation économique logique de reproduction d'une formes pécifique de pouvoir politique et insertion de l'Algérie dans l'économie globale	43
1.5 Concepts clés liés à l'interaction entre les parties de la relation d'endettement..	47
CHAPITRE II	
ORIGINES DE L'ENDETTEMENT ALGÉRIEN	50
2. 1 Origines de l'endettement des pays du Sud	51

2. 1. 1 Origines externes.....	51
2. 1. 2 Origines internes	53
2.2 Période étatisée d'industrialisation et évolution de la dette publique extérieure algérienne	55
2. 3 Période de libéralisation de l'économie et endettement de l'Algérie	62
2.4 Évolution de l'endettement et du désendettement de l'Algérie et ses motivations	74
2. 5 Facteurs impliqués dans l'enlisement de l'endettement algérien.....	75
CHAPITRE III	
STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT EN ALGÉRIE DE 1970 À 2012	
83	
3.1 Mesures relevant du développement économique et industriel	84
3.1.1 Période étatisée de l'évolution économique et évolution du secteur industriel en Algérie.....	84
3.1.2 Période de libéralisation économique et de privatisation du secteur industriel en Algérie.....	87
3.2 Liens entre nature de l'évolution économique et productivité en Algérie	92
3.3 Évolution de l'endettement de l'Algérie en lien avec la rente des hydrocarbures et la stratégie politique qui en découlait.....	104
3.3.1 Évolution de l'endettement algérien	105
3.3.2 Liens entre endettement, rente du pétrole et stratégie politique.....	111
CHAPITRE IV	
REMBOURSEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR ANTICIPATION ET NATURE DES RAPPORTS ENTRE BAILLEURS DE FONDS ET AUTORITÉS ALGÉRIENNES DE 2004 À 2012.....	
119	
4.1 Paiement de la dette publique extérieure par anticipation	121
4.2 La situation au début du processus de paiement de la dette publique extérieure par anticipation 2004/2005.....	122
4.2.1 Au niveau externe	122
4.2.2 Au niveau interne	129

4.3 La situation au milieu du paiement de la dette publique extérieure par anticipation 2008/2009.....	134
4.3.1 Au niveau externe	134
4.3.2 Au niveau interne	136
4.4 La situation à la fin du paiement de la dette publique extérieure par anticipation 2011/2012.....	139
4.4.1 Au niveau externe	139
4.4.2 Au niveau interne	142
4.5 Synthèse de l'opérationnalisation de la convergence stratégique entre élites...	148
CONCLUSION.....	153
BIBLIOGRAPHIE	162

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Évolution de l'endettement algérien de 1984 à 1988.....	61
2.2 Évolution des exportations (1998-2008).....	73
2.3 Évolution des importations (1998-2008)	73
3.1 Évolution des recettes et dépenses du Trésor public (1984-1988).....	86
3.2 Évolution du solde budgétaire rapporté au PIB (1984-1988)	86
3.3 Évolution de la croissance économique (1984-1988).....	87
3.4 Évolution des importations et des exportations en milliers de dollars américains (1998-2008)	92
3.5 Évolution de la part de la VA industrielle dans la VA brute (1988-2005)	96
3.6 Part de la population en âge de travailler (1965-2030).....	99
3.7 Remboursement de la dette extérieure algérienne en million de \$ US (1987-1992).....	107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Taux d'investissement public jusqu'au deuxième plan quadriennal	56
2.2 Origine des ressources fiscales en (%).....	57
2.3 Évolution des exportations des hydrocarbures en millions de DA	57
2.4 Fiscalité en millions de DA et en (%) de l'investissement brut	58
2.5 Évolution des ratios de solvabilités et de liquidité en %.....	59
2.6 Évolution du stock de la dette et du ratio du service de la dette	68
2.7 Croissance de la PIB en Algérie (1990-2000) en %	69
2.8 Projection sur le solde budgétaire (% du PIB).....	74
3.1 Évolution des équilibres budgétaires en millions DA (1994-2000).....	89
3.2 Allocation des investissements planifiés en % (1970-1979)	94
3.3 Part de la VA industrielle dans la VA brute totale en % (1989-2005).....	95
3.4 Part de la VA industrielle dans la VA brute totale hors hydrocarbures en % (1989-2005).....	96
3.5 Taux de croissance annuel moyen de l'emploi par secteur (%).....	100
3.6 Évolution du taux de chômage depuis l'industrialisation en %	101
3.7 Évolution des ratios de solvabilité et de liquidité (%) (1970-1979)	106
3.8 Balance courante et besoins de financement (en million \$) (1985-1990)....	107
3.9 Évolution du stock de la dette et du ratio du service de la dette (1990-2000)	109
3.10 Évolution de la masse monétaire et du PIB en milliards de DA (2001-2007)	114
3.11 Les sources de la création monétaire en milliards de DA (2001 à 2007)	115

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ADS	Agence du développement social
ANDI	Agence nationale du développement de l'investissement
ANEMO	Agence nationale de l'emploi et de la main d'œuvre
ANGEM	Agence nationale de gestion des microcrédits
ANIMA-MIPO	Observatoire des annonces d'investissements et de partenariat en méditerranée
ANSEJ	Agence nationale du soutien à l'emploi des jeunes
APC	Assemblée populaire communale
BA	Banque d'Algérie
BADR	Banque de l'agriculture et du développement rural
BM	Banque mondiale
CADTM	Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde
CC	Conseil constitutionnel
CNEP	Caisse nationale d'épargne populaire
CNES	Conseil national économique et social
CPA	Crédit populaire algérien
CrédiDoc	Lettre du crédit documentaire
DA	Dinard algérien
DRS	Direction des renseignements et de la sécurité
EPE	Entreprises publiques économiques
FEMISE	Forum économique de l'institut de la méditerranée
FFS	Front des forces socialistes
FIS	Front islamique du salut
FMI	Fonds monétaire international
FRR	Fonds de régulation des recettes
GFI	Global Financial Integrity
G7	Groupe des sept pays industrialisés : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie et Japon
HCE	Haut comité d'état
ICG	International Crisis Group
IDE	Investissements directs étrangers
IFI	Institutions financières internationales
LFC	Loi de finance complémentaire
MENA	Middle East North Africa
MPAT	Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire
NEP	Nouvelle économie politique

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONS	Office national des statistiques
PAS	Programmes d'ajustement structurel
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PIB	Produit intérieur brut
PSM	Pays du sud de la méditerranée
PNB	Produit national brut
PNDA	Programme national de développement agricole
PPTE	Pays pauvres très endettés
PV	Procès-verbal
PV/GNP	Ratio de la valeur actuelle du service de la dette sur le produit national brut
PV/XGS	Ratio de la valeur actuelle du service de la dette sur les exportations
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RND	Rassemblement national démocratique
TICR	Taux d'intérêt commercial de référence
UE	Union européenne
EU	États unis d'Amérique
UGTA	Union générale des travailleurs algériens
VAN	Valeur actualisée nette au TICR
VM	Valeur du marché
VA	Valeur ajoutée

RÉSUMÉ

La question de l'endettement et du désendettement telle que nous la percevons nous pousse à accorder un intérêt particulier à l'interaction entre les différentes logiques qui motivent l'endettement et le désendettement d'un pays en développement, et dans le cas qui nous intéresse de l'Algérie. Des logiques internes de reproduction du pouvoir politique de la couche dirigeante et des logiques qui sous-tendent les relations externes du pays, notamment avec ses bailleurs de fonds. Dans ce sens, notre recherche place un sujet économique au cœur d'économie politique, selon Dr. Fatiha Talahite¹ lors de notre rencontre au Congrès mondial de l'Association internationale de la science politique, en juillet 2016 à Poznań en Pologne.

Notre question de départ était de comprendre pourquoi un pays détenant d'importants revenus qui proviennent de ses ressources naturelles déciderait-il de mettre une partie importante de ses fonds dans les caisses des institutions financières étrangères au lieu de les investir dans le bien-être de sa population. Suite à un raisonnement hypothéticodéductif, nous avons pu mettre la lumière sur le fait que le manque de politique économique viable de long terme obéissait à une double stratégie politique interne et externe qui visait à maintenir un statu quo économique et politique aux deux échelles. Ce statu quo visait à la fois la protection des acquis et privilèges économiques d'une minorité de personnes au sommet de l'État algérien et la continuité du modèle libéral à l'échelle internationale en tant solution à la reproduction économique globale.

L'examen des rapports qu'entretenait l'Algérie avec ses partenaires financiers étrangers, pour la période du désendettement du pays 2004-2012, nous a permis de comprendre le mode opératoire de la convergence stratégique entre les partenaires de la relation d'endettement, selon des rapports du FMI sur l'évolution du désendettement de l'Algérie ainsi que des rapports d'organisations autonomes telle que le ICG. Dans ce contexte, en suivant l'évolution de la décision politique et la pratique économique, nous avons constaté que le paiement de la dette extérieure par anticipation, en tant qu'outil économique parmi tant d'autres, non seulement avait servi à maintenir le régime politique en place ; mais surtout visait à solidifier le pacte entre le régime politique et ses créanciers étrangers.

MOTS-CLÉS : Désendettement par anticipation, Dette publique extérieure, Algérie, IFI, FMI, BM, Corruption, Convergence stratégique.

¹ Fatiha Talahite est chercheur académicienne en politique économique et spécialiste de l'Algérie. Elle avait présidé le panel de l'économie politique auquel j'ai présenté mon travail de recherche de maîtrise.

INTRODUCTION

Les questions liées à l'endettement et à l'aide au développement des pays du Sud sont, de manière générale, abordées à partir d'approches a-historiques et de perspectives qui mettent avant tout l'accent sur la performance économique des pays concernés. Fréquemment ce type de travaux reposent sur des modèles qui englobent et contrastent l'ensemble des pays en développement à partir d'indicateurs le plus souvent économiques.

Des analyses plus complètes de ces enjeux exigent des approches renouvelées, car ces enjeux sont des plus complexes et recouvrent de multiples dimensions. À cet égard, il est de plus en plus reconnu que l'évolution de la situation d'endettement d'un pays est intrinsèquement liée à sa position géopolitique et géostratégique. Elle est également liée à l'évolution historique des rapports de forces internes qui façonnent les institutions ainsi qu'à celle des rapports de forces que le pays endetté entretient avec le monde extérieur, notamment avec les pays bailleurs de fonds et les IFI. Cette réalité complexe exige donc un cadre d'analyse à la hauteur du défi, capable de prendre en compte le développement historique des institutions des pays endettés, ainsi que l'évolution des rapports de force caractérisant les relations entre les parties impliquées dans la situation d'endettement.

En ce qui concerne le rapport qu'entretient le pays endetté avec son environnement extérieur, l'engagement d'un pays du Sud à opter pour l'endettement extérieur comme source de financement de développement lui acquiert de facto une position vulnérable dans ses rapports avec les bailleurs de fonds. Pour remédier à ce déséquilibre, les pays endettés ont souvent tendance à s'engager dans un processus répété de renégociation de leur dette dans l'espoir de redresser leur situation économique et financière. La renégociation de la dette peut prendre plusieurs formes allant

de l'échelonnement, au refinancement, au paiement par anticipation. Ce faisant, le pays endetté aspire à une amélioration future de sa balance des paiements, ce qui mènerait en principe à un redressement en sa faveur du rapport de force avec ses partenaires financiers externes.

Certains pays à l'instar de l'Algérie, dotés d'importantes ressources naturelles, ont décidé d'effectuer le paiement de leur dette par anticipation dans le but de gagner en principe une plus grande autonomie décisionnelle. Pour cerner les enjeux entourant la question du paiement de la dette par anticipation, notamment ceux liés à l'interaction entre facteurs internes et externes caractérisant cette forme spécifique de désendettement, l'Algérie représente une expérience intéressante à analyser dans la mesure où ce pays a décidé en 2004 de payer la totalité de sa dette publique extérieure par anticipation.

En effet, notre étude portera sur l'analyse de l'expérience de l'Algérie durant tout le processus du paiement de sa dette publique extérieure par anticipation, c'est-à-dire pour la période allant de 2004 à 2012. Pour mieux mettre en perspective ce procédé, il sera essentiel d'adopter une approche historique qui permet de cerner les circonstances dans lesquelles la décision plus récente du paiement de la dette par anticipation a été prise. Ce recul impliquera donc une prise en compte de la période post-indépendante du développement économique du pays. Une attention particulière sera accordée à la période allant de 1988 jusqu'à aujourd'hui, période qui a marqué l'ouverture du pays sur l'extérieure, impliquant son engagement dans un processus de réformes politiques, économiques et sociales.

La nature complexe de la problématique de l'endettement des pays du Sud exige de nous l'adoption d'une approche historique qui nous permet d'examiner, avec suffisamment de recul contextuel, le processus du développement des structures qui avait mené à la situation d'endettement du pays soumis à l'analyse.

Cette approche situe clairement notre problématique du paiement de la dette publique par anticipation dans le champ de recherche de la science politique. En effet, l'explication à la fois de l'historique du processus d'endettement de l'Algérie et aussi celle des conditions entourant le paiement de la dette par anticipation, nécessite d'accorder un intérêt particulier à l'interaction entre les différentes logiques qui motivent l'endettement et le désendettement de ce pays. Selon l'hypothèse retenue, énoncée dessous, il s'agit de logiques internes de reproduction du pouvoir de la couche dirigeante et les logiques qui sous-tendent les relations externes du pays, notamment avec les bailleurs de fonds. De ce fait, l'analyse des facteurs qui ont amené l'Algérie à procéder au remboursement de sa dette par anticipation en 2004 relève plus précisément à la fois de l'économie politique et de la science politique.

Comme annoncées au début de notre introduction, peu de recherches portent sur le lien entre endettement et développement en mettant l'accent sur la complexité des niveaux de lecture relatifs au volet politique et institutionnel du sujet. En fait, la conviction qui motive notre travail de recherche est que la prise de décision en matière de politique économique est le fruit d'une interaction entre facteurs internes et externes spécifiques à chaque pays soumis à l'analyse. À partir de là, l'articulation entre les relations d'influence qu'exercent les bailleurs de fonds sur un pays endetté tel que l'Algérie et les logiques de reproduction d'une certaine forme de pouvoir politique interne, représente un enjeu central de cette recherche.

En fait, la principale question de recherche qui anime notre travail est de savoir pourquoi un pays détenant d'importants revenus qui proviennent de ses ressources naturelles déciderait-il de mettre une partie importante de ses fonds dans les caisses des institutions financières étrangères au lieu de l'investir dans le bien-être de sa population ? Plus précisément, quels sont les facteurs qui pourraient expliquer la décision de l'Algérie de procéder en 2004 au remboursement de sa dette par anticipation ?

Pour répondre à ces questions, notre travail retient l'hypothèse suivante : L'élite politique d'un pays du Sud, et dans le cas qui nous intéresse celle de l'Algérie, pourrait décider d'effectuer le paiement de sa dette publique extérieure par anticipation dans la mesure où une telle stratégie lui permettrait de reconduire et de renforcer sa position hégémonique nationale et régionale. Ceci pourrait se réaliser grâce à l'appui que pourrait lui procurer un tel remboursement de la part des bailleurs de fonds internationaux. En ce qui concerne les bailleurs de fonds de l'Algérie, dont les IFI, une telle stratégie est conforme avec leur objectif d'homogénéiser les économies du monde dans le but d'assurer la continuité du modèle libéral déjà en crise. À partir de là, il semblerait qu'une convergence stratégique puisse s'opérer d'une façon évolutive suivant les cycles de rencontres de négociation entre partenaires de la relation d'endettement.

De manière plus générale, un pays endetté pourrait décider de payer toute sa dette extérieure avant qu'elle n'arrive à échéance dans le but de gagner une certaine autonomie décisionnelle et de renforcer sa position géostratégique. De leur côté, les IFI seraient portées à encourager le paiement de la dette par anticipation dans le but d'attirer le maximum de fonds afin de pouvoir les réinjecter dans des pays à économies en faillite. Sur ce sujet, Marie-France L'Hériteau² soutient que cela « permet le recyclage par l'intermédiaire du FMI, d'un large volume de fonds en provenance d'un pays à forte position extérieure³, à destination de pays qui ont mis en œuvre de vigoureux programmes d'ajustement de leur économie. » (L'Hériteau, 1986 : 65). Maintenant, si nous observons la situation dans le cadre d'un pays particulier, une seconde lecture pourrait se dégager permettant l'affinement de notre hypothèse.

² Marie-France L'Hériteau, chercheuse en économie politique, au CNRS Français et auteure de plusieurs travaux sur l'évolution économique de l'Algérie et son lien avec l'évolution institutionnelle et politique du pays.

³ L'auteur fait référence ici à l'Arabie Saoudite.

En fait, l'élite politique du pays endetté, soutenue par leurs partenaires bailleurs de fonds, pourrait décider d'effectuer le paiement de la dette par anticipation, quel que soit l'état de la solvabilité de l'État et la soutenabilité de sa dette, dans le but d'assurer la reproduction d'une forme de pouvoir spécifique qui lui garantirait la continuité de ses privilèges politiques et de ses acquis économiques. En contrepartie, les décideurs des pays bailleurs de fonds et des IFI, qui partagent le même intérêt stratégique que l'élite du pays endetté, chercheraient à assurer la continuité du modèle libéral. Si cela pouvait être démontré, il semblerait qu'il s'agit ici d'une convergence stratégique entre élites partenaires dans la relation d'endettement concernant la nécessité de coopérer afin de préserver le statu quo. Cette convergence d'intérêt aurait le double objectif d'empêcher toute initiative de remise en cause de la réalité politique du pays et d'assurer une longévité au modèle libéral dominant qui vit des crises à répétition. En effet, les parties impliquées dans cette relation entretiendraient un objectif convergent consistant à faire en sorte que le modèle économique libéral continue à dominer, étant donné qu'il opère comme seule option garantissant l'accumulation de la richesse entre les mains des élites de tout bord.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, la question de l'endettement des pays en développement a été amplement abordée sous plusieurs angles. Les travaux sur l'endettement ainsi que ceux sur les différentes procédures de paiement de la dette ont souvent fait appel à des modèles théoriques réunissant des perspectives économiques, juridiques et politiques qui relèvent de la discipline des relations internationales. Ces approches incluent également la perspective de la NEP, mais qui a parfois été employée sans prendre en compte la trajectoire historique de l'évolution des institutions en rapport avec les relations extérieures propre à chaque pays endetté. Pourtant, selon plusieurs spécialistes de la question, tels que C. Leys (1996), C. Furtado (1964), P. Mosley (1995), M-F. l'Hériteau (1982) et B. Campbell, éd. (1989), l'endettement est intrinsèquement lié au développement postcolonial des institutions politiques et économiques des pays du Sud. Il est également lié aux politiques que ces

derniers ont introduites suite à leurs indépendances ainsi qu'aux relations qu'ils entretenaient et entretiennent toujours avec de puissants acteurs externes, notamment les agences de financement multilatérales et bilatérales. À titre d'exemple, comprendre les enjeux intérieurs et extérieurs qui conditionnent l'évolution des rapports entre les missions des institutions financières internationales, dont le FMI, et les autorités des pays endettés, nécessite l'adoption d'une approche à la fois historique, mais aussi capable de prendre en compte la dimension structurelle des relations qui est propre à chacun des pays du Sud. Dès lors, l'approche en économie politique proposée par C. Leys (1996) constitue un excellent tremplin pour faire une lecture rigoureuse des phénomènes analysés.

Par conséquent, le cadre d'analyse que nous avons retenu pour cette recherche sur l'endettement de l'Algérie et le paiement de sa dette publique extérieure par anticipation privilégiera une perspective qui nous vient de la NEP, tel qu'elle est perçue par L'Hériteau et Mosley. Une telle perspective qui intègre une forte dimension historique et institutionnelle nous semble la plus appropriée à expliquer le développement des relations d'endettement Nord-Sud. Notre cadre d'analyse mettra ainsi en évidence l'interaction entre les logiques internes de reproduction du pouvoir politique de la couche dirigeante algérienne et les logiques externes qui visent une insertion particulière des pays dans l'économie internationale.

À ce sujet, dans la préface du livre *Aid and Power : The World Bank and Policy-based Lending*, Mosley et al. (1995) attirent l'attention au déni de certains chercheurs concernant l'existence d'un lien entre aide au développement et pouvoir politique. Ils accentuent l'importance du processus d'échange et de négociation entre les parties, en soulignant que "[...] [The indebted countries] became convinced that a better way to understand the offer and acceptance of policy-conditioned loans was as a dynamic bargaining process." (Mosley et al., 1995 : xiii).

Cet apport suggère toute l'importance d'adopter une approche qui scrute, d'une part, l'impact des politiques des bailleurs de fonds sur le façonnement des institutions des pays endettés et d'autre part, l'effet du déséquilibre dans les rapports de force entre les différents acteurs sur le pouvoir politique interne et sur le processus de prise de décision. Il s'agit d'une approche qui est en mesure d'offrir une lecture à plusieurs niveaux, concernant les interactions des facteurs intérieurs et extérieurs régissant la relation d'endettement. Là-dessus, le livre *Political Dimensions of the International Debt Crisis*, sous la direction de Bonnie Campbell (1989), met en lumière plusieurs niveaux d'interactions entre partenaires de la relation d'endettement, dont le national, l'international et le géostratégique (Campbell éd., 1989). En ce qui concerne le niveau international et géostratégique, Marie-France L'Hériteau (1986) remarque que les réformes économiques imposées dans le cadre des PAS du FMI conditionnent les structures politiques et économiques des pays qui les appliquent, puisqu'« à travers le pouvoir de normalisation des structures économiques et sociales des pays en développement, le FMI détient un pouvoir inquiétant sur le devenir des sociétés concernées par ses programmes. » (L'Hériteau, 1986 : 12). De son côté, Gustave Massiah (1994), dans *La dette algérienne et l'ordre mondial*, suggère que l'analyse de la dette publique extérieure « [...] permet de mettre en évidence une double articulation : l'articulation entre les choix économiques et la situation politique et l'articulation entre la situation intérieure et la situation internationale. » (Massiah, 1994 : 33). De ce point de vue, le cadre d'analyse que nous avons retenu révèle toute sa pertinence pour articuler la complexité du sujet de l'endettement des pays du Sud. Dans le but de rendre compte de la centralité des rapports de force qui caractérisent les relations d'endettement entre l'Algérie et ses partenaires bailleurs de fonds, notre travail va tenter de mettre en exergue, tout au long de l'analyse, les oppositions qui se manifestent au sein même des élites composant chaque niveau, qui sont souvent considérées à tort comme étant des groupes homogènes.

De par la nature complexe du sujet et du cadre d'analyse retenu, la recherche que nous proposons sera une recherche qualitative. Elle sera développée dans une perspective historique selon un raisonnement hypothéticodéductif. Une telle approche s'impose pour plusieurs raisons épistémologiques. Premièrement, parce que la question de l'endettement est de nature qualitative. Dans sa thèse de doctorat intitulée : *La gestion de la dette publique selon les approches économique, institutionnelle et financière*, Wissem Ajili (2007) s'appuie sur le travail de (Wallich, 1946) pour distinguer entre gestion de la dette publique et politique budgétaire et monétaire.

Elle nous propose que « la gestion de la dette soit une question peu quantitative de par ses effets [et que] [l]’endettement public est un instrument dont l’impact se traduit par des changements de comportement de la part des agents économiques [ainsi] les effets de la gestion de la dette publique sont plutôt à caractère qualitatif. » (Ajili, 2007).

Une recherche qualitative s'impose également, car elle est la plus à même à refléter la densité et la complexité des interactions entre les processus multiples qui caractérisent la relation d'endettement. Enfin, parce que le sujet de l'endettement est de nature complexe, un raisonnement hypothéticodéductif à l'avantage de permettre d'éviter de céder à la tentation de réduire le sujet à des variables, des unités de mesures restrictives et des segments figés dans le temps et dans l'espace. Une méthode quantitative, si appliquée à notre travail, risquerait de reléguer le caractère évolutif et historique du sujet au second plan.

Ce choix méthodologique s'avère très pertinent lorsque nous observons des travaux de recherche de grande valeur académique, telle que celui de Talahite et Hammadache (2010) et Mourad Ouchichi (2011).

En effet, tout comme notre sujet, qui s'intéresse aussi à la problématique de la gestion de l'endettement en Algérie, ces deux travaux adoptent une approche historique dans laquelle les institutions sont au centre de l'analyse économique.

Cependant, ce qui semble important à prendre en compte avec une rigueur particulière, tout au long de notre analyse, c'est le fait que la science économique est fondée sur des postulats et des catégories d'analyses forgés dans des situations historiques différentes les unes des autres ; ceci constitue en soi une impasse méthodologique. D'autant plus que dans le cas algérien, l'évolution de la sphère marchande est particulièrement différente de ce qui est connu en science économique en termes de création et de répartition de richesse (Ouchichi, 2011). En effet, les concepts de prix, profit et salaire n'ont de pouvoir interprétatif que dans un contexte historique où la sphère économique est autonome, fonctionnant selon ses propres lois, ce qui n'est pas le cas de l'Algérie (Ouchichi, 2011). Dans le cas des économies autonomes, l'organisation politique doit être respectueuse de l'indépendance des agents économiques. Plus encore, elle doit agir pour garantir des conditions concurrentielles saines. En ce qui concerne l'Algérie, l'explication qu'offre la NEP sur laquelle se fondent les rapports des autorités algériennes et ceux du FMI perd toute sa pertinence et ne réussit pas à offrir une analyse qui identifie les causes du dysfonctionnement économique. Elle n'intègre pas, à titre d'exemple, la distribution de la rente des hydrocarbures selon des critères purement politiques (Ouchichi, 2011). À partir de là, il devient indispensable pour nous de nous rappeler la particularité économique algérienne chaque fois nous faisons appel aux explications qu'offrent les lois de la science économique.

Ainsi, la démonstration de notre hypothèse repose sur l'examen, d'une part, de la solvabilité de l'Algérie ainsi que la soutenabilité de sa dette et d'autre part, sur la nature de l'évolution des interactions entre facteurs internes et externes qui caractérisent l'endettement du pays.

En ce qui concerne l'examen de la solvabilité de l'Algérie ainsi que la soutenabilité de sa dette, nous allons analyser minutieusement l'évolution institutionnelle et économique du pays en rapport avec la formation de son endettement et le processus de son désendettement. Une fois, les origines du problème sont mises en lumière, nous aurons toute la latitude de déduire des conclusions sur la cohérence ou l'incohérence de ces mesures, ce qui nous mènera à la seconde partie de notre démonstration.

L'interaction des facteurs internes et externes définissent les contours de la prise de décision en matière de politique économique relevant de la gestion de l'endettement et du désendettement du pays. L'analyse de ces interactions nous mènera à voir dans un premier temps s'il existe un décalage entre les déclarations officielles du FMI et des autorités algériennes et la réalité socioéconomique du pays en lien avec son évolution économique et sociale, puis dans un second temps voir si ce décalage prend une tendance soutenue et continue. La tendance du décalage peut être identifiée à partir des rapports produits par le FMI et les autorités algériennes en parallèle avec ceux produits par des organisations autonomes. Elle s'effectuera selon trois moments charnières du processus de désendettement par anticipation de l'Algérie, à savoir au début en 2004, au milieu en 2008 et à la fin en 2012. Si décalage il y a, cela constituerait un indicateur sur la convergence stratégique entre deux logiques qui chercheraient à faire perpétuer un statu quo politique et économique aux deux échelles nationale et internationale.

De par la nature qualitative du sujet ainsi que l'approche historique retenue, la méthode de recherche que nous allons employer reposera essentiellement sur l'analyse de documents, dont la disponibilité est suffisante pour ne pas nécessiter une enquête de terrain. Nous retracerons dans des monographies, des articles de presse, des déclarations gouvernementales et des rapports financiers et économiques les éléments nécessaires à la validation ou l'invalidation de notre hypothèse.

Afin d'opérationnaliser notre cadre d'analyse, ce travail s'étalera sur quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présenterons une revue de la littérature sur l'endettement selon ses aspects économique et institutionnel ainsi que l'effet des interactions entre partenaires internes et externes sur l'évolution économique et institutionnelle de l'Algérie.

En ce qui concerne le second chapitre, retraçant les origines du processus d'endettement du pays depuis son indépendance et surtout durant la période 1988-2012, nous allons examiner l'évolution du modèle de développement en relation avec son environnement international et son impact sur l'endettement du pays. Plus précisément, il s'agira d'adopter un double regard pour examiner l'évolution interne en lien avec les relations qu'entretient le pays avec ses bailleurs de fonds externes, en remontant aux origines de l'endettement des pays du Sud, de manière générale et à ses origines internes de manière spécifique. En d'autres termes, l'évolution de l'endettement algérien pourra être retracée en remontant à la création des institutions financières internationales, à la suite de la Seconde Guerre mondiale⁴ ainsi qu'aux circonstances de l'indépendance du pays en 1962⁵.

Le troisième chapitre sera dédié à l'examen des mesures entreprises par le gouvernement algérien pour résoudre les problèmes de sous-développement et pour améliorer le niveau de vie de ses citoyens. Nous allons faire appel à des travaux empiriques sur le seuil de solvabilité de l'État et de la soutenabilité de son niveau

⁴ Création des institutions de Bretton Woods et le Plan Marshall que les E.U. ont adopté pour reconstruire l'Europe.

⁵ Fatiha Talahite nous suggère que le fait de prendre 1962, date de l'indépendance du pays, comme un point de départ est un choix "quelque part arbitraire". Elle ajoute que cette attitude du « syndrome de la table rase » occulte ce qui précède. Elle fait coïncider naissance d'un État avec naissance d'une économie ; or nous savons très bien que cela sous-estime la continuité des phénomènes économiques (Talahite, 2010 : 9).

d'endettement dans le but de vérifier le degré de solvabilité et de soutenabilité de la dette algérienne.

Une fois les éléments de réponses concernant l'état de solvabilité du pays réuni, notre hypothèse de base trouvera un premier fondement qui nous permettra de procéder à sa validation ou son invalidation grâce à un examen minutieux de la nature et de l'évolution historique des liens existant entre les acteurs internes et externes impliqués dans cette forme particulière de relation d'endettement, que nous allons lui consacrer le quatrième chapitre dans son intégralité.

Le quatrième chapitre sera consacré à la démonstration de la nature de la convergence de logiques et d'intérêts impliquée dans le processus de remboursement de la dette par anticipation, entre bailleurs de fonds et autorités algériennes de 2004 à 2012. Il sera question de retracer dans l'évolution du discours des autorités algériennes et du FMI, selon les rapports émis durant la période 2004-2012, tout ce qui peut indiquer sur la conformité ou la non-conformité entre les rapports officiels et la réalité du terrain socioéconomique. Pour ce faire, il s'avère indispensable de regarder comment les PAS avaient permis ou inhibé ces actions, car cela nous permettra de comprendre la mécanique d'interaction entre les facteurs internes et externes. En effet, l'analyse des deux PAS appliqués par l'Algérie nous éclairera sur la logique derrière la décision de payer la dette par anticipation. Plus précisément, d'analyser les relations entre acteurs internes et externes depuis l'application des premiers PAS en 1992 jusqu'en 2004⁶, en se basant sur le résultat de l'examen de l'état de solvabilité du pays. Concrètement, le quatrième chapitre va se baser sur le résultat que nous obtiendrons du deuxième et troisième chapitre, à savoir celui consacré à l'analyse de l'état de solvabilité du pays et de celui dédié à l'examen de la cohérence des mesures économiques prises pour résoudre le problème du sous-développement.

⁶ 2004 étant l'année de l'enclenchement du processus de paiement de la dette extérieure au complet.

À partir de là, nous aurons la latitude nécessaire pour nous prononcer sur le processus de remboursement la dette publique extérieure par anticipation et son lien avec la nature convergente des intérêts entre bailleurs de fonds et autorités algériennes. Notre démonstration va adopter un double regard afin de retracer le décalage si décalage il y a entre, d'un côté, le discours officiel des autorités algériennes et du FMI et de l'autre, les déclarations d'organismes autonomes de la société civile nationale et internationale ainsi que celles des différents acteurs politique et économique internes. En fait, ce croisement de regard nous permettra de constater l'évolution du discours officiel des deux parties au diapason des changements internes et externes qui s'étaient produits depuis 2004, ce qui nous permettra d'examiner la dimension du décalage entre déclarations officielles des deux partenaires et réalité du terrain pour juger si la tendance de ce décalage est continue et soutenue ou pas. À partir de là, des conclusions peuvent être tirées sous forme de synthèse de cette évolution selon les trois moments clés retenus dans notre travail. En effet, à travers les chapitres deux, trois et quatre, nous aurons l'occasion de puiser dans l'analyse de l'évolution historique propre à l'Algérie pour faire ressortir la spécificité et la complexité de l'expérience d'endettement de ce pays. De plus, à partir de la démarche retenue pour ce travail, nous espérons pouvoir proposer une approche qui pourra être utile pour mener d'autres travaux similaires au nôtre. C'est dans ce sens-là qu'une conclusion sera générée.

CHAPITRE I

REVUE DE LA LITTÉRATURE

La revue de la littérature que nous proposons est conçue de façon à donner un ancrage théorique et empirique, à la fois, au cadre d'analyse que nous retenons et aux axes de la vérification de notre hypothèse, à savoir la faisabilité d'un endettement réfléchi, la soutenabilité de la dette algérienne et la nature complexe et évolutive du rapport entre partenaires de la relation d'endettement. D'une manière générale, notre revue de la littérature a pour objectif d'analyser certains enjeux de la dette publique extérieure des pays en développement et le rôle que jouent les bailleurs de fonds, dont les bailleurs multilatéraux, dans la gestion de cette dette ainsi que dans l'évolution institutionnelle des pays endettés.

Pour ce faire, il sera question, dans un premier temps, de présenter la partie théorique de la littérature retenue qui sera sous-divisée en deux volets, le premier sur les théories de l'endettement et le second sur l'approche historique et institutionnelle qui caractérise notre cadre d'analyse. Il sera ensuite question d'explorer la nature des rapports entre les institutions financières internationales et les élites des régimes politiques des pays endettés, en mettant en évidence la complexité de la relation d'endettement. Enfin, à la lumière de travaux conceptuels et d'études empiriques sur le sujet, il s'agira d'examiner en détail l'évolution de l'endettement de l'Algérie ainsi que l'engagement du pays dans le paiement au complet de sa dette par anticipation.

1.1 Théories de l'endettement et appareil conceptuel

1.1.1 Théories de l'endettement

Des classiques aux néoclassiques, les théories de l'endettement rejettent en général le recours au financement externe du développement. La théorie keynésienne, en revanche, préconise l'endettement afin de stimuler l'économie et de redresser les déséquilibres macroéconomiques. L'évolution de la position néoclassique peut être illustrée par Robert Barro (1989) qui reprenant le *théorème d'équivalence* attribué à Ricardo pour suggérer que la dette publique est équivalent à un impôt futur, en supposant que les agents économiques anticipent rationnellement les politiques gouvernementales. En effet, ce rapprochement ouvre une perspective de concordance d'avis entre keynésiens et néoclassiques sur la faisabilité d'un endettement réfléchi et efficace. L'idée derrière cette hypothèse est de mettre en évidence l'accord théorique sur le caractère non offensif de l'endettement s'il est bien réfléchi. Cette conclusion nous aidera par la suite à reconsidérer l'utilité de procéder au paiement de la dette extérieure par anticipation.

De toute évidence, plusieurs travaux démontrent qu'un tel positionnement en faveur de l'endettement réfléchi est clairement critique à l'égard de l'intérêt que peut constituer le paiement de la dette par anticipation, car selon les théories néoclassique et keynésienne le désendettement n'est pas une condition sine qua non de l'enclenchement du développement socioéconomique d'un pays⁷.

⁷ Cette idée sera approfondie dans l'analyse liée à la soutenabilité de dette algérienne et à la solvabilité du pays.

Si nous introduisons, comme l'on fait certains économistes comme David Ricardo, le parallèle entre l'endettement d'un pays et celui des citoyens, ceux-ci verraient dans l'emprunt un impôt différé dans le temps et se comporteraient comme s'ils sont contraints de payer un impôt ultérieurement pour rembourser cet emprunt, quel que soit le décalage intergénérationnel (Ricardo, 1951). En d'autres termes, les ménages anticipent la hausse des impôts dans le futur en épargnant plus. R. Barro (1989), dans son article *The Ricardian Approach to Budget Deficits*, apporte une autre possibilité au modèle standard classique du déficit budgétaire en montrant qu'une politique de déficit budgétaire financée par l'emprunt reste sans effet sur l'activité économique dans la mesure où les agents économiques ne sont pas victimes de l'illusion fiscale (Barro, 1989). En effet, si les agents économiques possèdent les informations exactes sur la somme à rembourser dans le futur, ils anticiperont alors une hausse des impôts destinée à rembourser l'emprunt en constituant une épargne d'un montant équivalant à l'endettement public. Si nous transposons ce raisonnement au niveau de la gestion économique d'un pays, l'endettement réfléchi constituerait une stratégie envisageable de financement du développement économique, ce qui semble être en contradiction avec la stratégie du paiement de la dette extérieure par anticipation.

1.1.1.1 Les théories classique et néoclassiques

Comme nous venons de l'évoquer plus haut, selon R. Barro (1989), si les informations exactes sur la somme à rembourser dans le futur sont accessibles aux agents économiques, ils anticiperont alors une hausse des impôts destinés à rembourser l'emprunt en constituant une épargne d'un montant équivalent à l'endettement public. Cette position est évidemment

en opposition avec celles des pionniers du libéralisme. Pour ceux-ci, dont Adam Smith, la dette est nuisible et ne doit pas être encouragée. Elle incite les pays à dépenser inutilement et favorise l'irresponsabilité (Smith, 1759). Jean Batiste Say, est également contre le recours à l'endettement puisqu'il incite à l'augmentation des dépenses publiques et génère de l'intérêt (Say, 1803).

Plus récemment, Hayek suggère que l'endettement incite à l'investissement au-delà de la capacité des pays à épargner, ce qui constitue une croissance artificielle. En effet, plusieurs études ont montré que l'accumulation de la dette et de son service constitue une taxe sur la production future et découragent l'investissement par l'effet d'éviction Sachs et Esteva (2003) ; Calvo (1989). Cependant, si les classiques proscrivent toute intervention de l'État dans la création du déficit budgétaire (ce qui rend l'emprunt public injustifiable), l'évolution du corpus néoclassique conteste cette pensée et justifie le recours à l'emprunt extérieur.

1.1.1.2 La théorie keynésienne

J.-M. Keynes (1936) trouve que l'endettement public génère des investissements ce qui élimine le coût de l'imposition future. Pour lui, le principe de l'équilibre budgétaire n'est pas une priorité. La priorité c'est le plein emploi et la stimulation de la consommation (Keynes, 1936). Les keynésiens s'appuient sur *le modèle de croissance de Harrod et Domar* selon lequel un État peut être amené à créer un déficit budgétaire, puis le financer par un emprunt extérieur dans le but d'atteindre un taux de croissance garanti. C'est le taux de croissance et le bien-être social qui importe le plus, non pas les équilibres macroéconomiques.

1.1.2 Appareil conceptuel

Rappelons-nous que la démonstration de notre hypothèse repose sur deux axes principaux qui sont l'intérêt économique du pays endetté à payer sa dette extérieure par anticipation et la nature de l'interaction entre les logiques internes et externes lors du processus de gestion de l'endettement d'un pays. À partir de ses deux axes, plusieurs concepts s'avèrent nécessaires à définir.

1.1.2.1 Lien entre viabilité économique et endettement

Notre question de recherche nécessite de vérifier la solvabilité de l'Algérie ainsi que la soutenabilité de sa dette afin de pouvoir déterminer s'il était nécessaire que le pays s'engage dans un processus de paiement de la dette avant son échéance. Il sera donc important de clarifier ce que nous entendons par stratégie de gestion de la dette publique à la lumière des deux concepts de solvabilité et de soutenabilité. Il est également utile de rappeler ce qui est généralement entendu par ajustement structurel, rééchelonnement de la dette et remboursement par anticipation des créances multilatérales.

Comme nous l'avons suggéré plus haut, les stratégies de gestion de la dette publique extérieure trouvent leur justification dans les théories économiques keynésiennes et néoclassiques. Ces deux grands courants ne s'accordent pas sur ce qui est entendu par une bonne gestion de la dette. Cependant, ce qui semble faire consensus entre eux est que l'endettement réfléchi constitue une stratégie viable de développement socioéconomique d'un pays. Pour résoudre le déficit lié à l'endettement extérieur, les néoclassiques suggèrent qu'un pays débiteur peut essayer d'appliquer une politique d'austérité budgétaire visant la stabilisation du ratio de l'encours de la dette en pourcentage du PIB. Ceci

exige inévitablement des réformes structurelles limitant, jusqu'à une certaine mesure, le déficit dans le but d'obtenir une baisse progressive du ratio de l'endettement. En fait, selon l'approche qui motive la décision du pays, plusieurs stratégies de gestion de la dette publique s'offrent aux pays du Sud. Un pays endetté peut répudier sa dette et cesser tout paiement. Il peut, quand ses capacités le lui permettent, rembourser par anticipation tout ou une partie de sa dette avant échéance. Il peut aussi suspendre de manière temporaire ses paiements en déclarant un moratoire en attente de nouveaux accords ou de conditions favorables. Il peut également demander un rééchelonnement de sa dette. De toutes ces stratégies, notre travail retient le paiement par anticipation comme étant une stratégie privilégiée par un pays endetté qui possède d'importantes ressources financières et impliquant un transfert important de la masse monétaire du Sud vers le Nord.

Le remboursement par anticipation des créances multilatérales consiste, selon le vocabulaire des institutions financières et bancaires, en une faculté donnée à un client de rembourser un crédit avant le terme normalement prévu dans le contrat qui lie les partenaires d'une relation d'endettement. En règle générale, les banques réclament aux particuliers des pénalités de remboursement anticipé s'élevant à 3% du capital restant à rembourser. Dans le cas des pays plusieurs analyses économiques parlent de pénalités sans préciser leur montant, puisque selon Amel Bliidi⁸ les modalités de paiement et les pénalités n'ont pas été dévoilées le remboursement anticipé peut aussi se référer à une faculté donnée à un émetteur d'obligations de rembourser par anticipation ses créanciers.

⁸ Bliidi, Amel (2006) Remboursement par anticipation de la dette extérieure : Qui paye ses dettes s'enrichit-il ? Publié dans *El Watan* le 19 - 09 - 2006, accédé le 07-10-2015.
<http://www.djazairress.com/fr/elwatan/50297>

Comme toute stratégie de désendettement, cette dernière a pour but d'annuler ou de diminuer l'encours de la dette. C'est une pratique relevant d'un contrat entre débiteur et créancier. Par conséquent, toute modification des termes du contrat de prêt fait en principe l'objet d'un accord bilatéral entre pays débiteur et pays ou groupe de pays créanciers, définissant ses modalités. En effet, le remboursement par anticipation qui constitue une rupture de contrat, est régi par des règles et procédures, car dans le cas où le contrat ne prévoit pas de mode de paiement par anticipation, il peut y avoir recours au droit commun.

Cependant, l'aspect qui semble important à vérifier au cours de notre analyse, serait de savoir si les économies réalisées sur les services futurs de la dette justifient, ou pas, en elles seules le paiement par anticipation. En fait, le gain doit être évalué par rapport au coût du capital, c'est-à-dire au coût de refinancement ou au coût d'opportunité (Ajili, 2007). Ainsi, un refinancement de durée connue n'est intéressant pour le débiteur que lorsque le nouveau taux d'intérêt est inférieur à l'ancien. Dans le cas contraire, la charge d'intérêt du débiteur sera alourdie. De façon plus générale, le remboursement par anticipation de la dette n'est intéressant pour le débiteur que lorsque la valeur actualisée de la même créance est supérieure à son prix de rachat (Ajili, 2007). Nous examinerons les travaux qui évaluent le coût d'opportunité du paiement de la dette par anticipation en rapport avec la différence des taux d'intérêt avant et après le paiement. Suite à ceci, il nous sera possible de déduire si un effort nécessaire a été fourni par les autorités algériennes. Il nous sera également possible de voir si le paiement a été motivé par une volonté d'économiser sur la différence des taux d'intérêt.

Il existe d'autres motivations derrière le remboursement anticipé par un pays endetté. Un pays peut procéder au paiement par anticipation, notamment pour améliorer la notation qui lui est attribuée par les institutions financières, ce qui

lui permet d'accéder à de nouveaux prêts à des taux bas. De cette façon le pays effectuera des économies sur le service de sa dette future. Il paraît donc nécessaire de vérifier si le choix du remboursement de la dette algérienne par anticipation obéit au calcul du coût/bénéfice. Cette notion est extrêmement importante pour la validation de notre hypothèse, car c'est à travers l'examen de ce que les autorités algériennes ont fait pour calculer la rentabilité du paiement par anticipation que nous pouvons déduire si l'engagement dans une stratégie de paiement de la dette par anticipation obéissait à l'impératif de la rationalité économique.

Nous entendons effectuer cette vérification, car nous savons déjà que selon plusieurs études réalisées sur des pays endettés, les mêmes sommes mobilisées pour le paiement de la dette par anticipation pourraient servir à investir pour promouvoir la croissance économique et rembourser la dette grâce au surplus des recettes fiscales qu'elles auraient générées. Dans ce domaine, la notion de surendettement est un élément clé pour appréhender le fonctionnement de la prise de décision liée à la gestion de l'endettement. Selon J. Sachs (1989), le surendettement est analogue à la situation d'une entreprise insolvable non protégée par les lois de la faillite (Sachs, 1989). Dans le cas d'insolvabilité d'une entreprise, les créanciers prennent des actions préjudiciables à la survie de l'entreprise pour se servir les premiers sur la valeur restante des actifs de l'entreprise. À partir de cet exemple, Sachs souhaite démontrer que l'accumulation du service de la dette conduit à la faillite et agit contre l'incitation à la production du pays. En faisant l'hypothèse qu'en matière d'endettement les pays fonctionnent comme une entreprise, il conclut qu'il existe un seuil optimal d'endettement pour lequel tout supplément marginal d'endettement conduit à une réduction importante de l'investissement.

En dessous d'un certain seuil d'endettement, il serait préférable que le pays investisse les fonds à sa disposition dans le développement interne au lieu de les transférer à l'extérieur. La décision de procéder au paiement de la dette ou pas peut se vérifier à travers le calcul du fardeau de la dette. D'ailleurs, il existe plusieurs façons pour expliquer comment le fardeau de la dette peut être calculé. Une première se base sur la *valeur nominale* de la dette au moment où elle avait été contractée. Une seconde concerne la VAN (valeur actuelle des flux de remboursements espérés, actualisés au taux d'intérêt commercial de référence TICR) pour les différentes monnaies, correspondant au montant qu'il faudrait investir aujourd'hui en tenant compte des intérêts accumulés (au taux d'intérêt actuel) pour honorer toutes les échéances de l'emprunt.

Une troisième se réfère à la *valeur de marché*, celle d'échange sur le marché de la dette qui est fonction du contexte économique, politique et financier dans lequel évolue le pays (Ajili, 2007). Le fardeau de la dette peut donc être appréhendé soit à partir du stock de la dette, soit à partir du service de la dette, puisque le paiement versé est composé du principal et des intérêts du capital emprunté et le stock de la dette constitue le montant total des emprunts contractés par un État. Cette batterie de calculs permettant de surveiller l'état de soutenabilité de la dette des pays ainsi que leur solvabilité, constitue d'efficaces outils d'aide à la prise de décision en ce qui concerne la stratégie de gestion de désendettement à adopter. De plus, ces outils permettent la mise en place de critères quantifiables pour mesurer le seuil de soutenabilité de la dette extérieure. Il s'agit de mesurer le stock de la dette VAN sur les exportations qui doit résider en principe dans la fourchette 150 % à 200 – 250 %. Il s'agit également de mesurer le service de la dette sur les exportations qui doit rester dans la fourchette de 15% à 20 – 25 %. Il est enfin question de mesurer le stock de la dette (VAN) sur les recettes budgétaires qui doit varier

dans la fourchette de 250% à 280 % (Bougouin et Raffinot, 2002). À partir de l'identification de ces marges que le taux d'endettement ne doit pas dépasser, il devient aisé pour nous de vérifier si en Algérie il y a eu une volonté politique de mettre en place une économie structurée qui permet d'employer ces mesures de l'endettement. En d'autres termes, il nous est indispensable de vérifier si les instances politiques qui ont opté pour le désendettement par anticipation ont utilisé ou tenté d'utiliser ces outils (afin de qualifier l'état de solvabilité du pays et de la soutenabilité de sa dette) avant de se prononcer sur la question. Cette démarche de vérification nous permet par la suite d'évaluer la stratégie de paiement par anticipation et de voir si elle était cohérente et obéissait à l'impératif de l'efficacité budgétaire ou pas.

Un autre avis soutient que de toute façon, nous ne pouvons pas déterminer avec exactitude la solvabilité d'un État. M. Raffinot (1998) suggère à cet égard que la solvabilité est un critère peu opérationnel puisqu'il ne permet pas de savoir avec exactitude quand un pays serait en mesure de payer sa dette au complet, ce qui implique qu'il n'est pas important de s'assurer de la solvabilité d'un pays pour lui permettre un financement extérieur, à partir du moment où le pays assure régulièrement le service de sa dette (Raffinot, 1998). Une telle position n'est pas favorablement accueillie par les IFI qui soutiennent que la solvabilité des pays est avant tout une question économique. La solvabilité serait liée à la soutenabilité de la dette qui correspond à la situation d'un État dont le paiement du service de sa dette est assuré sans qu'il ait particulièrement besoin d'ajuster sa politique budgétaire dans l'avenir. Pour le FMI, la soutenabilité de la dette est la situation dans laquelle un pays a la capacité de financer le solde de la balance des opérations courantes et d'assurer les obligations du service de la dette sans faillir, sans solliciter un rééchelonnement, sans accumuler les arriérés et enfin sans compromettre sa croissance (Ajili, 2007). La soutenabilité de la dette renvoie

donc à la capacité d'un pays à assurer le service de sa dette publique sans compromettre les objectifs de son développement à long terme, c'est-à-dire sans contribuer à la baisse du niveau de vie de sa population.

Solvency needs to be viewed in relation to the adjustment path that is not only economically feasible, but also socially and politically acceptable such that default is not a preferred option (FMI, 2002: 5).

En réalité, même si un pays utilise les critères susmentionnés pour déterminer son état de solvabilité, la décision définitive de sa solvabilité ne relève pas seulement de lui, mais d'instances qui dépassent son territoire. En effet, un pays endetté, en position de vulnérabilité dans le rapport de force de négociation avec ses partenaires créanciers, n'a souvent d'autre choix que de subir les conséquences des conditionnalités qu'implique la définition de la solvabilité retenue par les IFI.

Là-dessus, Ghazi Hidouci⁹ suggérait que les outils de mesure et de gestion de l'endettement n'étaient pas adéquats pour permettre de gérer convenablement la dette extérieure de l'Algérie.

Chaque période économique nécessite de décrire et mesurer correctement l'état de l'endettement du pays, car les tendances susceptibles de conduire à des difficultés économiques, sociales ou politiques se modifient en fonction de la conjoncture à court et moyen terme. (Hidouci, 2008 : 3)

Concernant les indicateurs sur l'endettement que proposèrent les institutions financières internationales, l'auteur trouvait qu'ils étaient inadaptés à la réalité

⁹ Ghazi Hidouci, ministre de l'Économie du gouvernement réformateur de 1989 à 1991, dans un entretien donné au quotidien algérien *Le Matin* du 26 juillet 2008.

économique du pays. Il proposa d'inventer des indicateurs autres que ceux fournis par la BM, qui étaient de nature à mesurer la performance des pays par rapport aux exigences des créanciers et des marchés internationaux. Ces derniers sont des indicateurs qui ne disent rien sur la capacité des finances et de la monnaie à se conformer aux exigences économiques du développement du pays.

Ces avis que nous essayons de refléter dans notre revue de la littérature mettent à la disposition du pays endetté les outils nécessaires pour déterminer le seuil à partir duquel il peut déclarer son arrêt de recourir au financement extérieur. Ce sont des outils qui procurent au pays endetté un pouvoir inestimable de juger quand il lui est avantageux de recourir au financement externe. En fait, plusieurs études empiriques confortent l'approche de l'endettement nécessaire au développement selon un seuil déterminé à partir de variables économiques qui s'adaptent à la réalité socioéconomique du pays.

Des variables qui sont amenées à changer en fonction de la capacité d'endettement du pays, ce qui nous amène à préciser qu'un pays endetté peut garder la liberté de déterminer le seuil à partir duquel il arrête de faire recours au financement extérieur, d'où l'importance de définir ce que nous entendons par capacité d'endettement.

Il existe à la disposition d'un pays endetté deux manières de considérer le niveau à partir duquel son endettement est supportable. Il y a d'abord, *l'endettement optimal* selon un modèle endettement-croissance qui est présenté souvent comme la configuration selon laquelle l'encours de la dette est élevé au point où toute stratégie d'investissement devient dépourvue d'efficacité ; puis il y a *la capacité d'endettement supportable* qui constitue la

capacité de remboursement et de transfert d'une partie de la production à l'étranger pour assurer le service de la dette extérieure.

S'assurer des effets positifs d'un endettement extérieur c'est savoir à partir de quel niveau la dette extérieure possède un effet négatif sur les performances économiques du pays emprunteur, c'est-à-dire le niveau au-delà duquel toute accumulation de dette supplémentaire n'est pas souhaitable. Cette approche d'analyse de l'endettement nous conduit à parcourir les études relatives à l'endettement et la croissance, notamment celle menée par C. Patillo et al. (2002) portant sur 93 pays en développement, durant la période 1969-1998, qui confirme solidement l'option de l'endettement optimal. L'approche démontre que l'emprunt public ne fait pas systématiquement obstacle à l'investissement et à la croissance. L'emprunt extérieur possède un effet positif sur la croissance, jusqu'à un certain seuil au-delà duquel son effet devient négatif (Patillo et al., 2002).

Un accroissement de l'emprunt extérieur peut stimuler la croissance dans la mesure où le capital supplémentaire financé à l'aide de ces nouvelles ressources rehausse la capacité de production du pays endetté. L'augmentation de la capacité de production permet ensuite au pays de rembourser sa dette. Cependant, au-delà d'un certain seuil d'endettement, les investisseurs sont découragés et leurs incertitudes augmentent au regard des moyens par lesquels l'État doit s'acquitter de ses lourdes obligations du service de la dette.

Cette logique d'endettement réfléchi implique que le pays endetté doit avant tout avoir une stratégie économique claire qui lui permet par la suite de mettre en œuvre les outils de mesure du seuil de l'endettement que nous avons évoqué plus haut. En effet, lorsque la dette souveraine augmente, les

investisseurs peuvent craindre que l'État finance ses obligations du service de la dette par des mesures génératrices de distorsions, par exemple en augmentant rapidement la masse monétaire et l'inflation ou bien en augmentant le taux d'imposition, ce qui pourrait causer la fuite des investisseurs (Ajili, 2007). Le principal ratio auquel plusieurs études font référence est celui de l'incidence de la dette extérieure sur la croissance du PIB par habitant, qui devient négatif quand la valeur de la dette dépasse 160-170 % des exportations et 35-40 % du PIB (Ajili, 2007).

Quant à *la capacité d'endettement supportable*, elle constitue la capacité de remboursement et de transfert d'une partie de la production à l'étranger pour assurer le service de la dette extérieure. Cependant, selon J.-M. Keynes (1936) un pays ne doit pas transférer tout son surplus de production à l'extérieur, car cela comporte un grand risque de restreindre l'activité économique.

De plus, depuis la crise de l'endettement des années quatre-vingt, le remboursement de la dette n'est plus conditionné au fait de déterminer si le débiteur dispose ou non à terme des ressources suffisantes pour payer sa dette, mais plutôt s'il a intérêt à le faire (Ajili, 2007). Seulement, cette approche de l'endettement est de nature à laisser filer l'endettement, ce qui comporte le risque de générer les contres indications de la thèse du surendettement et du fardeau virtuel de la dette. En d'autres termes, dans le cas des économies très endettées, les agents économiques n'auraient plus intérêt à investir puisqu'une partie très importante de la productivité marginale de leur investissement serait prélevée par les créanciers (Ajili, 2007).

Dans le but de comprendre la notion de seuil d'endettement, une analyse du déficit budgétaire doit distinguer entre les types de budgets de l'État. En effet, le budget de l'État se compose de deux parties, une partie structurelle (niveau

d'imposition, montant des dépenses militaires, éducation, infrastructure, etc.) et une partie cyclique (déterminée par le niveau de production et du revenu national). Le budget structurel donne une appréciation du montant des recettes, des dépenses et des déficits publics pour un niveau de production potentiel. Le budget cyclique permet d'évaluer les effets du cycle économique sur le budget. Il donne une mesure des variations des recettes, des dépenses et des déficits que peut vivre l'économie du fait d'une expansion ou d'une récession. Le budget cyclique traduit l'écart qui peut exister entre le budget effectif (ensemble des recettes, des dépenses et des déficits effectifs réalisés au cours d'une période donnée) et le budget à son niveau potentiel (cyclique). En d'autres termes, la distinction entre budget structurel et budget cyclique permet d'intégrer la partie cyclique du budget dans la dissection du degré de cohérence de la stratégie économique d'un pays donné à court, à moyen et à long terme. En effet, les normes de la finance moderne établissent une distinction fondamentale entre déficit structurel et déficit cyclique.

La partie structurelle du budget désigne la partie active définie de manière délibérée par l'État à travers notamment le niveau d'imposition ou le montant des dépenses militaires, d'éducation, d'infrastructure ; tandis que la partie cyclique du budget constitue la partie sur laquelle l'État n'a pas d'influence, étant donné qu'elle est déterminée par le niveau de production et du revenu national (Ajili, 2006). Cette distinction entre budget structurel et budget cyclique est fondamentale dans toute analyse macroéconomique, dans la mesure où elle permet de différencier entre changement de politique économique et conséquences d'un cycle économique (Ajili, 2007).

Dans notre cas, une référence aux deux composantes du budget nous permet de montrer qu'il existe une importante variable budgétaire qui échappe au contrôle des États ; or les programmes que le FMI administre de façon

générique aux pays endettés proposent des solutions qui souvent ne distinguent pas les types de difficultés que vivent les pays endettés.

1.1.2.2 Efficacité de la stratégie d'endettement extérieure

La convergence idéologique entre les différentes écoles économiques, autour du sujet de la faisabilité de l'endettement à condition qu'il soit étudié et réfléchi, avait donné lieu à divers travaux empiriques qui avaient analysé la relation entre le financement extérieur, l'épargne nationale et la croissance économique. Des tests économétriques avaient montré que dans plusieurs pays en développement, le financement extérieur excessif pouvait être considéré comme nuisible à la croissance et au développement. Il aurait tendance à décourager l'épargne interne, en développant chez les populations du pays endetté le réflexe de compter sur l'accessibilité de l'assistance internationale. Sur ce sujet, L. Miller (1962) remarque que le manque d'épargne freine la formation du capital privé, ce qui constitue la principale raison de transfert du fardeau de la dette du présent au futur. Miller nous explique le mécanisme de transfert du fardeau entre générations, qui ne prend pas nécessairement une forme de réduction du capital disponible, mais plutôt un risque de diminution du capital privé déjà investi.

It should be clear that borrowing and spending could place a burden on future generations in this sense without reducing the total amount of capital available to future generations. In the circumstances [...] where public debt creation occurs in concert with public capital formation, total provision for the future necessarily increases unless the entire reduction in private expenditure takes the form of a decrease in private investment. (Miller, 1962 : 414)

Dans le cas de la plupart des pays endettés, ce que propose Miller semble être un exercice difficile à s'y soumettre. Cependant, cette difficulté n'empêchera en rien les gouvernements des pays endettés de se préparer stratégiquement à l'éventualité d'un futur manque de profitabilité. L'État peut se préparer pour le paiement du principal et des intérêts d'un investissement qui peut ne pas être profitable dans le futur (Miller, 1962). En effet, ceci dépendra de la capacité du pays de raisonner selon les deux concepts de solvabilité financière et de soutenabilité de la dette.

1.1.2.3 Solvabilité de l'Algérie et soutenabilité de sa dette

La notion de soutenabilité se mesure par le ratio des encours de la dette sur le PIB tendant vers une limite finie. Ainsi, le ratio d'endettement s'il ne connaît pas de tendance explosive, suffirait à assurer au pays la possibilité de continuer à s'endetter. Selon la méthode de l'*Atlas de la Banque Mondiale*¹⁰, deux indicateurs sont retenus dans le classement de l'endettement. Le ratio de la *valeur actuelle du service de la dette sur le produit national brut (PV/GNP)* et le ratio de la *valeur actuelle du service de la dette sur les exportations (PV/XGS)*. Une économie est gravement endettée quand les ratios dépassent le seuil critique de 80% pour le PV/GNP ou de 220% pour PV/XGS. Elle est modérément endettée quand les ratios se situent entre 48% et 80% pour le PV/GNP et 132% et 220% pour le PV/XGS (Deblock et Kazi Aoul, 2001 : 113). Dès lors, il existe un moyen pour les États, qui n'atteignent pas un seuil critique d'endettement, de demeurer solvables quand bien même leur dette demeure relativement insoutenable. Pour anticiper le manque de profitabilité

¹⁰ La méthode de l'*Atlas de la Banque Mondiale* <http://donnees.banquemondiale.org/a-propos/classification-pays/atlas>

dans le cas de mauvais investissements, tel un emprunt mal investi, la priorité de l'État serait que le pays puisse continuer à recevoir des financements extérieurs.

Pour cela, le pays continue à payer régulièrement les intérêts sur l'encours de sa dette. Sur le plan théorique, le critère de solvabilité repose sur l'idée que la dette finisse par s'annuler à un temps T . Selon des études récentes, ce critère s'est avéré assez peu opérationnel, car le moment où le pays devient créateur net peut être très lointain, même dans les hypothèses les plus favorables. En pratique, ce qui importe essentiellement, c'est que le pays puisse continuer à recevoir des financements extérieurs en décalant le problème à l'infini, à condition qu'il continue de payer régulièrement les intérêts sur l'encours de sa dette (Miller, 1962). Le critère de la soutenabilité de la dette représente donc un ratio déterminé. Ce critère est considéré comme suffisant pour assurer au pays de continuer à s'endetter, tant que le ratio d'endettement ne connaît pas de tendance explosive (Ajili, 2006). Cependant, la critique considère le critère de solvabilité comme un concept théorique d'une portée pratique limitée, puisqu'il ne permet pas de déterminer un seuil d'endettement de référence. De plus, nombreux sont les pays qui ne réussissent pas l'exercice de l'équilibre fragile que constitue le dosage entre emprunts et dépenses.

1.2 Approche historique de l'analyse du développement institutionnel des pays endettés

Le cadre d'analyse que nous retenons pour ce travail repose sur une approche historique capable de retracer l'évolution particulière des institutions d'un pays soumis à l'analyse, pour une période du développement de ses institutions politiques et économiques. C'est un cadre d'analyse qui permet

d'expliquer l'endettement de chaque pays, pour une période délimitée, sans tomber dans le déterminisme ni la généralisation. C. Furtado (1964) dans la préface de son livre *Development and Underdevelopment*, explique que son expérience de diagnostiquer les étapes du sous-développement lui avaient appris d'intégrer une méthode historique et une approche structurelle des problèmes économiques en analysant leur évolution dans le temps.

Selon lui, la reconnaissance de l'importance des différentes situations historiques des pays étudiés l'avait poussé à adopter une approche structurelle pour aborder les problèmes économiques en fonction des structures qui les façonnent. De ce fait, il préconise comme effort théorique d'identifier progressivement les facteurs qui sont pertinents pour expliquer l'évolution de chaque structure (Furtado, 1964 : 11, 13, 18, 38, 39, 86).

De plus, comme le fait ressortir D. Seddon (1996), dans un résumé du livre de C. Leys (1996), *The Rise and Fall of Development Theory*, l'analyse du développement contemporain implique la prise en compte de la décision politique et non seulement des forces du marché. Ceci constitue un apport important pour notre objectif d'aller au-delà des recherches purement économiques et quantitatives de la NEP. Il s'agit d'intégrer essentiellement l'analyse de la dimension politique qu'engendre un développement institutionnel particulier à une période de l'histoire de chacun des pays endettés. Une telle perspective rejoint celle retenue par C. Leys (1996), D. Seddon (1996), C. Furtado (1964), M.-F. L'Hériteau (1982) et J. Loxley (1986). De ce point de vue, les théories économiques du développement n'apportent pas en elles-mêmes une explication satisfaisante quant à la nature des liens entre processus d'endettement et développement. Par contre, la perspective théorique qui s'appuie fortement sur une approche historique incorporant plusieurs niveaux de lecture nous semble apporter un cadrage fort

utile pour répondre à la question de recherche que nous avons posée. Plus précisément, il s'agit d'un cadre théorique qui recommande de distinguer les cas étudiés les uns des autres, en remontant aux origines du système économique et politique prédominant qui les ont façonnés. Dans cette démarche, il devient central de prendre en compte l'effet qu'a eu le colonialisme sur le modèle économique et politique postcolonial adopté par chaque pays en développement. Cette prise en compte nous permettra, par exemple, de comprendre la formation, la reproduction et le fonctionnement de la classe capitaliste. De cette manière, il sera plus aisé de mieux rendre compte du développement particulier du pays étudié (Leys, 1996 : 187, 191, 192). Ce même auteur appelle à une reconnaissance de la grande diversité des pays en développement et du caractère imprédictible des événements (Leys, 1996 : 30).

En ce qui concerne notre travail, une approche historique de l'évolution institutionnelle s'impose pour faire la lumière sur la complexité du cas algérien que nous soumettons à l'analyse. Ainsi sur un plan méthodologique, il faudra explorer le développement de la classe dirigeante en Algérie en relation avec le système politique adopté par le pays depuis son indépendance. Il faudra également explorer le rôle que joueront les différents acteurs impliqués dans les relations d'endettement. Ceci implique une analyse à plusieurs niveaux (national, international et géostratégique) des liens entre processus d'endettement, processus de développement économique, formes de reproduction du pouvoir politique et lien entre partenaires externes et élite internes. C'est dans ce cadre que nous pourrons le mieux resituer non seulement l'évolution historique des institutions en Algérie, mais surtout expliquer les stratégies retenues pour gérer la dette du pays et ainsi faire la démonstration de notre hypothèse.

1.3 Nature des liens entre IFI et élites des pays en développement

Selon l'approche historique retenue pour retracer les relations entre bailleurs de fonds multilatéraux et pays endettés, il a été démontré que chaque cas soumis à l'analyse se distingue d'autres cas par la particularité de sa configuration interne ainsi que la particularité de ses rapports avec ses bailleurs de fonds externes. Souvent, les considérations géopolitique et géostratégique déterminent les rapports entre débiteurs et créanciers. En effet, les particularités de différentes situations, selon l'intérêt géostratégique et géopolitique que constitue le pays, ressortent dans le livre *Political dimensions of the international debt crisis* sous la direction de B. Campbell (dir.). (1989). À cet égard, Richard Brown qui analyse, dans un chapitre du livre, l'endettement du Soudan conclut que le FMI a dérogé à la règle d'uniformité de traitement de tous les pays clients pour maintenir l'élite pro-occidentale au pouvoir en leur donnant un accès privilégié à des fonds concessionnels (Campbell, (dir.), 1989 : 7).

De plus, les PAS du FMI sont des instruments centraux pour comprendre les rapports entre bailleurs de fonds et pays endettés, notamment en ce qui concerne leur dimension politique. En effet, les programmes d'ajustement servent, entre autres, à refaçonner les institutions des pays dans lesquels ils sont appliqués (L'Héritau, 1982). Ainsi, en conséquence à l'application des PAS, les pays endettés connaissent souvent un changement radical dans les structures institutionnelles ainsi que dans la façon d'exercer le pouvoir politique. À titre d'exemple, les PAS obligent le pays à remodeler le fonctionnement de son administration en comprimant des postes stratégiques de la fonction publique, en réduisant les services offerts au public ; la conséquence de cette mesure est une reconfiguration de l'activité sociale et une réduction de la participation démocratique et de la vitalité de la société.

Pour accomplir leurs objectifs de réforme, qui sont souvent radicales et brutales, le pays soumis au PAS a besoin d'un appui extérieur cautionnant leur façon de faire qui est souvent très loin d'être démocratique et transparente (L'Héritau, 1982).

Selon J. Loxley (1986), cette logique de coopération implique souvent un lien étroit entre les prescriptions qui sont déterminées à l'extérieur et les pratiques répressives autoritaires des élites dirigeantes des pays endettés. Ceci implique également un accord de principe des élites de tout bord sur la nécessité de demeurer au secours du modèle économique dominant. En effet, à travers les récentes crises répétées du système financier international, nous pouvons constater qu'à chaque fois qu'une crise se produit, gouvernements et institutions financières démontrent un degré très élevé d'organisation et de coopération pour atténuer les effets de la crise et maintenir la situation en son état actuel.

Since the onset of the debt crisis in 1982, a generalized breakdown of the world banking system has been avoided only by a remarkable degree of cooperation between industrial capitalist states, international organizations, private transnational banks and debtor governments. (Loxley, 1986 : 77)

De par le caractère salutaire que prennent les PAS, souvent nous oublions que l'objectif fondamental et fondateur des IFI était d'homogénéiser les économies du monde selon le modèle libéral dominant. À ce sujet, M.-F. L'Héritau (1986) dans l'introduction générale du livre *Le fonds monétaire international et les pays du Tiers-Monde*, souligne qu'à travers sa capacité de normalisation des structures économiques et sociales des pays en développement, le FMI détient un pouvoir inquiétant sur le devenir des sociétés concernées par ses programmes (L'Héritau, 1986 : 12).

[...] FMI n'a pas été créé pour financer le développement économique, mais pour contribuer au bon fonctionnement du système monétaire international de *Bretton Woods* en aidant les pays membres à maintenir le taux de change de leurs monnaies dans des limites convenues, grâce à des prêts à moyen terme en devises. (L'Hériteau, 1986 : 47)

Les travaux de B. Campbell, (dir.) (1989), M.-F. L'Hériteau (1982) et (1986), E. Toussaint (2006) et J. Loxley (1986) attirent notre attention sur le fait que la dimension politique s'impose comme élément clé qui permet de comprendre les liens entre facteurs extérieurs et facteurs intérieurs conduisant, à la fois, à la singularisation de chaque situation d'endettement soumise à l'analyse et à la mise en évidence des similitudes selon les aspects qui réunissent les pays endettés. En ce qui nous concerne, pour saisir la nature et le fonctionnement du modèle de développement algérien, il devient essentiel de regarder ce qui avait été publié en lien avec l'évolution politique et institutionnelle du pays depuis son indépendance en 1962. Une attention particulière sera accordée à l'ouverture du pays sur l'extérieur depuis 1988 et à l'état de solvabilité et de soutenabilité de son endettement.

1.3.1 Évolution historique de l'Algérie depuis son indépendance, mais surtout depuis 1988

Pour comprendre la nature du modèle de développement algérien, F. Talahite (2010) dans *Réformes et transformations économiques en Algérie*, nous propose de retracer les transformations qu'avait connues l'économie algérienne depuis l'indépendance du pays. Pour ce faire, le découpage institutionnel, qu'elle nous propose, donne lieu à cinq périodes de l'évolution de l'économie algérienne. De l'indépendance jusqu'à 1987/88, une économie

socialiste de planification centralisée¹¹; de 1988 à 1991, réformes de libéralisation politique et économique ; de 1992 à 1993, interruption des réformes ; de 1993 à 1999, période d'application des deux PAS du FMI et de 2004 à 2012, paiement de la dette publique par anticipation.

Le modèle économique socialiste et le choix de l'industrialisation lourde (sidérurgie, métallurgie) constituent, selon tous les observateurs de l'évolution institutionnelle du pays, le plus important fait caractérisant l'évolution de l'Algérie postcoloniale et marquant l'amplification de son endettement. Cette orientation en matière de modèle de développement dépendait largement de l'importation d'équipements et avait, à la fois, épuisé les ressources de l'État et marginalisé des secteurs importants de l'économie tels que l'agriculture, le tourisme et l'investissement privé.

De plus, selon G. Massiah (1993), dans *La dette algérienne et l'ordre mondial*, pendant les années 70 l'Algérie émergeait comme un pays moderniste avec l'ambition de recycler les pétrodollars et de contracter de nouveaux crédits pour financer son développement qui sont facile à obtenir mais à la fois chers, considérant leurs taux d'intérêt élevés et à haut risque, considérant le fait qu'ils sont à des taux variables. (Massiah, 1993).

Sur le plan politique, cette ambition économique suscitait beaucoup de dissensions au plus haut niveau du pouvoir politique et masquait mal un « effondrement du front fragile et incertain né de la décolonisation. » (Massiah, 1993 : 2). En effet, la situation économique des années 70 avait fait que l'Algérie des années 80 était devenue le premier pays importateur de produits

¹¹ Plusieurs plans de développement : Un plan triennal (1967-1969), deux plans quadriennaux (1970-1973) et (1974-1977), une période de remise en question et deux plans quinquennaux (1980-1984) et (1985-1989).

de première nécessité (céréale, semoule, huile, sucre) par tête d'habitant, qui n'arrivaient pas à combler les besoins d'une population en plein essor démographique. À ce titre, Massiah souligne que « l'explosion populaire d'octobre 1988 remettait en cause la légitimité du pouvoir et pour toute la classe politique. » (Massiah, 1993 : 36). La conséquence immédiate des revendications populaires de 1988 était l'avènement d'un gouvernement réformateur avec comme feuille de route d'ouvrir le pays sur l'extérieur et de régler le problème de la dette publique extérieure (Talahite, 2010). Cette réforme visait à mettre en place progressivement une véritable politique économique, qui n'avait jamais existé auparavant (Talahite, 2010). La résistance des rentiers du régime politique et la réticence des investisseurs étrangers avaient fait en sorte que les réformes n'avaient pas abouti, ce qui avait précipité le départ du gouvernement réformateur, en 1991. Suite à cette situation, des élections législatives avaient été tenues, en 1992 et les islamistes du FIS avaient remporté la majorité des sièges du parlement. L'effet de surprise était grand pour toute la classe politique qui ne s'attendait pas à un tel résultat et l'armée populaire avait pris les devants en annulant le scrutin et en décrétant un état de siège. De 1992 à 1994, ce coup d'État avait été accompagné par une remise en cause des réformes déjà engagées. Ce bouleversement politique avait abouti à un vide constitutionnel et avait précipité le pays dans une guerre civile sanglante qui marqua toute la décennie 90.

J. McDougall (2007), dans son article *After the War: Algeria's Transition to Uncertainty*, avait réexaminé la période de la guerre civile des années 90 et ses conséquences politiques, économiques et sociales. Il en avait conclu que le système politique algérien s'était ouvert pour consacrer un autoritarisme sous couvert de multipartisme et de démocratie de façade, caractérisée par l'exclusion de sérieuses alternatives politiques. En revanche, l'auteur précise

que malgré la dérive autoritaire, l'Algérie n'était pas une dictature et son régime n'était pas monolithique.

[Le régime politique] n'[avait] pas débouché sur une transition du modèle de technocratie bureaucratique, allant du haut vers le bas à une véritable option politique arbitrée par une souveraine décision populaire » (McDougall, 2007 : 38).

En fait, à la suite de la guerre civile, le principal souci du consensus politique en Algérie était de « retourner à un *statu quo* 'ante' politique et social afin de perpétuer les intérêts économiques d'une élite cherchant à faire coexister les tentatives de réformes néolibérales avec leurs désirs de monopolisation des importations. (McDougall, 2007 : 39). À partir de cette revue rétrospective de l'évolution politique et économique de l'Algérie, plusieurs spécialistes de l'économie algérienne avaient écarté l'option économique comme motivation principale de la décision du paiement de la dette extérieure par anticipation, car les indicateurs de la solvabilité du pays témoignent d'un certain contrôle de la situation financière par les autorités algériennes. Pour approfondir cette thèse, nous devons examiner ce qu'avait été écrit sur l'état de solvabilité du pays et le degré de soutenabilité de son endettement.

1.3.2 Solvabilité de l'Algérie, et soutenabilité du niveau de son endettement

Khaled Menna démontre à partir des statistiques de la BM qu'à la fin des années 1990 et au début des années 2000, la dette algérienne s'estimait à 31,4 milliards de dollars et que 80% de cette dette était employée dans l'assainissement des entreprises publiques et des créances irrécouvrables des banques publiques (Menna, 2004).

Cependant, les encours de la dette poursuivaient une tendance à la baisse d'année en année, ce qui constitue un indice sur la soutenabilité de la dette algérienne, puisque selon la définition de la soutenabilité de la dette, retenue par Menna, elle constitue une situation où un pays arrive à payer les intérêts sur l'encours de sa dette sans avoir besoin de contracter de nouveaux crédits (Menna, 2004). À partir de là, l'Algérie est considérée comme étant solvable au regard de ses créanciers internationaux, ce qui lui permet de continuer à recevoir de nouveaux financements extérieurs (Menna, 2004).

En effet, contrairement à un individu ou à une entreprise, l'État possède une durée de vie potentiellement infinie, ce qui lui permet de ne jamais rembourser sa dette dans son intégralité. Selon le *théorème d'équivalence* de Ricardo, la dette publique est équivalent à un impôt futur, ce qui implique que les générations futures pourraient souhaiter placer une partie de leur épargne dans des titres de la dette publique. Par conséquent, même si cette épargne est proportionnelle au revenu national, la dette publique de l'Algérie peut être envisagée selon un scénario futur positif. À partir de là, Menna nous indique que la dette algérienne demeure stable en pourcentage du PIB, en conformité avec la thèse selon laquelle « une dette publique stable en pourcentage du PIB est soutenable ; tandis qu'une dette qui croît continuellement en pourcentage du PIB ne l'est pas. » (Menna, 2004 : 4). Elle est également en conformité avec la définition de soutenabilité de la dette extérieure des IFI, selon laquelle la dette extérieure est considérée comme insoutenable lorsque le ratio du stock de la dette par rapport aux recettes budgétaires est supérieur à 250% ou bien lorsque le ratio du stock de la dette par rapport aux exportations est supérieur à 150%. La base de ce raisonnement est que le pays doit générer des excédents commerciaux futurs suffisant pour pouvoir payer les intérêts sur sa dette, ce qui est le cas de l'Algérie. En effet, le pays possède d'importants excédents budgétaires sous forme de FRR et autres placements financiers.

En revanche, selon K. Menna (2004), F. Talahite (2010), M. Ouchichi (2011) et plusieurs autres observateurs de l'économie algérienne dont nous avons pu examiner les travaux, le risque potentiel de la dette algérienne réside dans la volatilité des prix du pétrole et des mouvements internationaux du taux de change. À l'examen de la situation économique algérienne par rapport à celle des autres pays producteurs de pétrole, la situation budgétaire du pays paraît caractérisée par une volatilité très élevée.

Les transferts et les dépenses d'investissement sont à présent les principales sources internes de volatilité des dépenses budgétaires en Algérie, par rapport à d'autres postes de dépenses. (Menna, 2004 : 10)

De plus, des estimations empiriques sur lesquelles se base Menna, à partir des travaux de Bayoumi et Eichengreen (1995), Gavin et Perotti (1997), Gavin et al. (1996), Talvi et Végh (2000), confirment l'hypothèse que depuis les années 2000 l'augmentation des recettes des hydrocarbures avaient toujours été accompagnée par une augmentation du déficit budgétaire. Ceci est expliqué par le fait qu'une politique budgétaire *pro cyclique*¹² fait augmenter le déficit malgré la discipline en matière de dépense publique préconisée par le PAS du FMI.

Suivant le cycle pétrolier, baisse et augmentation des prix, la politique budgétaire amplifie les conséquences de la crise sur le reste de l'économie. (Menna, 2004 : 11)

Le mal de l'économie algérienne n'émane donc pas tellement du poids de sa dette publique extérieure, mais plutôt de l'aggravation des niveaux de

¹² Selon le dictionnaire de l'économie politique, le terme *cyclique* ou *procyclique*, se dit d'une valeur dont l'évolution, liée souvent à des facteurs macroéconomiques, dessine de grands mouvements alternants tendance économique haussière et tendance baissière.

dépenses publiques et « pour s'en sortir, le pays [devrait] jouer sur sa latitude budgétaire pour créer les conditions budgétaires *contre cycliques*¹³ » (Menna, 2004: 12).

Le problème, selon les observateurs de la vie politique algérienne, était foncièrement lié à la spécificité de la situation du pays, un pays qui vit un déficit démocratique entretenu par l'utilisation de la rente exogène des hydrocarbures pour maintenir un *statu quo* politique et social. En créant des couches sociales dépendantes des rentes mensuelles sans contrepartie productive, l'élite dirigeante en Algérie avait réussi à créer un soutien au sein de la société contre toute tentative de changement du mode de gouvernement.

[Le FRR] ne remplace pas une solide gestion budgétaire, ne limite pas les dépenses budgétaires et ne réduit pas la volatilité des prix [du pétrole] et l'incertitude [qui lui est liée]. [De plus] [...] le gouvernement algérien ne publie pas les chiffres détaillés du FRR. La banque centrale non plus ne donne pas les entrées et sorties de ce fonds. Elle publie seulement son solde. (Menna, 2004 : 16-17)

Une fois la question économique du paiement de la dette par anticipation analysée, nous pouvons désormais nous intéresser à la motivation politique qui semble se manifester, selon notre hypothèse, sous forme de convergence stratégique entre élites à l'échelle nationale et internationale dans le but de maintenir un *statu quo* économique et politique.

¹³ Le terme *politique contracyclique*, selon le même dictionnaire, est un type particulier de politique économique qui consiste à stimuler l'économie lorsque celle-ci tend à ralentir, et à la freiner lorsqu'elle s'emballe.

1.4 Liens entre situation économique, logique de reproduction d'une forme spécifique de pouvoir politique et insertion de l'Algérie dans l'économie globale

Dans notre revue de la littérature, nous avons vu que, selon McDougall, le manque de politique économique s'explique par la volonté des détenteurs du pouvoir politique algérien de faire perpétuer les intérêts économiques d'une élite qui cherchait à faire coexister les tentatives de réformes néolibérales avec leurs désirs de monopolisation des importations. En effet, durant les années 90, dans la foulée du paradoxe des nouvelles réformes qui n'aboutissent pas et de la remise en cause continuelle des réformes, il nous est difficile d'avoir une lecture relevant de la politique économique adoptée par le pays.

En 2006, encouragé par le prix élevé du pétrole, estimé à 32.5 dollars le baril, et une croissance du PIB de 5%, le gouvernement algérien avait tenté de redresser le secteur public qui était déjà fragilisé par les PAS. Deux ans auparavant, soit en 2004, le gouvernement avait également décidé de payer sa dette publique au complet afin de regagner de l'autonomie décisionnelle. Cependant, dans le manque d'une stratégie économique cohérente, cette décision semble être une mesure isolée, car selon McDougall, force est de constater qu'il « n'y avait pas derrière cette démarche une véritable stratégie économique cohérente et compréhensible. » (McDougall, 2007 : 39). Plusieurs observateurs de la vie politique algérienne s'accordent sur le fait que ce flou en matière de politique économique avait servi la stratégie politique de maintien des élites au pouvoir.

La conséquence de ce manque de stratégie économique [avait] débouché sur un éclecticisme gérant la situation économique au jour le jour. Le pétrole et le gaz comptaient pour 98% des revenus de l'exportation et l'économie était transformée en une économie de 'bazar' basée sur les importations de biens et de services de consommation. (McDougall, 2007 : 40)

Pour certains analystes, cette opération [de paiement de la dette par anticipation] ne se justifiait pas nécessairement, du point de vue de la rationalité économique et financière, au vu de son coût d'opportunité. Cependant, à [la connaissance des deux auteurs], aucune évaluation n'[avait] été faite permettant de comparer le coût du remboursement anticipé avec celui du remboursement à terme, en fonction des différentiels de taux d'intérêt. (Talahite et Hammadache, 2007 : 5)

Le manque d'une stratégie économique viable permet de croire qu'il existe des motivations d'ordres divers. Une première hypothèse peut être que traumatisé par le rééchelonnement de la dette extérieure, le gouvernement dans son mode de gestion des excédents financiers¹⁴, s'imposait une prudence particulière en évitant de recourir à une politique d'ouverture économique de long terme. Une seconde hypothèse peut être que le paiement de la dette extérieure était surtout motivé par la volonté de la BA de faire diminuer l'excès de liquidités provoqué par l'accumulation de réserves de change du FRR¹⁵, montant qui s'était avéré porteur de risque d'inflation (Talahite et Hammadache, 2007: 4-5). En effet, la question de l'utilité du paiement de la dette publique extérieure se pose avec acuité, dans le climat de contre productivité économique qui règne sur l'Algérie.

Cette politique [avait débouché] sur une impasse, car plus les excédents [s'accumulaient], plus ils [paralisaient] l'économie, et un excès de précaution [pouvait] avoir des conséquences catastrophiques. (Talahite et Hammadache, 2007 : 25).

¹⁴ Par excédents financiers, Talahite et Hammadache parlent d'accumulation de réserves, de remboursement anticipé de la dette extérieure et de constitution d'une épargne budgétaire.

¹⁵ Le FRR était créé à l'origine pour protéger l'économie des retournements de conjoncture sur les marchés pétroliers.

Il est vrai que dans la série des motivations annoncées, le motif politique n'avait pas été clairement évoqué ; cependant nos deux auteurs avaient tout de même confirmé que la stratégie de recours au paiement de la dette par anticipation ne recouvrait aucun fondement économique. Le mal n'était pas dans la capacité financière du pays à entretenir la soutenabilité de sa dette extérieure ni dans sa capacité à préserver son image de pays solvable.

En nous appuyant sur l'analyse de F. Talahite et A. Hammadache (2007), J. McDougall (2007), G. Massiah (1994) et S. George (1995), la première lecture qui se dégage fait état de la coresponsabilité entre facteurs internes et facteurs externes. En effet, d'une part, la responsabilité de la détérioration de la dette algérienne était la conséquence de la gestion interne du pays et de l'autre, elle relevait du climat international dans lequel elle avait évolué qui avait accentué ses traits.

En ce qui concerne la responsabilité interne, elle relevait du mauvais choix en matière de politique économique et surtout du manque de politique économique à long terme. Cette situation s'explique par le déficit démocratique que vivait le pays, qui était caractérisé par « une société de distribution de rentes et un pouvoir oligarchique générant de façon quasi mécanique la bureaucratie, la corruption et la répression. » (Massiah, 1994 : 35).

[La conséquence de cette situation était] une rigidité du système de production [...] un monopole du commerce extérieur [...] contrôlé par une poignée de dirigeants au sommet de l'État [...] un abandon de l'agriculture et une industrialisation qui s'est avérée improductive et inefficace. (Massiah, 1994 : 35-36)

En ce qui concerne la responsabilité externe, S. George (1995) nous indique que le modèle de développement proposé par les IFI n'était pas adapté aux spécificités de chaque pays qui l'applique.

[Les modèles de développement] était couteux, imitatif, inadapté et reposant sur une vision a-historique du développement de la crise de la dette publique des pays en développement [...]. Depuis 1988, l'Algérie consacrait 80% et plus de ses revenus d'exportation au service de sa dette extérieure. Elle n'a obtenu son premier rééchelonnement de la dette de la part du FMI que six ans après, soit en 1994. Pendant tout ce temps, la structure politique, économique et sociale du pays n'avait pas cessé de se détériorer. (George, 1995: 3, 7)

Selon une étude qui avait recensé 9 pays du Bassin méditerranéen (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Tunisie, Syrie et Turquie), qui présentait l'endettement selon le type de créance.

Les crédits octroyés par le FMI étaient insignifiants par rapport à la totalité de la dette des 9 pays. De cette proportion minime, l'Algérie recevait à elle seule un peu plus de la moitié du crédit octroyé. En fait, les banques privées possédaient la part du lion de cet endettement. Pour l'Algérie, la dette auprès des banques commerciales représentait 57 % de l'ensemble de sa dette. L'orientation de l'endettement du pays vers le privé s'explique par le fait que souvent un pays exportateur de pétrole utilise sa ressource naturelle comme garantie de remboursement pour emprunter auprès des banques privées. Il est généralement reconnu que la dette privée comporte plus de risques que les autres types de dettes, puisqu'elle est contractée à des taux d'intérêt variables. (George, 1996 : 6)

Cependant, rien n'avait été fait pour définir clairement la partie de la responsabilité des créanciers dans cette situation.

La responsabilité de l'accumulation de la dette [était] partagée, mais les créanciers ne [subissaient] aucune sanction financière de leurs mauvaises décisions passées et [laissaient] tout le poids de l'ajustement peser sur les seuls débiteurs. Quand les responsabilités sont partagées, les conséquences devraient être assumées conjointement. Ce n'est pas actuellement le cas [...] [De plus] les PSM [avaient] tout intérêt à coopérer et à élaborer des arguments et des positions communes à l'égard de leurs créanciers. C'est également aux débiteurs de faire comprendre aux créanciers les atouts que ces derniers [perdaient] en persistant dans la voie actuelle. » (George, 1996: 24).

Dans le cas qui nous concerne, ce que nous retenons de cette revue de la littérature, qui va nous aider grandement à formuler notre argumentation au chapitre IV, est que le paiement de la dette par anticipation, n'avait fait qu'aider les institutions créancières à se dérober de leurs responsabilités dans l'enlèvement de l'endettement de l'Algérie.

1.5 Concepts clés liés à l'interaction entre les parties de la relation d'endettement

Le concept d'interactions entre partenaires de la relation d'endettement est difficile à appréhender, dans la mesure où celles-ci s'exercent dans un cadre de négociation qui est souvent limité à un cadre restreint de rapports de forces préétablis. En effet, notre hypothèse cherche à examiner le rapport entre divers acteurs d'une même relation d'endettement, où le concept d'interaction prend une signification spécifique qui sous-entend l'idée de l'existence d'un rapport de force et de convergence stratégique. De ce fait, l'examen de l'interaction entre facteurs internes et facteurs externes qui caractérisent la relation d'endettement entre autorités algériennes et ses créanciers, nous conduit à mettre l'accent sur le processus de rencontre et de négociation qui est supposé mener vers une convergence d'idées entre les acteurs impliqués dans les relations d'endettement.

Toujours dans une perspective de démontrer notre hypothèse, selon notre cadre d'analyse, la définition de la négociation que nous retenons est celle d'une interaction rationnelle entre deux ou plusieurs parties de la relation d'endettement, excluant les méthodes de déception, de corruption, ou l'implication directe et indirecte de l'utilisation de la force. Selon le diplomate V. Camilleri (2013), dans son article *Persuasion as the step towards convergence in negotiations*, cette définition est en accord avec la réalité des rapports d'échanges entre les différents acteurs de cette relation d'endettement.

En fait, en excluant les méthodes de déception, de corruption, et d'implication directe ou indirecte de l'utilisation de la force, nous nous offrons une définition simple, qui nous permet d'examiner des relations qui sont complexes de par leur nature. De plus, il est important de noter que dans une relation d'échanges entre parties d'une relation d'endettement, le processus de négociation relevant de chaque partie opère dans les deux sens. C'est-à-dire, un négociateur qui représente les intérêts de son pays arrive à la table de la négociation avec des instructions fermes sur lesquelles il ne possède souvent aucun pouvoir d'altération ou de modification. Suite à une session de négociation, dans laquelle le négociateur tente de persuader rationnellement son adversaire de changer sa position initiale, il retourne à ses supérieurs avec de nouvelles propositions essayant de les persuader de la nécessité de modifier leurs instructions initiales. Dans ce sens, le négociateur fait un double travail de persuasion, le premier sur ses adversaires et le second sur ses supérieurs hiérarchiques (Camilleri, 2013). Cependant, pour que cette définition ne prenne pas une connotation naïve, il est important de prendre conscience que chaque partie, avant d'arriver à la table de la négociation, doit être parfaitement au courant du rapport de force dominant.

[The] more important factors are the diplomats' firm grasp of the essential points of their side's position, their clear awareness of the essential points of the other side, and a frank assessment of the background balance of force (tactical or strategic, military or economic, and to a relative extent also legal or moral) between them and the opposing side. (Camilleri, 2013)

Mettant en exergue le caractère interdépendant des parties à la négociation, Christophe Dupont donne une définition particulièrement intéressante pour notre travail.

La négociation est l'activité mettant en présence deux ou plusieurs parties (individus, groupes, délégations) qui, en raison de leur interdépendance, veulent trouver une issue satisfaisante et non violente à une situation exigeant, de la part de chacun, la prise en compte de la réalité de l'autre. (Dupont, 1994)

En effet, selon cette perception de la négociation, les intérêts, les croyances et les règles ne sont pas nécessairement fixes et peuvent évoluer et/ou changer au cours d'une négociation. Cette perception de la négociation nous confortera dans notre démarche d'analyse des liens qu'entretient l'Algérie avec ses créanciers pour une période de temps. Elle nous permettra d'éviter de tomber dans un déterminisme qui suppose l'idée de croire que les intérêts, les croyances et les règles sont fixés et ne sont pas amenés à évoluer ou changer au cours de la relation du pays avec son environnement extérieur.

Maintenant que cette revue exhaustive de la littérature a pris forme nous pouvons maintenant procéder à la construction de notre argumentation qui s'étalera sur les trois chapitres suivants.

CHAPITRE II

ORIGINES DE L'ENDETTEMENT ALGÉRIEN DE 1962 À 2004

Introduction

Dans ce chapitre nous retraçons les origines des institutions économiques algériennes en lien avec l'évolution de l'endettement et du désendettement du pays. Pour saisir cette relation, il est primordial d'adopter un double regard qui nous permet d'examiner l'évolution interne en rapport avec les relations qu'entretient le pays avec ses bailleurs de fonds externes. En effet, comprendre l'endettement algérien, nous oblige à remonter aux origines de l'endettement des pays du Sud, de manière générale et à ses origines internes de manière spécifique. La conjugaison des deux d'origines nous aide à appréhender l'endettement du pays en lien avec l'évolution économique et institutionnelle au niveau national et international, ce qui peut s'effectuer en remontant à la fois à la création des institutions financières internationales, suite à la Seconde Guerre mondiale¹⁶ et à l'indépendance du pays en 1962.

Selon Deblock et Kazi Aoul (2001), dans leur livre *La dette extérieure des pays en développement*, la problématique de la dette extérieure des pays du Sud est éminemment politique.

¹⁶ Il s'agit de la période de la création des institutions de *Bretton Woods* et lancement du Plan Marshall que les États-Unis avaient adopté pour reconstruire l'Europe après la Seconde Guerre mondiale.

[...] Il ne faut pas perdre de vue que les décisions qui sont prises [au niveau des IFI] sont avant tout politiques et qu'elles sont entérinées par tous les États membres, par des conseils d'administration d'abord et des assemblées des membres. Ensuite [...] [l]es origines de la dette du tiers-monde [en général] sont très lointaines et ses causes, multiples. Elles s'enracinent en tout premier lieu dans le sous-développement lui-même et dans la difficulté pour les pays en développement de susciter un développement auto-entretenu. (Deblock et Kazi Aoul, 2001 : 4, 141).

À partir de là, pour remonter aux origines de l'endettement de l'Algérie, il faut garder en perspective l'aspect politique et ses liens étroits avec le sous-développement du pays.

2. 1 Origines de l'endettement des pays du Sud

2. 1. 1 Origines externes

De manière plus ponctuelle, l'origine de l'endettement des pays du Sud peut être retracée à l'apparition des eurodollars sur les marchés financiers européens. Ces eurodollars avaient été prêtés aux pays nouvellement indépendants de l'Asie, de l'Amérique latine et de l'Afrique. De plus, le choc pétrolier de 1973 avait drainé des sommes colossales de revenus vers l'extérieur des pays en développement, riches en matières premières, placées dans banques des pays développés. Suivant le même schéma des eurodollars, les pétrodollars avaient été prêtés, à des taux d'intérêt très faibles, aux pays du sud¹⁷ en manque de financement de leurs projets de développement.

La BM, sous la présidence de Robert McNamara, avait joué un rôle prépondérant dans l'accroissement des prêts aux pays en développement. Selon É. Toussaint et D.

¹⁷ Y compris à des pays producteurs de pétrole tels que l'Algérie, le Mexique et le Venezuela

Millet (2003) et J. Stiglitz¹⁸ (2000) l'action d'emprunt obéissait à une logique d'intérêts géopolitiques et géostratégiques, qui conditionnait l'argent prêté à un droit de regard sur la politique économique de chaque pays qui faisait recours à ses prêts.

Dans de nombreux cas, les prêts étaient destinés à corrompre des gouvernements pendant la guerre froide. Le problème n'était pas alors de savoir si l'argent favorisait le bien-être du pays, mais s'il conduisait à une situation stable, étant donné les réalités géopolitiques mondiales.¹⁹ (Stiglitz, 2000).

En effet, pour effectuer le paiement de leurs dettes, les pays du Sud avaient été contraints à accélérer leur spécialisation en exportation de matières premières, renforçant ainsi leur dépendance sur les ressources naturelles. De ce fait, ces pays se trouvaient en situation de concurrence entre eux pour vendre leurs matières premières à des prix bas, en raison de l'abondance de l'offre par rapport à la demande. Cette abondance avait eu l'effet de réduire considérablement les revenus des pays du Sud. La crise de la dette du Mexique de 1982 peut être vue comme la conséquence directe de la réduction du prix du pétrole de 1981.

Pour plusieurs observateurs de la crise d'endettement, cette situation obéissait, en partie au moins, à une stratégie occidentale de changer les règles du jeu unilatéralement (Toussaint et Millet, 2003). De fait, le contrôle qu'exerçaient les pays riches sur l'endettement des plus pauvres avait pris une nouvelle forme, lorsqu'en 1982 Paul Volker²⁰ avait décidé une augmentation importante des taux d'intérêt dans le but d'attirer les investissements aux É.U. En réponse à cette

¹⁸ Joseph Stiglitz, économiste en chef de la Banque mondiale de 1997 à 1999 et prix Nobel en économie en 2001.

¹⁹ Ce texte est cité par Éric Toussaint et Damien Millet dans *Origine de la dette des pays du Tiers-Monde*, à partir de *L'autre mondialisation* de Joseph Stiglitz, Arte, 7 mars 2000.

²⁰ Paul Volcker était directeur de la Banque fédérale des E.U. sous la présidence de Ronald Reagan.

politique, les pays de l'Europe de l'Ouest avaient augmenté les taux d'intérêt à leur tour, pour garder les investissements sur leur territoire. Ces manœuvres avaient comme conséquence immédiate un triplement de la dette des pays du Sud, qui avaient emprunté des sommes colossales à des taux d'intérêt faibles, mais variables durant les années 70. En effet, suite à cette décision unilatérale des É.U., le taux d'intérêt était passé de 4-5% en 1970 à 16-18% en 1981 (Toussaint et Millet, 2003). Nous pouvons déduire à partir de ces faits que ce facteur externe avait joué un rôle déterminant dans l'enfoncement des pays en développement dans une crise d'endettement sans précédent. En ce qui concerne l'Algérie, en plus de la mauvaise gestion interne, que nous allons détailler dans les origines internes du processus d'endettement, le pays s'est retrouvé à payer des crédits, qui avaient triplé du jour au lendemain, avec des ressources qui avaient également baissé au cours de la même période. Cette conjugaison de facteurs au cours des années 80 avait contraint l'Algérie à s'endetter encore davantage pour payer sa dette (principal et intérêt), cette fois-ci à des taux d'intérêt très élevés.

2. 1.2 Origines internes

Depuis les premières années de son indépendance, l'élite politique de l'Algérie n'avait pas eu beaucoup de mal pour arriver à un consensus pour rompre avec le modèle libéral colonial. À cet égard, l'idéologie socialiste avait même été poussée à l'extrême pour couper les ponts avec l'héritage colonial, surtout au vu du soutien qu'avait reçu la révolution algérienne de l'URSS et des pays du bloc socialiste.

L'expérience de l'évolution économique algérienne, se [distingue] par le fait que c'est [le seul pays] dans la région où la transformation socialiste [avait] été poussée le plus loin. (Talahite, 2010 : 7)

Comme nous l'avons précisé dans notre introduction, nous allons accorder une attention particulière à la période 1988-1991, car elle constitue la séparation entre

deux périodes distinctes des grandes orientations économiques de l'Algérie. Avant de nous pencher sur cette période charnière de l'évolution institutionnelle et économique du pays, nous devons examiner les circonstances qui avaient amené le pays au changement de cap idéologique et qui l'avait conduit aux sanglants événements d'octobre 1988, suivies d'une ouverture politique et économique. En effet, depuis son indépendance en 1962, l'Algérie avait procédé à une vague de nationalisation des « biens vacants » qui étaient générés par le départ massif des colons vers la France après l'indépendance du pays. Cette démarche de nationalisation s'inscrivait dans un contexte du mouvement généralisé de décolonisation à l'échelle planétaire. La récupération des propriétés vacantes, telles que logements, entreprises, commerces, terres, cinémas, théâtres et autres biens, avait comme objectif de protéger le patrimoine immobilier de l'appropriation anarchique. Néanmoins, ce processus s'est avéré « opaque et n'[avait] pas débouché sur la création d'un véritable secteur public. » (Talahite, 2010 : 10). Le projet de nationalisation des biens publics par l'État s'était poursuivi jusqu'à la nationalisation des hydrocarbures, le 24 février 1971. Cette décision unilatérale de la part des autorités algériennes avait mené au plafonnement du capital détenu par les compagnies pétrolières étrangères à 49%.

Le mouvement de nationalisation visait la modernisation accélérée de l'économie, ce qui avait suscité l'engouement de la population autour du projet de construction d'un pays politiquement stable et économiquement fort. Cependant, cette ferveur nationaliste avait tout de suite buté sur la dure réalité de la transformation de l'élite dirigeante en une oligarchie qui s'était appropriée un bon nombre de biens vacants. L'appropriation illégale des biens publics pour l'utilisation personnelle de personnes au sommet de l'État, ainsi que leurs réseaux familiaux et amicaux, avait conduit à un gaspillage et une réduction du rendement du capital foncier, ce qui avait entravé le développement du pays (Talahite, 2010). En ce qui concerne l'industrialisation de l'Algérie, c'est cette même élite oligarchique qui allait diriger le projet du développement du pays.

2.2 Période étatisée d'industrialisation et évolution de la dette publique extérieure algérienne

Le projet d'industrialisation du pays avait misé sur le recyclage des pétrodollars et sur des crédits faciles à contracter auprès des banques étrangères, mais qui se sont avérés coûteux pour l'économie par la suite. La dette publique avait commencé à augmenter, mais au début elle était rapidement couverte par le prix élevé du pétrole. Dans les sphères politiques à cette époque, la dissension devenait apparente entre ceux qui étaient pour une centralisation de l'activité économique et ceux qui appelaient à une transition vers le marché autorégulé. Le débat se déroulait sur fond de recours au financement externe pour réaliser un projet industriel coûteux et inefficace. La tentative de venir au secours d'un projet industriel lacunaire « masquait mal l'effondrement du front politique, fragile et incertain, né de la décolonisation. » (Massiah, 1993 : 2).

Pour comprendre l'évolution de la situation économique du pays, il est utile de dresser un portrait des grandes tendances qui l'ont caractérisée. Les données statistiques de la BM employées par Y. Benabdallah (1999) documentent le problème de financement des importations qu'avait vécu l'économie algérienne durant les années 70. À partir du *Tableau 2.1* nous pouvons constater la nature gigantesque des investissements publics durant les différents plans de développement. Rien que pour les deux plans quadriennaux (1970-73) et (1974-77), les autorités algériennes avaient décrété une pause allant de 1978 à 1989, afin de parachever le retard d'investissement et se lancer dans un nouveau plan quinquennal (1980-84). La pause décrétée devait donner du temps aux autorités de trouver les financements qui couvriraient les importations nécessaires à la concrétisation de gigantesques projets contenus dans les deux plans quadriennaux. D'ailleurs, les montants injectés en 1978-79 provenaient du recours accru au financement extérieur pour combler les retards en investissement.

En fait, malgré l'augmentation des prix du pétrole due au choc pétrolier de 1973, suite auquel les exportations de pétrole avaient augmenté de 145% en 1974²¹ par rapport à l'année précédente, le pays n'arrivait pas à satisfaire ses importations galopantes²². Depuis cette date, le déficit commercial n'avait pas cessé de se creuser et le ratio du service de la dette, qui était négligeable en 1973, avait atteint 25% en 1979. Le stock de la dette avait augmenté en moyenne de 3 milliards de dollars par an, entre 1974 et 1979. Au début des années 70, la dette était moins de 5 milliards de dollars. En 1975, elle s'élevait à 6.870 milliards de dollars et le service de la dette était de 0.860 milliards de dollars.

Tableau 2.1 Taux d'investissement public jusqu'au deuxième plan quadriennal

Années	Pourcentage
1967/1969	26,40 %
1970/1973	33,50 %
1974/1977	46,04 %
1978/1979	54,70 %

Source : A. Dahmani, L'Algérie à l'épreuve...Op.cit.p. 40 (Ouchichi, 2011 : 53)

L'investissement industriel massif, mais peu productif des années 70, l'abandon de l'agriculture et l'inégalité de la répartition de la richesse avaient accéléré la détérioration de la situation de l'endettement du pays. Les travaux de A. Benachenhou,²³ et de F. Talahite (2010) documentent comment le transfert des revenus

²¹ Selon les statistiques de la BM, en 1994, les exportations du pétrole avaient augmenté 3.5 fois par rapport à 1972.

²² Selon les mêmes statistiques, les importations avaient augmenté de 45% en 1973, 80% en 1974 et 35% en 1995.

²³ Abdelatif Benachenhou, économiste et ancien ministre des Finances de 1999 à 2001, puis conseiller économique du président Bouteflika de 2001 à 2003.

de la fiscalité ordinaire à la fiscalité des hydrocarbures avait évalué et comment le déclin de l'agriculture était dû à l'abondance des revenus pétroliers ; car il n'était pas nécessaire de chercher des revenus autres que pétroliers pour financer le développement du pays. Le *Tableau 2.2* et le *Tableau 2.3* montrent que les investissements étaient de plus en plus dépendants des exportations des hydrocarbures.

Tableau 2.2 Origine des ressources fiscales en (%)

	1963/1966	1967/1969	1970/1973	1974/1977	1978/1979
Fiscalité ordinaire	66,0	60,0	58,0	34,3	32,6
Fiscalité pétrolière	12,0	23,0	31,5	54,6	57,2

Source : A. Dahmani, L'Algérie à l'épreuve ...Op.cit.p. 35 (Ouchichi, 2011 : 61)

Tableau 2.3 Évolution des exportations des hydrocarbures et de l'investissement en millions de DA courants

Année	Exportation d'Hydrocarbures (1)	Investissements bruts (2)	(1) / (2) en %
1970	3 505,0	8 160,4	42,95
1971	3 149,0	8 342,2	37,75
1972	4 815,0	9 811,3	49,08
1973	6 296,0	12 417,5	50,70
1974	17 965,0	16964,4	105,83
1975	16 480,0	23 975,0	68,74
1976	20 363,0	31 358,1	64,94
1977	23 623,0	38 433,4	61,46
1978	24 170,0	50 789,7	47,59
1979	35 943,0	54 374,6	71,35

Source : Y. Benabdallah, Économie rentière et surendettement, Op.cit.p. 157 (Ouchichi, 2011 : 61)

La dépendance s'était transformée en détérioration vers la fin du second plan quadriennal, comme le montre le *Tableau 2.4*. Entre 1978 et 1979, les

investissements avaient de loin dépassé les revenus de la fiscalité des hydrocarbures, ce qui explique le recours au financement externe pour combler le manque en financement des investissements. C'est de cette façon que s'était mis en place le processus d'endettement algérien.

Tableau 2.4 Fiscalité en millions de DA et en (%) de l'investissement brut

Années	Fiscalité pétrolière (1)	Investissement brut (2)	(3) = (1) / (2) en %
1970	ND	ND	ND
1971	ND	ND	ND
1972	3 188,0	9 811,3	32,49
1973	4 416,0	12 417,5	35,56
1974	13 401,8	16 964,4	79,00
1975	13 461,6	23 975,0	56,15
1976	14 239,9	31 358,0	45,41
1977	18 019,0	38 433,0	46,88
1978	17 365,4	50 789,7	34,19
1979	26 516,0	50 374,6	52,64

Source : Y. Benabdallah, Économie rentière et surendettement, Op.cit.p. 164 (Ouchichi, 2011 : 60)

Le *Tableau 2.5* nous indique qu'entre 1974 et 1979, le stock de la dette avait connu en moyenne une augmentation de 3 milliards de dollars par an, soit une croissance moyenne de 32,5%. En fait, l'endettement de l'Algérie n'était pas uniquement la conséquence du projet industriel, mais également le fruit de l'abandon de l'agriculture et du recours à l'importation des produits alimentaires. À cet égard, pour faire face à la croissance démographique, l'État avait puisé dans les revenus financiers des exportations pour importer les produits d'agriculture à des prix bien inférieurs qu'ils auraient coûtés s'ils étaient produits dans le pays (Talahite, 2010).

Tableau 2.5 Évolution des ratios de solvabilités et de liquidité en %

Années	Stock dette % PIB	Stock dette % Exportations	Intérêts % Exportations
1974	37	92	4
1975	38	120	4
1976	54	170	6
1977	57	182	6
1978	57	215	8
1979	60	189	10

Source : Y. Benabdallah, Économie rentière et surendettement, Op.cit.p. 75 (Ouchichi, 2011 : 65)

De plus, comme nous l'avons vu plus haut, la domination des monétaristes au niveau des pays du Nord créanciers, au début des années 80, avait causé une augmentation des taux d'intérêt. La décision unilatérale des pays du Nord de faire passer les taux d'intérêt de 5% à 16% avait tout de suite fait exploser l'endettement de l'Algérie et engendré sa soumission aux contraintes des PAS. Les PAS incitaient les pays endettés à privilégier l'exportation des ressources naturelles, à défaut d'exportation des produits manufacturés, dont les prix avaient drastiquement chuté. Cette situation avait contribué à l'affaiblissement de la demande interne. Sur ce sujet, Massiah nous suggère que « [c]ette évolution négative du climat international [avait] une part de responsabilité importante dans la crise de l'endettement algérien. » (Massiah, 1993 : 35). Néanmoins, l'absence d'une stratégie de développement cohérente explique en grande partie l'enlèvement de l'endettement de l'Algérie, qui est imputé à la particularité du climat politique et social du pays caractérisé par « [une] société de distribution de rente et un pouvoir oligarchique qui [générât] de façon quasi mécanique la bureaucratie, la corruption et la répression. » (Massiah, 1993 : 35).

En 1982, dans ce climat de crise interne qui avait été amplifiée par les décisions unilatérales externes, la dette algérienne avait atteint 17.8 milliards de dollars et son service 4.6 milliards de dollars. Pour la même année, les exportations des hydrocarbures étaient passées de 4.5 à 13.5 milliards de dollars et le ratio de la dette sur les exportations était passé de 150% en 1975 à 134% en 1982. Pour la période

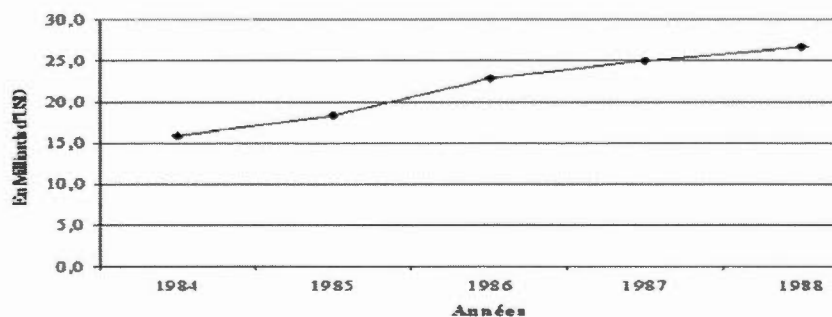
1986 à 1987, la situation de l'endettement algérien s'était détériorée assez rapidement pour atteindre 28.6 milliards de dollars, soit 227% des exportations et le service de la dette avaient atteint 9 milliards de dollars, soit 80% des exportations. Cette situation « [avait] exacerbé les tensions entre les choix économiques et la situation politique. » (Massiah, 1993 : 34). En d'autres termes, la dégradation de la situation économique avait mis à nu les oppositions entre différents courants politiques et avait causé un malaise politique et social qui avait mené à la rupture du contrat social (Massiah, 1993). En effet, l'Algérie était devenue un importateur mondial de biens de première nécessité, situation économique dans laquelle seuls les fournisseurs et les importateurs trouvaient leur compte. L'enlèvement de l'endettement du pays, l'amplification des réseaux de l'importation et de la corruption, la dépendance sur les importations était derrière le sentiment de misère sociale qui avait conduit les Algériens au soulèvement d'octobre 1988 « [remettant] en cause la légitimité du pouvoir politique en rejetant l'ensemble de la classe politique. » (Massiah, 1993 : 36). En 1985, la chute brutale du prix du pétrole avait fait baisser le total des recettes d'exportations de près de 55% de leur valeur. Cette chute avait amené le gouvernement à prendre des mesures d'austérité qui avaient engendré un repli des importations à hauteur de 54% de leur valeur et avait paralysé l'économie. Selon un rapport du Forum économique de l'Institut de la Méditerranée²⁴, la crise de 1985/86 avait eu un impact direct sur l'explosion du service de la dette.

Sur le plan politique, cette crise avait suscité un débat dans le pays sur le modèle économique à adopter sans que ceci ait abouti à une stratégie économique de long terme. Le fait de ne pas déboucher sur une stratégie économique viable permet de penser qu'il y avait dernière une volonté de faire régner le statu quo (Rapport de l'Institut de la Méditerranée, 2006 : 161).

²⁴ Le rapport porte l'acronyme FEMISE et dresse les profils des pays, dont celui sur l'Algérie.

Sous la menace de l'explosion sociale, le gouvernement avait décidé de recourir à l'endettement étranger pour maintenir les importations en biens de première nécessité tels que le blé, l'huile et le lait à leur niveau initial. Nous avons vu que la conjoncture internationale s'était imbriquée à l'instabilité politique interne pour donner lieu à « un système économique rigide, peu résistant aux chocs auxquels il est particulièrement exposé, du fait de la dépendance du pays vis-à-vis du commerce extérieur d'importations et d'exportations. » (Talahite, 2010 : 12). La dynamique négative qu'avait vécu l'économie avait enclenché un cercle vicieux selon lequel « la crise se nourrissait en permanence de ses propres conséquences, conduisant à la paralysie totale du système [économique] qui s'est manifesté notamment par la rupture des équilibres macroéconomiques, l'aggravation du déficit budgétaire et celui du secteur public, un accroissement dangereux de l'endettement, une pénurie des produits de première nécessité [et] le développement du marché informel. » (Ouchichi, 2011 : 161). La *figure 2.1* illustre l'évolution dramatique de l'endettement pour la période 1984 à 1988, intervalle qui avait suivi le plan quinquennal (1980-1984) et avait conduit le pays aux événements d'octobre 1988.

Figure 2.1 Évolution de l'endettement algérien de 1984 à 1988



Source : Statistiques extraites de la thèse de A.M. Djenane « Réformes économiques et agriculture en Algérie » Thèse de doctorat, Université de Sétif 1997, p. 76 (Ouchichi, 2011 : 115)

2. 3 Période de libéralisation de l'économie et endettement de l'Algérie

Nous venons de décrire la situation d'incertitude économique qui avait conduit aux émeutes d'octobre 1988, qui à leur tour avait conduit à l'avènement d'un gouvernement réformateur aux commandes du pays. Le gouvernement s'était immédiatement engagé dans des réformes politiques et économiques, avec l'objectif principal de réduire l'ampleur de l'endettement du pays. Les réformes visaient une rupture avec la stratégie politique menée jusqu'à lors « en autonomisant l'économie du politique et en mettant en place les instruments d'une véritable politique économique. » (Talahite, 2010 : 12). Cette démarche était motivée par une volonté d'éviter le recours aux PAS, en mettant en place un ajustement interne. Le reprofilage économique visait à épargner au pays de la nécessité de s'engager dans des négociations avec ses créanciers externes. Techniquement, le pays misait sur le rachat de 60% de la dette extérieure en la transformant en investissements indirects qui allaient prendre la forme de prise de participation par des investisseurs étrangers dans le capital des entreprises publiques. Toutefois, cette initiative allait échouer pour deux raisons principales.

Premièrement, à l'échelle externe, il y avait eu une réticence de la part des investisseurs étrangers à venir investir en Algérie, à cause de l'absence d'un marché financier interne et de l'incertitude entourant la conduite des réformes. Deuxièmement, à l'échelle interne, il y avait eu une forte résistance des rentiers du système qui ne souhaitaient surtout pas un changement de méthode de gestion économique (Talahite, 2010). À titre d'exemple, la transformation du capital des EPE en titres de participations, qui étaient gérées par des fonds de participation publique au niveau des entreprises²⁵, s'était heurtée à de fortes résistances internes. La

²⁵ Selon Fatiha Talahite (2010), les fonds de participations étaient une tentative de simulation du marché, mais aussi représentaient une étape vers leur ouverture progressive à des actionnaires privés, nationaux ou étrangers. Rien n'était encore fixé cependant, car ces mesures se heurtèrent alors à de fortes résistances.

résistance de certains rentiers de l'État à l'idée d'ouvrir le capital des entreprises publiques au secteur privé étranger s'expliquait par la crainte de perdre la main mise sur d'importants segments de l'économie du pays. La nouvelle législation qui avait donné l'égalité d'accès au secteur privé et public dans leur relation avec les banques et avec l'État était annonciatrice de grandes promesses permettant d'affranchir la société et l'économie de l'emprise de l'État. En fait, l'objectif était de reconstituer les entreprises par branches homogènes sous l'emprise de l'État comme dans les années 1970. La crainte était que la constitution de fonds de participation entraînerait un cheminement vers la privatisation graduelle des segments de l'économie. Il était donc impératif pour les concepteurs de la stratégie politique du maintien du monopole de l'État sur l'économie de s'assurer que les EPE ne soient jamais privatisées, ou détenu à hauteur de 49% par le capital privé national ou étranger, afin que l'État y reste majoritaire. Il était même question d'inscrire dans la loi que les entreprises dites « stratégiques » demeurent étatiques.

En 1992, le départ du gouvernement réformateur avait conduit à la tenue des élections législatives. À la surprise de toute la classe politique, les législatives de 1992 avaient fait des islamistes du FIS la première force politique du pays, puisque le parti avait remporté la majorité des sièges du parlement. La réaction de l'armée était de reprendre la situation en main, d'abolir la constitution, de décréter l'état d'urgence et de nommer un Haut Comité d'État (HCE)²⁶, le temps de préparer de nouvelles élections. La situation d'inconstitutionnalité dans lequel s'était retrouvée l'Algérie avait des conséquences négatives sur l'économie du pays. En effet, dans un contexte de chaos politique et de crise économique, le gouvernement algérien était contraint de

²⁶ La Constitution algérienne prévoyait que le président du *Conseil constitutionnel* (CC) assure l'intérim de la présidence de la République. Le titulaire du CC, Abdelmalek Benhabyles, s'est récusé. Le *Haut conseil de sécurité*, un organisme consultatif, avait désigné un *Haut Comité d'État* de cinq membres, doté des pouvoirs du président de la République.

rentrer dans des négociations avec les IFI pour tenter de trouver une issue à la question de la dette qui ne cessait de s'aggraver.

En revanche, l'évolution des évènements n'était pas linéaire et les individus composant les autorités algériennes n'étaient pas un groupe monolithique. Au sein du pouvoir algérien, il existait un débat, voire une lutte, entre ceux qui souhaitaient un rééchelonnement de la dette et ceux qui étaient pour un reprofilage de la dette grâce à des initiatives internes afin de ne pas tomber dans le piège des PAS et leurs conditionnalités (Massiah, 1993). En fait, de 1992 à 2000, dans cette lancée de questionnement des réformes précédentes et de tentatives de reprofilage, le secteur industriel était, selon la phase du débat, tantôt abandonné tantôt redynamisé. Quand les « pro-industrialisations » avaient le dessus, le projet industriel se voyait dynamisé et quand les prix du pétrole baissaient, les partisans de l'autorégulation s'engageaient dans des programmes de privatisation. Les tensions et revirements de cette période reflètent bien la complexité de la situation due au paradoxe du rôle ambigu de l'État, un État qui se déclarait officiellement comme étant désengagé du secteur public, mais qui continuait à intervenir dans l'économie en tentant d'assainir les entreprises publiques, dès que la situation financière du pays le permettait.

Selon F. Talahite (2010) et Y. Benabdallah (1999), ce paradoxe expliquerait pourquoi l'État avait renoué avec les coûteux plans de restructuration de la deuxième moitié des années 80, alors que la tendance globale était plutôt d'abandonner progressivement le secteur industriel à son sort.

De plus, selon les analyses de plusieurs économistes algériens parus dans la presse algérienne durant le premier trimestre de 1993²⁷, les deux options de reprofilage ou

²⁷ Selon plusieurs articles des quotidiens algériens *El Watan* et *El Khabar*, qui transcrivaient les débats et tables rondes, reprenant les avis d'opposants politiques ainsi que ceux d'économistes et de personnalités de la société civile, de haute notoriété.

d'annulation de la dette étaient des manœuvres économiques qui servaient à maintenir au pouvoir une classe politique désavouée par la population. L'analyse des articles de presse qui transcrivaient les débats sur le désendettement du pays, tenus par des économistes algériens, nous conduit à conclure que ces débats se concentraient avant tout sur les symptômes de la crise de l'endettement sans aller à ses racines politiques. Ainsi les recommandations qui en résultaient ne garantissaient pas un règlement définitif au problème. En effet, quand bien même les équilibres macroéconomiques réussissaient à dégager des surplus financiers « les sommes dégagées ne serviraient qu'à relancer la corruption et à retarder la recherche d'une sortie politique qui [devrait] être un préalable à la mise en œuvre d'une nouvelle politique économique. » (Massiah, 1993 : 39).

En 1994, sur fond de débats et d'instabilité politique, un plan d'ajustement structurel avait été mis en place dans le but de rééchelonner la dette qui à cette époque avait atteint plus de 30 milliards de dollars. En effet, les autorités algériennes avaient demandé le rééchelonnement de la dette publique extérieure pour permettre au pays de sortir de sa situation de cessation de paiement.

Cependant, le gouvernement de l'époque n'avait pas suffisamment de légitimité politique pour lui permettre de tenir face aux exigences du FMI et aboutir à un rééchelonnement à l'avantage du pays (Talahite, 2010). La faiblesse de la représentativité du gouvernement avait contribué à l'acceptation de mesures d'ajustement standard, qui ne tenait pas compte des réformes déjà engagées par le gouvernement réformateur. À titre d'exemple, entre 1962 et 1988, l'économie algérienne était certes étatisée, mais possédait un important noyau d'entreprises privées, sous la tutelle de l'État. Également, de 1988 à 1991, le gouvernement réformateur avait entrepris un rapprochement des activités des deux secteurs public et privé, une politique qui avait duré jusqu'à l'interruption des réformes, en 1992. À partir de 1992, il y a eu une rupture avec tous les efforts de libéralisation consentis

auparavant. De plus, même la loi de finances de 1994 qui coïncidait avec le premier PAS avait prévu une ouverture partielle de certaines entreprises d'État sans prendre en compte les acquis précédents en matière de libéralisation de l'économie (Talahite, 2010).

En fait, à partir de 1992, il y avait manifestement eu une volonté de la part des autorités de rompre avec l'héritage des privatisations du passé. La preuve en est que même l'ordonnance-cadre sur les privatisations qui était adoptée en concertation avec tous les partenaires sociaux en 1995 avait été amendée en 1997, car elle prévoyait la privatisation graduelle des entreprises publiques en commençant par les entreprises locales. En 1997, l'amendement de l'ordonnance-cadre de 1995 avait fait en sorte que l'ouverture du secteur industriel au capital privé, d'abord grâce à la création des fonds de participation puis par l'entremise de l'ouverture intégrale du capital des entreprises aux privés nationaux et internationaux, avait buté sur des obstacles de type administratif, technique ou encore légal.

En fait, les autorités algériennes qui avaient adopté l'ordonnance-cadre de 1995, dans le but de mettre en application les conditionnalités du PAS, avaient habilement dressé des obstacles pour que ces conditionnalités n'aboutissent jamais. Le résultat était que l'ordonnance-cadre, qui obéissait à l'obligation d'assainir le secteur industriel pour se conformer aux conditionnalités des PAS, avait donné lieu à un bilan très mitigé. En dehors de la privatisation de certaines grandes entreprises, telle que la reprise du complexe sidérurgique *d'El Hadjar* par le géant indien *Mittal Steel*, la réalisation du programme de privatisation avait piétiné. Les partenaires de l'Algérie le savaient, puisqu'à chaque rencontre de suivi que le FMI avait avec les autorités du pays, le partenaire algérien avait toujours réitéré son engagement de procéder aux réformes sans pour autant aller jusqu'au bout de leurs promesses (Talahite, 2010).

À partir de la fin des années 90 jusqu'à la première moitié des années 2000, l'économie du pays avait vécu un ballon d'oxygène du fait de l'embellie qu'avaient

connue les prix du pétrole, situation à laquelle se conjugait l'amélioration de la situation sécuritaire. La balance des paiements était devenue excédentaire, dès 2001. En 2007, l'afflux des ressources financières et le paiement de la dette avaient redonné aux industrialistes le goût de remettre sur pied un nouveau projet industriel.

Avant l'embellie financière des années 2000, la contrainte budgétaire avait tout de même poussé le gouvernement à entreprendre des réformes, même lacunaires comme nous l'avons exposé plus haut, elles visaient la consolidation du secteur privé, sans que cela ait donné de résultat probant en matière de création de la VA. En effet, entre 1989 et 2005/2006, le secteur privé avait dominé l'économie hors hydrocarbures à hauteur de 60 à 80%. Néanmoins, cet effort de privatisation n'avait pas eu une incidence significative sur la création de la VA. La croissance annuelle de la VA avait même reculée de 8.5% du PIB en 1989 à 5.7% en 2005 (Talahite, 2010). C'est toute la question de la capacité de l'économie algérienne à produire de la richesse qui est soulevée par ces chiffres.

L'explication que nous propose F. Talahite est que la libéralisation en Algérie avait toujours été instrumentalisée dans une perspective dirigiste, « tout au plus [il y avait eu] une ouverture extérieure contrôlée. » (Talahite, 2010 : 95). Selon M. Ouchichi (2011), comme le démontre le *Tableau 2.6*, l'amélioration de la gestion de la dette extérieure s'expliquait par les effets directs du rééchelonnement et demeurait tributaire des revenus exogènes des hydrocarbures ; elle n'était pas le fruit de l'amélioration de la productivité de l'économie.

Tableau 2.6 Évolution du stock de la dette et du ratio du service de la dette

Années	Dette extérieure (Milliards \$)	Ratio du service de la dette (%)
1990	29.80	69.00
1991	28.63	68.50
1992	27.08	76.60
1993	25.72	82.20
1994	29.65	47.10
1995	31.32	42.69
1996	32.09	31.48
1997	31.20	33.15
1998	30.20	47.80
1999	28.10	40.22
2000	21.36	21.23

Source : Construit à partir des données de la BM et les différents rapports du CNES, 1996 et 1998 (Ouchichi, 2011 : 190)

D'ailleurs, à la lecture du *Tableau 2.7*, nous remarquons un net recul du PIB durant la période 1990-2000. Les conditionnalités du PAS, même si elles étaient freinées par les obstacles dus à l'amendement de l'ordonnance-cadre de 1995, avaient été néfastes pour le tissu industriel du pays « à tel point qu'il n'est pas exagéré de parler de désindustrialisation [...] l'investissement productif fut divisé par deux pour tomber à 7% du PIB, ce qui s'est traduit par une baisse sensible de la croissance nominale cumulée du secteur industriel. » (Ouchichi, 2011 : 191).

Tableau 2.7 Croissance de la PIB en Algérie (1990-2000) en %

	1990	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Hydrocarbures	4,30	-	-	-	6.3	6.0	4.0	+7.8	+5.5
Agriculture	-9.30	-3.7	-9.0	15.0	21.3	-13.5	11.4	2.7	+6.6
Industrie	0.6	-1.3	-4.40	-1.40	-8.3	-3.8	+4.6	+3.1	+4.6
BTP	-1.0	-	-	-	4.5	2.5	2.5	2.5	+4.8
Services	-5.0	-	-	-	2.4	2.4	5.8	3.2	4.1
PIB	-1.3	-2.2	-0.10	4.10	+3.8	+1.1	+5.1	+4	+5

Source : BM, Mémorandum économique, 1993 (Ouchichi, 2011 : 191)

Sur le plan politique, J. McDougall (2007) souligne que pendant les années 90, le système politique algérien s'était ouvert, entre autres, pour consacrer un autoritarisme sous couvert d'un multipartisme et une démocratie de façade. Ce système était caractérisé par l'exclusion de sérieuses alternatives politiques incarnées par des personnes comme Ahmed Taleb Ibrahim, président du parti politique *WAF*²⁸ et ancien ministre de 1960 à 1970. Son parti n'avait jamais été reconnu par le *Conseil Constitutionnel* (CC), car les décideurs politiques de l'époque l'avaient jugé conservateur et proche de l'idéologie islamiste du FIS (McDougall, 2007). Pour ne pas tomber dans la généralisation, il est important de nuancer le portrait du pays.

Malgré la dérive autoritaire, l'Algérie n'est pas une dictature et son régime n'est pas monolithique. Néanmoins, son expérience démocratique n'a pas débouché sur une transition du modèle de technocratie bureaucratique, allant du haut vers le bas à une véritable alternative politique arbitrée par une souveraine décision. [Suite à la décennie meurtrière des années 90], le principal souci du consensus politique en Algérie était de retourner à un *statu quo* 'ante' politique et social afin de perpétuer les intérêts économiques d'une élite cherchant à faire coexister les tentatives de réformes néolibérales avec leurs désirs de monopolisation des importations. (McDougall, 2007: 38, 39).

²⁸ WAF est le nom du parti politique d'Ahmed Taleb Ibrahim qui signifie en Arabe fidélité et loyauté.

En 2006, encouragé par le prix élevé du pétrole estimé à 32.5 dollars le baril et la croissance du PIB de 5%, le gouvernement algérien avait tenté de redresser le secteur public qui était déjà fragilisé par le PAS des années 1990. Le gouvernement avait également décidé de rembourser la dette publique au complet afin de regagner une autonomie décisionnelle et améliorer l'image de l'Algérie, comme étant un pays politiquement stable et économiquement solvable. La revue des articles publiés dans les médias de la fin 1999 au début 2000²⁹, nous décrit un président Bouteflika quasi obsédé par l'idée de faire sortir le pays de l'embargo et de l'isolement international qu'il subissait depuis 1992, suite à l'interruption du processus démocratique. Le président Bouteflika réitérait à chaque apparition publique que l'Algérie devrait déployer tout son potentiel financier pour redorer son image et faire regagner au pays sa dignité et sa réputation en tant que force émergente sur la scène régionale et internationale. Cependant, pour plusieurs économistes qui suivent l'évolution politique et économique du pays « il n'y avait pas derrière cette démarche [de faire du pays une puissance régionale et internationale] une véritable stratégie de politique économique cohérente et compréhensible. » (McDougall, 2007: 39)

Plus encore, la manière dont le gouvernement avait géré la libéralisation économique donne une nette impression que les autorités avaient tendance à « traîner les pieds » sans assumer clairement une quelconque remise en cause des réformes dictées par les PAS. Cette indécision apparente allait avoir des conséquences sur l'évolution économique du pays qui étaient doublement négatives. D'un côté, le blocage des réformes constitue un bon indicateur de l'enlisement du processus de libéralisation de l'économie et illustre bien que « le consensus sur la stratégie d'ouverture n'était pas acquis et que cette option pourrait ne pas être irréversible. » (Talahite, 2010 : 121). Cet enlisement était perceptible à partir d'une série de faits tels que l'amendement en

²⁹ Selon plusieurs numéros des deux quotidiens *El Watan* et *El Khabar* du dernier trimestre de 1999 et du premier trimestre de 2000.

2007 de la loi sur les hydrocarbures de 2005, le retour en 2007 à une stratégie industrielle et les blocages successifs des négociations avec l'OMC. De l'autre côté, l'ouverture même partielle de l'Algérie à l'économie globale avait accentué les inégalités de redistribution interne des revenus des hydrocarbures, inégalités qui étaient déjà très élevées (McDougall, 2007).

La conséquence de l'absence de politique économique de long terme donna lieu à un éclecticisme en matière de gestion de la situation économique. La contradiction que vivait l'économie du pays n'était ni ouverte ni contrôlée et évoluait selon une logique politique tout à fait particulière, ce qui se reflétait dans le portrait alarmant que nous brosse McDougall

[...] [The] private investments in fact remain limited, while the remaining public industries, running constant deficits that are bailed out by the soaring hydrocarbon surplus, can be neither efficiently retained nor advantageously sold, and the regime appears indifferent to their fate. Neither predatory international capital nor a stifling state dominates Algeria's economy [...] both the limits and the excesses of "economic reform" provoke the ire of commentators and public opinion. But just like its politics, Algeria's economic system functions according to a particular logic that is no less effective, and no less intractable, for failing to fit neatly into neo-liberal categories. (McDougall, 2007 : 40).

Cette analyse s'appuie sur des chiffres qui indiquent que de 2002 à 2006, les IDE demeuraient à hauteur de 2.6% du PIB et que 25 à 35% de la masse monétaire circulait hors du circuit bancaire, constituant un large secteur d'économie informelle. En même temps, pour traduire la complexité de la situation, l'analyse nuancée de McDougall reflète bien les contradictions que vivait l'économie du pays et fait ressortir que le résultat n'était pas forcément noir ou blanc et que des initiatives honnêtes, économiquement fondées, avaient également existé malgré le contrôle

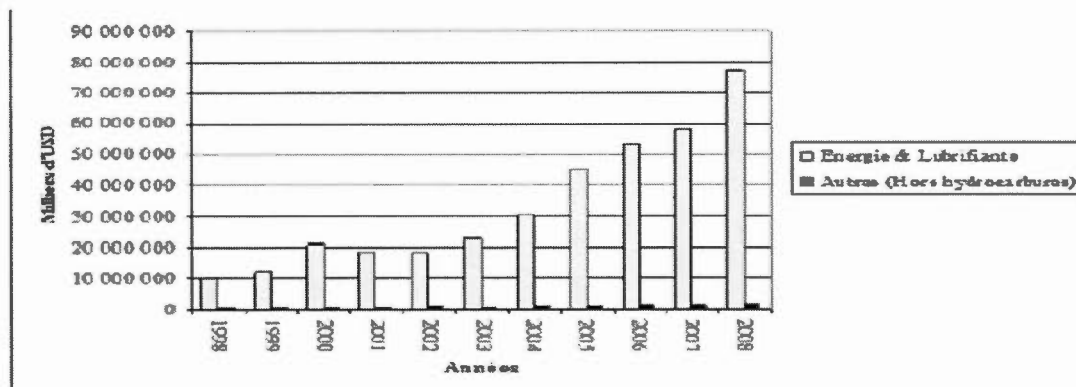
qu'exerçait l'État. La principale limite que vivait la libéralisation économique était due à la défaillance institutionnelle de la gestion économique du pays.

En fait, l'ouverture du marché interne au capital privé se faisait sous forme d'attribution des privilèges aux réseaux familiaux et amicaux. La distribution de ces privilèges n'obéissait pas aux règles du marché. Souvent, ces privilèges prenaient la forme de spéculation foncière, d'octroi de licences d'importation exclusivement aux membres de réseaux familiaux et amicaux, ou de passage des marchandises aux frontières sans contrôle douanier. Ce sont ce genre de pratiques qui avaient donné naissance à un marché noir bien structuré. Néanmoins, toujours par souci de souligner la complexité du cas algérien, il faut souligner qu'en même temps qu'un grand nombre d'affaires économiques se faisaient loin du modèle économique auquel l'Algérie souhaitait effectuer sa transition, une économie formelle basée sur des initiatives honnêtes et étudiées, générant de l'emploi et du profit et assujetties à l'imposition de l'État. Pourtant, cette réalité économique particulière à l'Algérie n'avait pas assuré à l'économie son caractère efficient selon les normes néolibérales (McDougall, 2007).

Le système demeurait le même que celui d'avant l'engagement du pays dans des PAS. Les hydrocarbures comptaient pour 98% des revenus de l'exportation et le marché interne transformé en un grand « bazar » de consommation des importations de biens et de services, qui créaient de la richesse ailleurs qu'en Algérie. (McDougall, 2007).

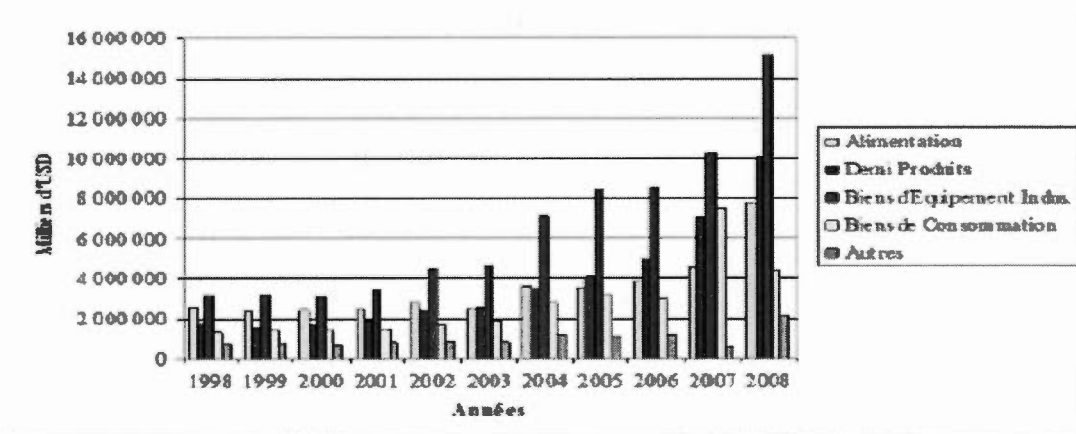
À partir des années 2000, la contradiction devenait frappante dans la mesure où le pays vivait une aisance financière sans précédent et où l'économie réelle notait une contreperformance également sans précédent (Ouchichi, 2011). Comme le montrent les *figures 2.2 et 2.3*, durant les années 2000, les exportations avaient été cristallisées autour des hydrocarbures et leurs dérivées alors que les importations n'avaient pas cessé de se multiplier.

Figure 2.2 Évolution des exportations (1998-2008)



Source (Ouchichi, 2011 : 208)

Figure 2.3 Évolution des importations (1998-2008)



Source (Ouchichi, 2011 : 210)

Le *Tableau 2.8* nous démontre que pendant la période de 2004 à 2015, le déficit budgétaire n'avait pas cessé de s'accroître, phénomène qui était dû au retour à la centralisation de l'action économique entre les mains de l'État et l'abandon de la rigueur en matière de gestion des dépenses publiques.

Tableau 2.8 Projection sur le solde budgétaire (% du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
RB	39.4	37.1	33.1	30.5	29.5	28.4	27.4	26.5	25.6	24.7	23.9	23.2
DB	30.7	30.6	30.7	30.4	29.8	28.9	28.1	27.4	26.7	26.0	25.3	24.7
SB	8.7	6.5	2.4	0.1	-0.3	-0.5	-0.7	-0.9	-1.1	-1.2	-1.4	-1.5

RB = Recettes budgétaires ; DB = Dépenses budgétaires ; SB= Solde budgétaire.

Source (FEMISE, 2005 : 58).

2.4 Évolution de l'endettement et du désendettement de l'Algérie et ses motivations

C'est en tenant compte des origines internes et externes du processus d'endettement de l'Algérie que nous pouvons maintenant aborder le sujet au cœur de ce mémoire qui concerne la décision des dirigeants du pays de rembourser la totalité de cette dette par anticipation. Fatiha Talahite et Ahmed Hammadache (2010) nous présentent plusieurs motivations qui animent la décision du gouvernement algérien de payer sa dette extérieure par anticipation. Ils donnent une justification idéologique à la stratégie gouvernementale qui consistait à grossir les réserves de change et payer la dette extérieure au complet, car c'est une action qui relève de l'idéologie mercantiliste de l'État qui « privilégie l'enrichissement de l'État au détriment de celui de l'ensemble de l'économie. » (Talahite et Hammadache, 2010 : 3). Le coût d'opportunité élevé de l'opération ne se justifie pas selon le critère de la rationalité économique. Cependant, selon G. Hidouci³⁰ (2008), aucun audit n'avait été fait pour comparer les coûts d'opportunité du paiement de la dette par anticipation, bien qu'il avait lui-même insisté sur la nécessité d'effectuer une étude sur la rentabilité du processus de paiement de la dette par anticipation, quand il faisait partie de gouvernement.

³⁰ Ghazi Hidouci était ministre de l'économie du gouvernement réformateur, de 1989 à 1991. La citation est tirée d'une entrevue sur la situation économique algérienne, qu'il a accordée au quotidien algérien *Le Matin* du 26 juillet 2008.

Toutefois, il existe une explication qui relève de la rationalité économique selon laquelle le gouvernement dans son mode de gestion des excédents financiers³¹ s'imposait une prudence particulière en évitant de recourir à une politique d'ouverture économique de longs termes. Le principal objectif du gouvernement était de diminuer les charges budgétaires liées au paiement du service de la dette extérieure. Pourtant l'analyse des mesures prise à l'époque, que nous allons voir au troisième chapitre, démontre le contraire. L'explication économique la plus convaincante serait que le paiement de la dette extérieure était surtout motivé par la volonté de la BA de faire diminuer l'excès de liquidités provoqué par l'accumulation de réserves de change du FRR³² qui s'est avéré porteuses de risque d'inflation (Talahite et Hammadache, 2010: 4-5). Dans cette partie de l'analyse, nous considérons les deux facteurs internes et externes, car comme nous l'avons vu plus haut, la crise de l'endettement du pays évolue dans un contexte de crise d'endettement qui avait été accentuée, en premier lieu par l'environnement international.

2. 5 Facteurs impliqués dans l'enlisement de l'endettement algérien

Comme il ressort des travaux empiriques sur le sujet résumé dans le premier chapitre, jusqu'à un certain seuil, l'endettement ne constitue pas un danger pour le développement économique ; au contraire, il peut même le stimuler. En fait, la dette publique extérieure n'était pas à l'origine de la défaillance économique des pays du Sud, mais avait un effet aggravant de la crise. La preuve est que l'économie algérienne vivait des moments difficiles bien avant les années 80. Toutes les

³¹ Par mode de gestion des excédents financiers, nous entendons l'accumulation des réserves en devises, le remboursement anticipé de la dette extérieure, l'interdiction du recours aux bailleurs de fonds internationaux et la constitution d'une importante épargne budgétaire.

³² Le Fonds de régulation des recettes (FRR) a été créé à l'origine pour protéger l'économie des retournements de conjoncture sur les marchés pétroliers.

statistiques le confirment, avant les années 80 la dette algérienne était déjà inquiétante puis avait pris un caractère insoutenable à la seconde moitié des années 80. En effet, depuis 1988, l'Algérie avait consacré plus de 80% de ses revenus d'exportation au service de sa dette extérieure. Elle n'avait obtenu son premier rééchelonnement qu'en 1994. Pendant tout ce temps « la structure politique, économique et sociale du pays n'avait pas cessé de se détériorer » (George, 1996 : 7).

La détérioration de la situation de l'endettement du pays s'est accentuée durant les années 90, période pendant laquelle la BM avait classifié l'Algérie comme étant un pays sévèrement endetté dans la région MENA. Les statistiques de la BM indiquent que l'Algérie était responsable de 28% du chiffre de l'endettement de la région. Toujours d'après les données de la même institution, en 1994, l'Algérie aurait dû verser 9.5 milliards de dollars en service de sa dette, mais en réalité elle ne fut en mesure de payer qu'un peu plus que la moitié du montant dû. Pourtant le pays avait consacré au service de sa dette autour de 70% de ses revenus d'exportation. Selon le FMI, en 1993, 86% des revenus du pétrole avaient été transférés à l'étranger sous forme de paiement du service de la dette.

Le paradoxe était que le pays n'arrivait pas à payer toute sa dette ; en même temps le poids de la dette n'avait pas empêché des efforts de développement interne. En cinq ans l'Algérie avait versé plus de 40 milliards de dollars à ses créanciers, soit une fois et demi la totalité de ses stocks de dettes de 1990. Malgré cet effort colossal de versement d'une énorme portion de ses revenus d'exportation, la dette algérienne était plus importante de 7% qu'elle ne l'était en 1990.

À propos des paradoxes qui ont entouré le processus de désendettement algérien, un bon nombre de spécialistes de l'endettement, tels qu'E. Toussaint (2006) et S. George (1996) attirent l'attention sur le fait que dans ce processus rien n'avait été envisagé pour élucider la partie illégitime de la dette lors de l'octroi et de l'utilisation des

sommes empruntées. George souligne que « [i]l y a peut-être des cas où une partie de la dette pourrait être qualifiée d'illégitime, par exemple si un gouvernement les avait contractés pour l'achat d'armements et qu'un gouvernement lui succédant aurait été obligé d'honorer au nom de la continuité de l'État » (George, 1996 : 23). De plus, ces mêmes observateurs économiques qualifiaient la décision de payer la dette sans concertation avec les pays endettés, d'erreur stratégique, car elle avait affaibli les pays endettés dans leur rapport de force avec leurs partenaires créanciers.

Si les [pays endettés] [avaient décidé] de coopérer, ils auraient intérêt à concentrer leur approche stratégique d'abord sur les créanciers européens, dans le cadre de la Déclaration de Barcelone, sans s'attendre à une action sur le plan global, par exemple à travers le G7, ou le G7 + Banque mondiale + FMI. (George, 1996 : 9)

Plusieurs raisons étaient derrière les facteurs que nous venons d'évoquer dont la détérioration de la situation politique algérienne, qui avait provoqué de profondes inquiétudes chez les pays partenaires et les créanciers publics.

En effet, la détérioration de la situation politique et économique du pays avait conduit à de profondes restructurations de sa dette dont une première restructuration en 1994 portant sur 5.35 milliards de dollars et une seconde en 1995 portant sur 7.3 milliards de dollars. En même temps, le pays avait bénéficié de nombreux crédits de la part du FMI dont un premier sur un an en 1994 et un second sur trois ans en 1995. En ce qui concerne la dette privée, le pays avait obtenu un montant 3.2 milliards de dollars auprès du Club de Londres afin de permettre sa restructuration. La contrepartie de ce que les IFI avaient consenti était que l'Algérie devait démontrer davantage d'ouverture sur l'extérieur, ce qui allait impliquer un effort pour libérer le commerce extérieur, dévaluer la monnaie, abolir le contrôle des prix et des profits, éliminer les subventions et préparer la privatisation intégrale des entreprises publiques.

En 1996, l'Algérie avait entrepris des actions allant dans le sens de la privatisation du secteur public, en collaboration avec la BM, ce qui n'était pas sans implication sociale due au licenciement des travailleurs des entreprises restructurées (George, 1996 : 11-12).

Sur le plan interne, nous avons vu à maintes reprises que les observateurs de l'évolution des institutions politiques et économiques algériennes s'accordent sur le fait que le pays vivait pendant la période examinée ici un déficit démocratique qui avait gêné l'évolution de ses institutions selon les normes qui auraient permis l'intégration du pays au marché global. Nous avons également vu que les partenaires créanciers de l'Algérie recevaient des rapports, à l'instar de celui de la BM sur la corruption dans le monde, qui évaluaient la transparence liée à la gestion des revenus des hydrocarbures et son implication sur la détérioration de l'économie du pays. Malgré cela, le FMI avait quasi-évincé la question politique de son discours officiel.

Pour mettre en évidence les limites aux critiques internes, R. Osterkamp (1982) cite plusieurs recherches d'économistes algériens, tel que celle de Benissad (1978) sur les raisons de l'inflation en Algérie ou des travaux sur les carences dans l'organisation du commerce intérieur ou encore celles qui s'intéressaient à la politique des revenus. En fait, contrairement aux critiques externes qui avaient mis le doigt sur les carences en matière de développement économique et social en Algérie, celles émanant de l'intérieur semblaient avoir subi de l'autocensure.

Depuis 1962, l'Algérie ne s'est guère rapprochée de l'objectif d'indépendance économique qu'elle s'était fixé ; elle s'en est même plutôt éloignée [...] [j]usqu'à la fin de l'année 1978, les publications critiques en Algérie étaient [...] rares et ne traitaient que d'aspects particuliers du développement économique et social. (Osterkamp, 1982 : 32)

R. Osterkamp (1982) cite les sociologues Chaliand et Mincés, Raffinot et Jacquemot, Elsenhans et Pollak pour démontrer la liberté de ton des chercheurs externes. Ces chercheurs avaient révélé que parmi les raisons de l'échec du développement en Algérie, il fallait inclure les choix inappropriés en faveur des projets idéologiquement attribués à la théorie des « industries industrialisantes » de G. Destanne de Bernis³³. La théorie du développement est qualifiée par ces auteurs d'insuffisante en matière de méthodes de réalisation des projets, de centralisation et caractérisés par une faiblesse de la planification (Osterkamp, 1982). En effet, toutes les analyses s'accordent sur le fait que « la richesse en devises ne garantit pas la diffusion du progrès économique et social. » (Osterkamp, 1982 : 41). En fait, la liberté de parole des chercheurs externes leur permettait de souligner l'importance du rôle des institutions dans la garantie du succès des réformes, ce qui semblait ne pas être le cas des chercheurs internes. Pour souligner le rôle primordial que jouent les institutions dans le façonnement de la société et des implications fortes de leur fragilisation dans notre propre analyse de l'expérience algérienne, notons que N. Meisel et J. Ould Aoudia (2008) qui adoptent l'approche de D. North attirent l'attention sur le rôle primordial des institutions qui régissent la société et assurent le lien entre ses différents acteurs.

Elles modèlent les comportements et les anticipations concourant (ou non) à la croissance, [créent] le cadre essentiel qui permet à un agent de nouer (ou non) une transaction avec autrui, de s'engager (ou non) dans un projet à long terme (investir, éduquer ses enfants), actes qui sont au cœur de la création de richesse [...] [et] la réduction de l'incertitude [...] [car] [c]'est [les institutions] qui sécurisent les transactions et les anticipations des acteurs. » (Meisel et Ould Aoudia, 2008 : 1161).

A ce sujet, la corruption constitue un élément parmi d'autres qui ont contribué à la détérioration du lien de confiance entre le citoyen et l'État. En effet, c'est ce lien de confiance entre le citoyen et l'État qui est la base de toute dynamique de

³³ G. Destanne de Bernis était élève de François Perroux.

développement et de création de richesse. En ce qui concerne le cas algérien, l'unique tentative de rétablissement de ce lien de confiance était portée par le gouvernement réformateur de 1989 à 1991. W. Bayard³⁴(2003) souligne que les réformes systémiques du gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche³⁵ avaient été interrompues dès qu'elles avaient touché « les intérêts occultes dans le secteur public contrôlé par les services de sécurité militaire. » (Bayard, 2003 : 8).

Au sujet de l'implication des services de sécurité dans l'activité économique et sociale, F. Talahite (2010) documente leur mode de fonctionnement en détail. Elle explique que le contrôle des services de sécurité s'exerçait par l'intermédiaire de la nomination d'un assistant de sécurité dans chaque entreprise. Le rôle de l'assistant de sécurité était de contrôler les ouvriers et les cadres des entreprises dans toutes leurs activités, jusqu'à dans leurs opinions, et ensuite le rapporter à la DRS (Talahite, 2010).

Le départ du gouvernement réformateur avait marqué un coup d'arrêt aux véritables réformes de fonds. Sur ce point, W. Bayard (2003) observe que toutes les tentatives de réformes qui avaient suivi étaient tronquées. Selon lui, hors les hydrocarbures, la mainmise de la sécurité militaire allait continuer à opérer même après la libéralisation du secteur public du monopole de l'État. En effet, il y avait eu un transfert du monopole de l'État à de nouvelles entités privées qui avaient opéré sous le contrôle de cartels protégés par des éléments du système militaire et sécuritaire (Bayard, 2003). Pour plus d'une analyse c'est l'élément du tout sécuritaire qui est au cœur de la détérioration socioéconomique en Algérie ; à cet égard, la corruption ne constitue qu'une manifestation négative de la stratégie du régime politique en place.

³⁴ William C. Bayard travaillait en tant que banquier à la *Chase Manhattan Bank* depuis 1976 et était spécialiste de l'économie algérienne.

³⁵ Mouloud Hamrouche était le chef de protocole du président Chadli Benjedid avant de devenir le chef du gouvernement réformateur de 1998 à 1991.

La rétrospective des origines de la formation de la dette algérienne depuis 1962 et le résumé sur les débats qui avaient mené au désendettement du pays de 2004 à 2012, nous conduit à conclure qu'il y a toutes les raisons de penser que l'inexistence d'une stratégie économique cohérente de long terme semble effectivement conforter une logique de reproduction du pouvoir politique des dirigeants du pays, hypothèse qui sera explorée dans les chapitres qui suivent.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté les origines internes et externes de l'endettement de l'Algérie. Nous avons d'abord abordé ce processus dans le contexte plus large des rapports de force nord-sud, puis dans le contexte plus restreint de l'évolution institutionnelle et économique de l'Algérie à la lumière des rapports qu'entretenait le pays avec ses partenaires créanciers externes.

En ce qui concerne le contexte global, nous avons vu que les racines de l'endettement des pays du Sud sont intimement liées à l'évolution du marché commercial et financier surtout à partir des années 1970 et 1980. Les processus d'endettement avaient ensuite été alimentés par l'abondance des pétrodollars qui avaient financé les projets d'infrastructures dans les pays du Sud en quête de développement. Nous avons également noté le rôle joué par les courants de pensée monétariste à la tête des pays créanciers au début des années 1980. Les décisions unilatérales des pays créanciers d'augmenter les taux d'intérêt pour capter les investissements sur leurs territoires ont contribué à plonger les pays endettés dans une spirale qui les avait conduits à l'insolvabilité.

Le contexte interne, depuis l'arrivée des réformateurs au pouvoir en 1989, était marqué par des tentatives de réformes souvent inachevées. En effet, les gouvernements qui se sont succédés avaient tenté d'appliquer des mesures pour

rendre l'économie plus performante et plus productive, en la libérant de son caractère rentier. Néanmoins, ces tentatives ont toutes échoué. La situation des impasses qui suivirent chaque tentative de faire changer les règles économiques nous amène à nous interroger sur l'origine de l'incapacité du pays à assurer la transition de son économie vers un marché plus autorégulé.

Le double regard que nous avons adopté, qui permettait d'articuler la trajectoire économique du pays à la nature de son régime politique, nous a permis de retracer les origines internes et externes de la crise d'endettement algérien. En assurant une jonction entre les deux types d'origines, nous sommes arrivés à dresser une vue d'ensemble qui nous a permis de comprendre l'évolution du processus d'endettement algérien dans toute sa complexité et dans toute sa particularité.

Dans le chapitre suivant, nous allons examiner les mesures concrètes entreprises par les gouvernements algériens qui se sont succédé au pouvoir depuis l'adoption des premiers programmes de développement quadriennaux des années 70. Par la suite, nous mettrons en évidence les liens entre l'évolution économique, l'endettement et le désendettement du pays. Le but sera de vérifier avec précision le degré de cohérence des mesures prises tout au long de l'histoire de l'Algérie indépendante, surtout depuis le changement de cap qui avait amorcé l'ouverture politique et économique du pays, en 1988. L'intention derrière cette analyse est d'identifier les mesures concrètes qui ont constitué les incohérences et les paradoxes des décisions économiques de court terme. Le seul effort de retracer les origines du manque d'une politique économique viable et d'ensemble à long terme, tel que nous avons déjà pu le démontrer dans ce chapitre sur les origines de l'endettement algérien, ne suffira pas pour constituer un solide fondement à la conduite de la démonstration que nous comptons effectuer dans le dernier chapitre.

CHAPITRE III

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT EN ALGÉRIE DE 1970 À 2012

Introduction

Ce chapitre examine les mesures concrètes prises par les gouvernements algériens qui se sont succédé depuis l'adoption des premiers programmes de développement quadriennaux des années 70. Son élaboration se calquera sur le chapitre II traitant des origines de l'endettement de l'Algérie, selon l'évolution chronologique des événements pour la période (1970-2012). D'abord nous énoncerons les mesures adoptées en matière de développement économique de manière générale et du secteur industriel en particulier, puis nous mettrons en évidence le lien entre évolution économique et gestion de l'endettement. Le but est d'examiner la cohérence des stratégies économiques mises en œuvre tout au long de l'histoire de l'évolution des institutions de l'Algérie indépendante, surtout depuis le changement de cap qui avait amorcé l'ouverture politique et économique du pays en 1988. Le résultat auquel nous allons aboutir nous permettra d'identifier les raisons derrière l'absence d'une politique économique viable et cohérente de long terme, telle que nous l'avons déjà constaté dans le chapitre précédent sur les origines de l'endettement algérien.

3.1 Mesures relevant du développement économique et industriel

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que la rigidité du secteur de production algérien était due au fait qu'il était de plus en plus dépendant de l'appareil de l'État. Nous avons également vu que l'évolution particulière de l'appareil de l'État avait réduit une partie importante de l'activité économique à des initiatives très fragmentées sans cohérence d'ensemble. L'activité de l'importation était placée sous la tutelle d'un groupe de personnes qui avaient monopolisé le commerce extérieur. L'évolution institutionnelle complexe de l'Algérie avait généré des politiques économiques de circonstance, gérant les affaires au jour le jour et générant des mesures économiques inefficaces et souvent contreproductives. Néanmoins, tout n'était pas négatif, car l'évolution économique du pays et aussi complexe que son évolution institutionnelle. En effet, la plupart des économistes, qui ont suivi de près l'évolution de l'économie algérienne, s'accordent sur le fait qu'à l'intérieur des gouvernements successifs, il avait existé des initiatives sincères engagées par des dirigeants honnêtes. Toutefois, ces initiatives étaient souvent étouffées par la lourdeur administrative, l'incohérence, voir l'incompatibilité des mesures prises les unes avec les autres et surtout par la domination du lobby des affaires sur la prise de décision politique (Massiah, 1993).

3.1.1 Période étatisée de l'évolution économique et évolution du secteur industriel en Algérie

Depuis les premiers plans quadriennaux des années 70, le débat autour de l'option économique à entreprendre avait été cristallisé autour de deux courants idéologiques. Le premier prônait une centralisation tous azimuts de l'activité économique du pays et le second était plutôt pour un assouplissement de l'emprise de l'État sur l'économie. La planification des années 70 était institutionnalisée et avait son propre ministère sous le nom du *ministère de la Planification et de l'aménagement du territoire*

(MPAT). Cependant, le MPAT avait déjà à l'époque ses opposants qui l'accusaient de tous les maux, dont celui de l'endettement du pays et qui avaient même appelé à son abolition pour laisser la place à l'émergence d'un marché autorégulé (Talahite, 2010).

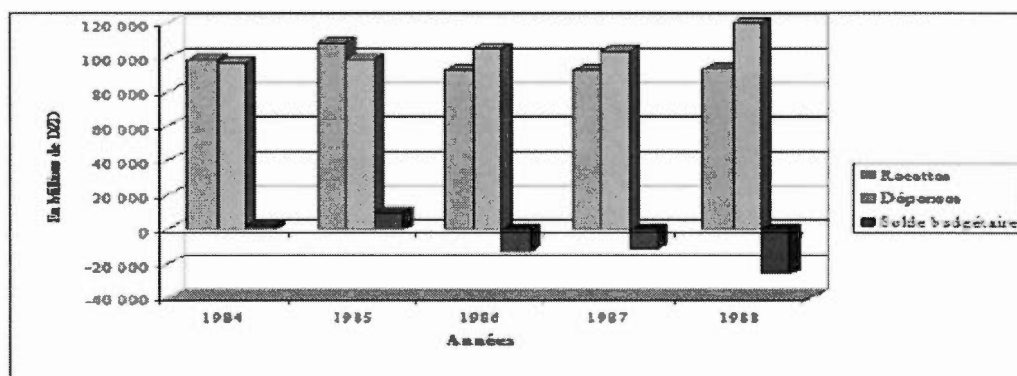
Dès les années 70, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent sur les origines de l'endettement, les processus de prise de décision économique étaient marqués par le paradoxe et l'aléatoire. La *Loi de finances de 1978* qui visait la protection du taux de change avait permis la fuite des capitaux à l'étranger. Plusieurs critiques s'interrogeaient sur la question de savoir qui profitait vraiment de cette loi. En effet, souvent les décisions étaient prises sans prendre le temps d'étudier leur impact sur l'économie réelle. Parfois elles étaient prises pour arriver à un résultat qui souvent n'étaient pas à l'avantage de l'économie, mais qui profitaient à quelques fortunés désireux de placer leur argent dans des banques étrangères (Massiah, 1993).

En ce qui concerne l'endettement, le constat est le même. Rien n'avait été fait pour mesurer le risque que pouvait constituer le recours au financement externe pour réaliser des projets dont la productivité n'était pas garantie. En effet, selon F. Talahite (2010), pour comprendre les origines de l'endettement extérieur des entreprises publiques, il fallait souligner les rôles d'une loi promulguée en 1978 qui permettait aux entreprises publiques algériennes de recourir au crédit extérieur pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement et assainir leurs déficits budgétaires et commerciaux. Cette décentralisation avait été permise par une force politique au sein du pouvoir, qui avait été rapidement contrée par une autre force politique hégémonique rivale qui prônait la centralisation de toute l'activité économique entre les mains de l'État (Talahite, 2010).

Les années 80 étaient marquées par une sorte de descente aux enfers. En 1985, la baisse brutale du prix du pétrole avait accéléré la détérioration des indicateurs macro et microéconomique du pays. Les *figures 3.1, 3.2 et 3.3* démontrent une baisse des

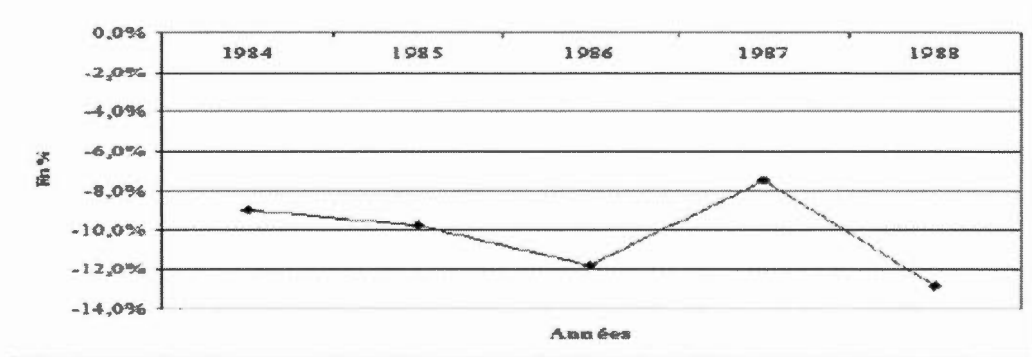
exportations qui avait engendré des mesures d'austérité entraînant une baisse des importations et paralysant l'économie. Cette dynamique avait enclenché un cercle vicieux qui s'est poursuivi jusqu'au soulèvement populaire d'octobre 1988.

Figure 3.1 Évolution des recettes et dépenses du Trésor public (1984-1988)



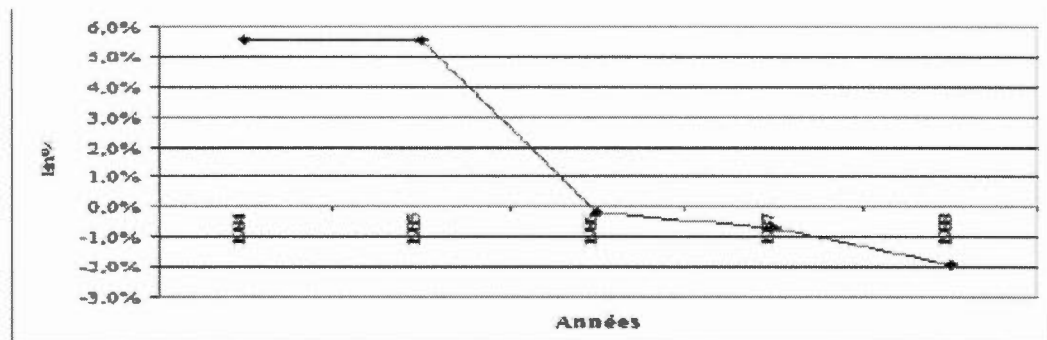
Source (Ouchichi, 2011 : 116)

Figure 3.2 Évolution du solde budgétaire rapporté au PIB (1984-1988)



Source (Ouchichi, 2011 : 116)

Figure 3.3 Évolution de la croissance économique (1984-1988)



Source (Ouchichi, 2011 : 117)

3.1.2 Période de libéralisation économique et de privatisation du secteur industriel en Algérie

L'arrivée d'un gouvernement réformateur en 1989 avait permis l'engagement du pays dans une véritable dynamique de changement. Selon toutes nos sources, ce gouvernement avait adopté, pour la première fois, une politique économique cohérente et viable à long terme (Talahite, 2010). En 1990, une *Loi sur la monnaie et le crédit* avait été promulguée, donnant à la BA une large autonomie de régulation. Le *Code du commerce* avait également été réformé. Cet élan de libéralisation économique avait été accompagné d'une libéralisation politique, qui n'était pas toujours profitable à la prospérité économique. En effet, l'ouverture du champ politique avait fait apparaître un puissant mouvement politique et social qui avait fait d'énormes pressions en faveur de la poursuite des réformes économiques (Talahite, 2010). Pour la période 1989 à 1991, la situation économique sembla avoir été relativement reprise en main et ceci jusqu'en 1992, année qui marqua la confiscation du pouvoir politique par l'armée et la remise en cause des changements engagés durant la période 1989-1991.

En effet, le court passage du gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche avait permis d'instaurer des réformes qui étaient de nature à remettre en question plusieurs acquis et privilèges, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. En effet, pour l'oligarchie au sommet de l'État, le démantèlement du système économique administré impliquait une sortie définitive du schéma de l'économie rentière qu'exerçait l'État rentier, ce qui comportait un grand risque de remettre en question l'acquisition de leurs grosses fortunes et celles appartenant à leurs réseaux amicaux et familiaux (Ouchichi, 2011).

En 1992, le départ précipité des réformateurs avait coïncidé avec une remise en cause systématique des mesures économiques produites pour libéraliser l'économie, ce qui avait marqué un retour graduel à l'arbitraire et à l'incohérence en matière de la prise de décisions économiques. En effet, de 1992 à 1994, le gouvernement de Belaid Benabdeslam³⁶ avait modifié à la fois la *Loi 90 sur la monnaie et le crédit* et le *Code du commerce*. L'action du gouvernement était motivée par sa volonté de recourir au déficit budgétaire, stratégie qui était freinée par les sévères restrictions de la BA. Elle était également motivée par une volonté de réguler le commerce extérieur dans le but d'améliorer les indicateurs macroéconomiques. Cependant, le revers de l'action du gouvernement était le placement à nouveau de la BA sous la tutelle du gouvernement et le blocage du processus de privatisation des entreprises publiques. À partir du *Tableau 3.1*, nous pouvons constater que les résultats macroéconomiques étaient en nette amélioration, ce qui s'explique par l'augmentation des prix des hydrocarbures et la rigueur observée par le gouvernement pour se conformer aux exigences du PAS. Le tableau montre clairement que les dépenses de fonctionnement dépassaient de loin les dépenses en investissement. En fait, l'amélioration du solde budgétaire ne reflète en rien la performance économique, puisque toutes les dépenses étaient couvertes par les recettes des hydrocarbures. Les analyses et études dont nous avons consulté

³⁶Belaid Benabdeslam était chef du gouvernement de 1992 à 1994 avec comme feuille de route d'appliquer une stratégie d'austérité que lui-même avait qualifiée d'économie de guerre.

indiquent que l'amélioration des indicateurs macroéconomiques était utilisée par les autorités algériennes et le FMI pour faire croire qu'il y a eu une amélioration de la performance économique du pays.

Tableau 3.1 Évolution des équilibres budgétaires en millions DA (1994-2000)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2000/ 1994 %
Ressources budgétaires(1)	477.2	611.7	824.0	933.6	784.3	972.8	1 136.9	138
Fiscalité pétrolière(2)	222.2	336.1	496.2	570.8	378.7	560.1	720.0	224
Fiscalité ordinaire	176.2	242.0	286.9	312.9	338.5	338.9	361.9	105
Autres recettes	78.8	33.6	40.8	50.0	67.1	37.7	55.0	-30
Dépenses budgétaires	566.3	759.6	888.3	940.9	970.7	1 078.8	1 144.7	102
Fonctionnement	330.4	473.7	590.5	665.2	725.0	824.4	841.4	155
Investissement	237.9	285.9	297.8	275.7	245.7	254.4	303.1	28
Solde budgétaire	-89.1	-147.9	-64.3	-7.3	-186.4	-106.0	-7.6	-91
(2)/(1) (%)	47	55	60	61	48	58	63	-
Solde global du Trésor(%)	-4.4	-1.4	3	2.4	-3.9	-5.5	-1.4	-

Source : Ministère de Finances, [http:// www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz) (Ouchichi, 2011 : 188)

La subtilité du cas algérien réside dans le fait que la remise en cause des réformes n'a pas été radicale ni de façon continue. En fait, il y avait eu des tentatives de réformes dans la mesure où le contexte politico-financier le permettait. La hausse des prix du pétrole des années 2000 avait relancé le projet des réformes, mais cette fois-ci avec une priorité de valoriser les ressources en hydrocarbures (Talahite, 2010).

À titre d'exemple, le 20 mars 2005, une loi qui visait la libéralisation des hydrocarbures était promulguée et avait fait de la *Sonatrach*³⁷ un compétiteur direct des multinationales étrangères. Cette loi avait été révisée en 2007 limitant à nouveau l'autonomie de l'entreprise pétrolière. Ce type d'action explique la stratégie adoptée par les décideurs politiques en Algérie pour garder la main mise sur la richesse et son mode de création. La mise en place de cette stratégie politique n'était pas sans dommages collatéraux. La principale conséquence était la rigidité économique liée à la centralisation des activités, au manque d'élasticité du marché du travail ainsi qu'à la prolifération du marché noir de change et la corruption qui avait caractérisé le marché de l'importation [(Talahite, 2000) ; (Henni, 1991)]. Dans les deux sections qui suivent, en faisant appel à des mesures concrètes, nous allons voir en détail comment la stratégie politique profitant de l'abondance des ressources en hydrocarbures avait opéré pour entraver le fonctionnement normal de l'économie.

La volonté de valoriser les hydrocarbures obéissait à une logique rentière, car selon F. Talahite (2010), citant Okruhlik (1999) et Shambayati (1994), la monopolisation de la rente des hydrocarbures permettait à l'État une autonomie par rapport à la société. Cependant, l'effet dévastateur de cet emploi de la rente était ce que les économistes qualifient de *la maladie hollandaise (Dutch Disease)*, qui consistait en une éviction de la production de biens échangeables (Talahite, 2010). Ce phénomène s'effectue premièrement, par l'augmentation du taux de change réel, due aux flux importants de devises que génèrent les revenus des hydrocarbures. Cette augmentation du taux de change rend l'importation des biens échangeables plus avantageux que leur production locale.

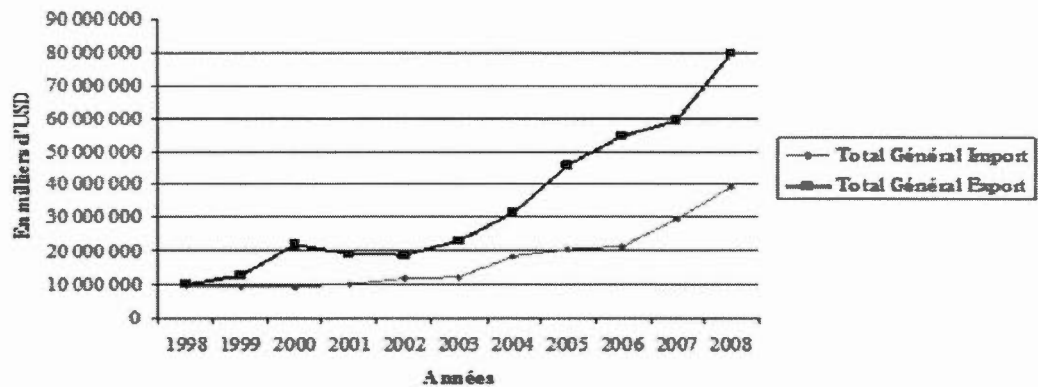
³⁷Sonatrach est la société nationale qui possède le monopole sur l'exploration, l'exploitation et la distribution des hydrocarbures.

Ensuite, l'augmentation de la masse monétaire générée par la vente des hydrocarbures, incite à la consommation de biens non échangeables, tels que les matériaux de construction et les services qui ne peuvent pas être satisfaits par l'importation. L'augmentation de la production locale des hydrocarbures provoque une hausse de salaire, qui est sensée attirer la main-d'œuvre du secteur des échangeables vers celui des non échangeables. Cette augmentation de salaire alourdit le coût des biens non échangeables. En ce qui concerne l'Algérie, à partir de ce raisonnement nous pouvons constater que la valorisation des hydrocarbures, qui visait l'autonomisation de l'État par rapport à la société, avait généré comme effet pervers le déclin du secteur des biens échangeables (agriculture, produits manufacturiers) et l'expansion du secteur des biens non échangeables (construction, services) avec tout ce que cela avait comme effet sur la détérioration de la productivité de l'économie et la création de la VA.

La *figure 3.4* indique une reprise des importations, après qu'elles avaient rétréci pendant la période des PAS. La reprise des importations était amorcée à partir de 2004 pour atteindre plus de 46.7 % en 2008. En revanche, la croissance des exportations était fulgurante, ce qui était dû à l'investissement massif dans les hydrocarbures. Elle avait amorcé son véritable envol entre 2004 et 2005 avec plus de 47 %, pour atteindre un autre bond de plus de 33% en 2008. La principale lecture qui se dégage de ces statistiques est que les conditionnalités liées aux PAS n'avaient pas permis une amélioration de la performance économique. Toutefois, elle avait permis une amélioration des exportations des hydrocarbures, surévaluant ainsi les indicateurs macroéconomiques. En effet, selon H. Benissad³⁸ (1996), un programme d'ajustement structurel est un ensemble de mesures conjoncturelles qui visent la lutte contre l'inflation et les déséquilibres extérieurs dans une économie globalisée ; il n'est jamais conçu pour être un programme de développement.

³⁸ L'économiste algérien H. Benissad dans une entrevue accordée au quotidien algérien *La Nation* du 5 août 1996. L'article est intitulé *Le PAS n'est pas un programme de développement*.

Figure 3.4 Évolution des importations et des exportations en milliers de dollars américains (1998-2008)



Source (Ouchichi, 2011 : 208)

3.2 Liens entre nature de l'évolution économique et productivité en Algérie

Pour comprendre ce qui avait fait que le pays mise sur la quasi-exclusivité des revenus de l'exportation des hydrocarbures et la thésaurisation d'une large proportion de ses revenus, il faut examiner l'évolution politique et institutionnelle du pays en lien avec l'incapacité de l'économie algérienne de produire de la VA, malgré une tradition d'investissement dans le secteur industriel qui est relativement longue. Les statistiques présentées par F. Talahite (2010) sur le lien entre productivité et création de la VA sont éloquentes ; elles démontrent une régression notable de la productivité, malgré les efforts de libéralisation et d'investissement privé post 1989. En effet, pour la période étatisée le programme d'industrialisation était en marche. De 1969 à 1978, la production des entreprises publiques atteignait 80 à 85 % de la production industrielle globale. Cependant, leur performance demeurait en deçà de leur capacité de production (Talahite, 2010).

Les chiffres montrent également que, sur une période de 15 ans, la croissance industrielle était à deux chiffres. En 1978, le gain de productivité avait chuté de 15 points par rapport à 1969. Ensuite, pour la période post-industrialisation (1980-1989), l'investissement global moyen en dinar avait baissé de 52 % ; de ce pourcentage 56.5 % de la baisse était en investissements industriels et 68% en investissements en hydrocarbures. La chute des taux d'investissements avait provoqué un assèchement des recettes en devises des entreprises publiques, ce qui les avait contraints à recourir au crédit externe à court terme (Talahite, 2010).

Pour mieux examiner le paradoxe de la réduction de la productivité malgré l'augmentation fulgurante des investissements, M. Ouchichi (2011) nous explique que les plans quadriennaux (70-73) et (74-77) avaient généré des dépassements permanents des volumes de dépenses en investissement qui avaient poussé les autorités à décréter une pause d'investissement allant de 1978 à 1979. Pourtant, ces plans n'avaient jamais atteint leurs objectifs et avaient à chaque fois obligé l'État de revoir à la hausse ses dépenses pour couvrir les lacunes du plan précédent. Toutes les dépenses étaient bien évidemment couvertes par la rente pétrolière.

En réalité, l'État s'est pris dans un piège. Pour financer sa stratégie de développement, il devait investir dans le secteur des hydrocarbures ; mais face à l'absence de retour sur investissement reflété par le déficit des entreprises étatiques, il était dans l'obligation d'investir encore plus dans les hydrocarbures pour éviter « la banqueroute ». (Ouchichi, 201 : 63)

Le *Tableau 3.2 des allocations des investissements planifiés* nous indique que le manque en productivité de l'économie algérienne durant les années 70 s'explique principalement du fait de l'obsession de l'État de couvrir les lacunes en matière d'industrialisation par l'unique investissement en hydrocarbures. Au lieu de promouvoir d'autres investissements plus productifs tels que l'agriculture et les services pour générer des profits qui couvrent ses dépenses, l'État avait fait le choix de centrer l'économie sur les revenus des hydrocarbures.

Tableau 3.2 Allocation des investissements planifiés en % (1970-1979)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Hydrocarbures	49	50	44	40	42	42	50	51	57	55
Hors Hydrocarbures	51	50	56	60	58	58	50	49	45	44
Agriculture	5	7	13	15	11	9	5	7	11	9
Industrie	30	29	29	30	29	30	23	26	116	18
BTP	13	12	13	14	13	18	21	15	17	16
Services	3	2	1	1	2	1	1	1	1	1

Source : Y. Benabdallah. Economie rentière et surendettement, Op.cit. p. 204 (Ouchichi, 2011 : 63)

Durant les années 80, l'économie s'était détériorée encore davantage, car dans un climat de crise pétrolière, de contre-performances économiques et de revendications sociale et politique de 1988, le gouvernement avait été contraint d'entreprendre des réformes pour sortir le pays de la crise. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent sur les origines de l'endettement algérien, la principale mesure était de transformer le capital des EPE en titres de participation qui étaient gérées par des fonds de participations.

Ce projet s'était heurté à de fortes résistances d'une sphère influente du pouvoir politique qui craignait l'ouverture des capitaux des EPE sur la participation du privé étranger, ce qui aurait constitué un risque considérable de perte du contrôle de l'État sur l'économie et surtout un risque d'émancipation de la société du contrôle de l'État. En vérité, la crainte de quelques personnes au sommet de l'État, qui avaient la main mise sur la majeure partie des segments de l'économie de l'importation, était de perdre leurs acquis économiques qui allaient inévitablement leur faire perdre leurs pouvoirs.

La dégradation de la production industrielle du secteur public avait continué durant toute la période 1989-2004. Selon les *Tableaux 3.3 et 3.4*, la productivité industrielle avait baissé de près de 62 % en 2004, par rapport à sa capacité de 1989, soit une baisse annuelle moyenne de 3.1% (Talahite, 2010 : 85).

Tableau 3.3 Part de la VA industrielle dans la VA brute totale en % (1989-2005)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
	15.0	15.6	14.6	15.2	14.2	14.0	12.4	10.4
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
10.1	11.6	10.4	8.5	9.1	9.2	8.1	7.4	6.3

Source : *Comptes nationaux – ONS diverses années* (Talahite, 2010 : 82)

Tableau 3.4 Part de la VA industrielle dans la VA brute totale hors hydrocarbures en % (1989-2005)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
	19.4	22,0	22.4	21.6	19.5	19.5	18.2	16.5
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
16.2	16.3	15.8	16.0	15.5	15.4	14.4	13.7	13.3

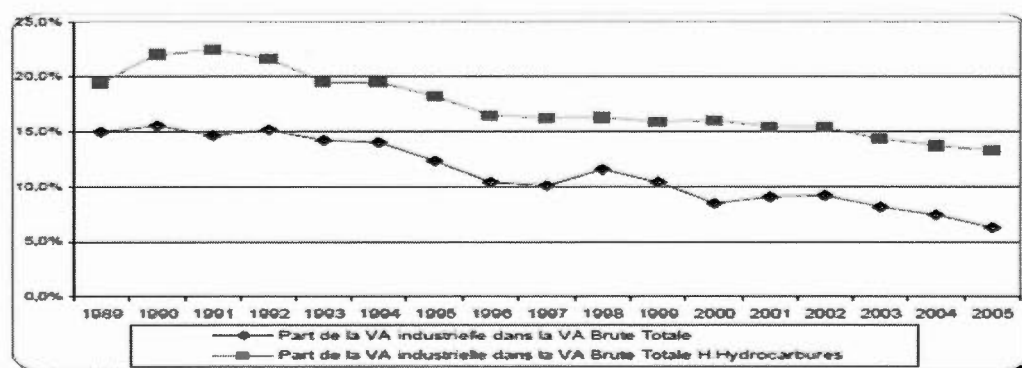
Source : *Comptes nationaux – ONS diverses années* (Talahite, 2010 : 82)

À partir des deux tableaux précédents, nous pouvons constater que la productivité globale en matière d'industries, hydrocarbures et hors hydrocarbures toutes confondues, était à la baisse. Si nous ajoutons à cela la caractéristique principale de l'économie, à savoir une économie qui dépend lourdement des revenus des hydrocarbures, le lien entre la domination des hydrocarbures sur la production de l'industrie et l'incapacité de cette industrie à produire de la VA sera facile à établir.

Selon l'analyse de F. Talahite (2010), cette baisse revenait à l'effondrement de l'industrie du textile, du cuir, du bois et ses dérivés, des matériaux de construction, de la chimie et du plastique. Cependant, la production du secteur industriel privé avait noté une hausse tirée par l'industrie de l'agroalimentaire qui avait enregistré 52.7 % de la production industrielle en 2006 (Talahite, 2010 : 86). En terme de création de la VA, il y avait eu une perte à hauteur de 100 % dans le secteur public et une perte moins considérable dans le secteur industriel privé, qui était passé de 8.5 % à 5.7 % durant la même période 1989-2006. Cette perte en VA industrielle privée était due à l'instrumentalisation du secteur privé dans une perspective dirigiste de l'État.

La *figure 3.5* illustre la tendance à la baisse de la VA, imputé à un effet de domination des hydrocarbures et à leur emploi, de façon à générer de l'incohérence et de l'inconsistance en matière de décisions économiques. Les incertitudes en termes de gestion économique avaient mis les investisseurs étrangers en position d'attente pour voir l'évolution du climat d'affaires algérien avant de décider d'aller investir dans le pays (Talahite, 2010).

Figure 3.5 Évolution de la part de la VA industrielle dans la VA brute (1988-2005)



Source (Talahite, 2010 : 84)

En effet, une liste de mesures contreproductives avait pour effet de nuire à l'implantation des IDE dans le pays, à la création des emplois et au bien-être social. Des mesures telles que le financement des importations, l'abrogation du régime de concession de terrains publics qui étaient remplacés par un régime de concession renouvelable³⁹, les contraintes sur le rapatriement des bénéfices⁴⁰ et le *crédit documentaire* obligatoire⁴¹ pour effectuer les paiements, avaient considérablement nui à l'implantation des IDE en Algérie. Elles étaient toutes des mesures contreproductives qui avaient favorisé l'importation sur la création des entreprises à vocation d'exporter des biens et des services.

De plus, selon O. Benderra (2002), l'inconsistance en matière d'introduction des politiques liées à l'application du PAS est un signe révélateur de la multiplicité des conflits d'intérêts entre différents groupes qui pesaient sur le processus de prise de décision en matière de politique économique. Pour les bailleurs de fonds de l'Algérie, l'incapacité du pays à abattre les barrières tarifaires de 1989 à 1998 révélait les obstacles que constituaient les lobbies œuvrant contre la libéralisation de l'économie (Benderra, 2002). Ces indicateurs constituent d'irréfutables preuves sur l'existence d'un décalage entre la théorie, le discours et la pratique en ce qui concerne les déclarations des IFI.

La dégradation des IDE en Algérie avait continué jusqu'à 2010-2012. Selon *l'Observatoire des IDE en Méditerranée (ANIMA-MIPO)*, en 2010, les IDE pour

³⁹Le régime de concession renouvelable de terrain consiste en une concession de 99 ans, après quoi le terrain redevient bien public ; or auparavant, l'investisseur recevait une autorisation de concessions au bout de 2 ans de l'utilisation du terrain.

⁴⁰Les autorités algériennes avaient mis en place des incitatifs pour empêcher le rapatriement des bénéfices des investisseurs étrangers à l'extérieur du pays. Les incitatifs consistaient en une imposition lourde sur les rapatriements des fonds contre un allègement d'import sur le réinvestissement.

⁴¹Selon F. Talahite et A. Hammadache (2010), une étude démontre que l'obligation d'utiliser le *crédit documentaire* était responsable de 5% de l'inflation sur les produits importés.

l'Algérie avaient diminué tant en valeur (-25 %) qu'en nombre. F. Talahite et A. Hammadache (2010) citent la déclaration du chef de la mission du FMI selon laquelle l'intervention du gouvernement algérien pour cadrer l'investissement privé avait inhibé l'arrivée des IDE.

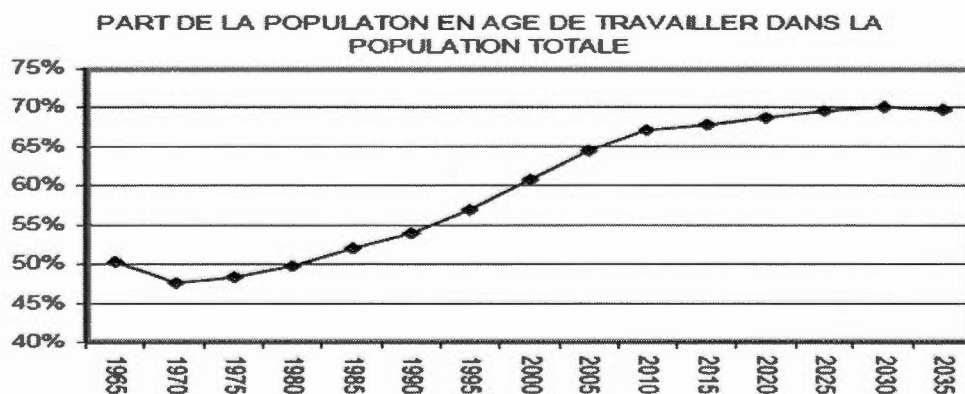
Les mesures de recadrage des investissements étrangers et du commerce extérieur décidées par le gouvernement algérien [avaient] eu un impact sur le comportement des investisseurs qui [avaient] pris une position d'attente pour voir dans quelles conditions ils peuvent venir investir en Algérie. (Talahite et Hammadache, 2010 : 23-24)

Parmi les mesures que nous avons déjà évoquées dans notre analyse, il y a la décision du premier ministre Ahmed Ouyahia de limiter l'utilisation des CrediDoc comme moyen de paiement des transactions de plus de 60 jours aux clients des banques algériennes, ce qui avait précipité la faillite d'un grand nombre des petites et moyennes entreprises locales (Talahite et Hammadache, 2010). Cette décision visait la limitation des importations, en réaction aux faibles sources d'exportation hors hydrocarbures. Elle cherchait à cadrer l'investissement dans le domaine de l'importation des biens ; cependant, elle avait eu un effet contre-productif sur l'économie en retardant les IDE à venir s'installer en Algérie. F. Talahite (2010) souligne que derrière cette décision de restreindre le paiement des transactions au seul moyen du CrediDoc il y avait le puissant lobby des industrialistes.

En effet, en 2007, des mesures industrielles avaient été prises pour cadrer le projet de privatisation des entreprises publiques, qui avait été engagé de 1989 à 1991 et à un degré moindre de 1992 à 2006. Les mesures avaient priorisé l'amélioration des indicateurs macroéconomique sur la création des emplois et l'amélioration de leur qualité. De toute évidence, il s'agit d'une démarche qui priorisait le court terme, obéissant à une stratégie politique de long terme.

Pour bien évaluer l'impact de l'évolution particulière de la politique industrielle sur le bien-être des Algériens, il convient d'examiner l'évolution du marché du travail depuis les premiers programmes d'industrialisation des années 70. La *figure 3.6* indique que, dès l'introduction des premiers programmes quadriennaux, les importants investissements industriels avaient amélioré de façon notable la qualité de vie des Algériens et avaient permis la croissance de la population algérienne à un rythme soutenu. La croissance démographique était surtout due au fait que les Algériens étaient employés dans le secteur industriel, ce qui leur donnait les moyens d'accéder à davantage de nécessités de la vie. Les investissements avaient concerné également l'éducation et la santé, ce qui avait permis la constitution d'une importante population active et qualifiée, avec une bonne proportion de jeunes et de femmes.

Figure 3.6 Part de la population en âge de travailler (1965-2030)



Source (Talahite, 2010 : 101)

En ce qui concerne l'offre de l'emploi, la situation n'était pas tout à fait la même. Le rythme de l'évolution de l'offre de travail n'avait pas suivi celui de la demande. Selon les chiffres du *Tableau 3.5*, le déclin du secteur industriel de 1967 à 1987 avait réduit le potentiel de l'emploi de 20%. En même temps, l'emploi dans le domaine de l'agriculture était chaotique ; il était passé de 50% en 1967 à 18 % en 1987, avant de renouer avec la création des postes d'emploi à partir de 1987 surtout entre 2000 et

2002⁴². En fait, du total des emplois existants, c'est l'administration publique qui détenait la part du lion des emplois créés. Elle avait procuré plus de 30 % de l'emploi global, cependant ils étaient des emplois non productifs en termes de création de la VA.

Tableau 3.5 Taux de croissance annuel moyen de l'emploi par secteur⁴³ (%)

	1967-1978	1978-1986	1986-1993	1993-2000	2000-2004
Industrie	10.7	4.5	1.1	-1.2	1.2
BTP	17.0	7.1	-1.6	2.4	5.9
Transport et communication	7.7	4.3	5.7	-	-
Commerce et service	2.7	4.7	6.2	3.1	6.1
Administration	5.7	6.5	3.0	3.1	1.2
Hors agriculture	7.3	5.7	1.9	2.3	3.6

Source : Calculé à partir de l'ONS et FMI diverses années (Talahite, 2010 : 104)

En fin de compte, les efforts d'industrialisation du pays avaient certes amélioré la qualité de vie des Algériens, mais ils n'avaient pas été capables de résorber la demande pressante de l'emploi. La comparaison du rythme de l'expansion démographique avec les limites qu'avait connues l'offre d'emploi, dues principalement à la détérioration du secteur industriel et à la saturation de l'administration, nous donne une idée sur la situation du chômage qui caractérisait le marché de l'emploi algérien depuis les années 70. Le *Tableau 3.6* nous montre que le chômage avait connu une hausse spectaculaire à partir de la crise de l'endettement des années 80. Selon F. Talahite (2010), le chômage avait

⁴² Période du lancement d'un important *programme national de développement agricole (PNDA)* qui avait permis la création de 250 000 nouveaux emplois.

⁴³ Le tableau de F. Talahite (2010) évoque l'emploi par période et sa contribution à l'emploi total hors agriculture. Le nôtre s'intéresse uniquement à l'emploi par période à titre indicatif.

principalement touché les jeunes et les femmes. En 2003, 73% des chômeurs avaient moins de 30 ans et 50% d'entre eux avaient moins de 25 ans. De ces 25% des moins de 25 ans, 63% recherchaient un emploi pour la première fois (Talahite, 2010).

L'amélioration des indicateurs macroéconomiques des années 2000 avait été accompagnée d'une nette amélioration du taux de chômage qui s'était limité à moins de 10%. Cependant, dans cette proportion limitée du chômage, les jeunes constituaient toujours la part la plus importante. Pour l'année 2012, selon la *Direction générale du Trésor public français*, le taux de chômage⁴⁴ avoisinait les 9.9 %, dont 71 % des chômeurs avaient toujours moins de 30 ans.

Tableau 3.6 Évolution du taux de chômage depuis l'industrialisation en %

1966	1978	1982	1983	1984	1985	1987	1989	1990	1991	1992	1993
32.9	22	16.3	13.1	8.7	9.7	21.4	18.1	19.7	21.2	13.8	23.2
1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
24.4	28.1	28.0	28.0	28.0	29.2	29.5	27.3	25.9	23.7	17.7	15.3

Source : ONS, RGPH et MOD diverses années (Talahite, 2010 : 106)

Les statistiques, utilisées par M. Ouchichi (2011), F. Talahite (2010) et Y. Benabdallah (1999), relatives à l'évolution du marché du travail en Algérie, reflètent bien la situation d'exclusion sociale des jeunes et surtout des nouveaux diplômés qui étaient à la recherche d'un premier emploi. La carence en matière d'opportunités de travail avait à la fois alimenté le marché de l'informel et conduit à une perte de confiance de ces jeunes dans les institutions de l'État. Cet état de fait avait aggravé l'érosion du capital humain et social et encouragé l'immigration des plus qualifiés.

⁴⁴Ces chiffres s'arrêtent en date du 31 décembre 2012

L'autre problème qui avait exacerbé le chômage était la forte rigidité des institutions régulatrices du marché du travail. Les réformes des années 90, qui étaient en partie introduites sous l'impulsion des PAS, visaient la flexibilité du marché du travail.

La *Loi de 1990 sur l'emploi* puis celles de 1994 et de 1997 visaient le désengagement de l'État de toute la régulation du marché de l'emploi, sauf de l'établissement du salaire minimum (Talahite, 2010). En effet, à partir de 1997, la régulation se pratiquait selon des conventions collectives, qui sont gérées au niveau local par les employés eux-mêmes. Il y avait eu également un assouplissement des conditions de licenciement. Pour combler son désengagement, l'État avait également créé des agences qui étaient mandatées à faire arrimer l'offre et la demande en matière de l'emploi, tels que *l'Agence nationale de l'emploi et de la main d'œuvre* (ANEMO), *l'Agence du développement social* (ADS), *l'Agence nationale du soutien à l'emploi* (ANSEJ), *l'Agence nationale de gestion des microcrédits* (ANGEM) et *l'Agence nationale du développement de l'investissement* (ANDI). Cependant, comme nous l'avons déjà observé pour d'autres segments de l'économie algérienne, ces tentatives de réformes en matière de l'emploi avaient été bloquées, entre autre, par la pratique de la corruption, du népotisme et de clientélisme qui servaient un autre agenda qu'économique. Elles ont été également bloquées par la lourdeur bureaucratique.

De plus, le manque de gestionnaires compétents pour superviser la coordination entre système de formation et marché du travail avait réduit l'efficacité de la stratégie de gestion de ce marché. Selon F. Talahite (2010), l'inefficacité des mesures relatives à l'emploi est principalement due à la déconnexion entre l'offre et la demande qui s'explique par la nomination à la tête des postes administratifs clés des gestionnaires non qualifiés qui servaient à appliquer les instructions venues d'en haut et surtout à contrôler l'activité syndicale et les opinions politiques des employés. Nous avons déjà vu que cela constitue un des mécanismes qui servaient la stratégie politique de

reconduction d'un mode particulier du pouvoir politique. Nous avons également déjà vu comment cette stratégie était financée par les revenus des hydrocarbures.

F. Talahite (2010) documente la mise en place de la stratégie de contrôle d'opinion et du tout sécuritaire que pratiquait le régime politique en place, en soulignant qu'elle s'exerçait à travers l'infiltration du principal syndicat UGTA par les services de sécurité de l'État. En 1989, la reconnaissance légale de la liberté syndicale avait accéléré la désaffection du principal syndicat des travailleurs algériens au profit de syndicats autonomes qui se créèrent partout dans le pays (Talahite, 2010). Cette expérience d'autonomie syndicale était écourtée dès que les réformateurs avaient quitté le pouvoir, en 1991. L'UGTA était redevenu l'unique représentant des travailleurs auprès de l'État et la légitimité des syndicats autonomes était remise en question par le pouvoir politique. Sur le terrain, la réalité était toute autre puisque l'UGTA continua à être contestée par les travailleurs. Il était devenu pour les travailleurs le symbole de l'emprise de l'État qui cherchait à contenir et diluer l'action de contestation des travailleurs. En effet, l'infiltration du principal syndicat par les services de la DRS avait naturellement provoqué l'effet contraire en renforçant les syndicats autonomes, qui étaient soutenus par l'adhésion massive des travailleurs.

Le blocage des réformes qui était dû aux décisions aléatoires des pouvoirs publics, la crise du chômage des jeunes et la politique du tout sécuritaire étaient des éléments qui indiquaient sur le grand malaise social que vivaient les Algériens. En ce qui concerne le blocage des réformes, qui constitue le centre d'intérêt de notre analyse, le caractère aléatoire et contradictoire des décisions économiques était symptomatique de l'existence d'une guerre des clans au sommet de l'État. À ce sujet F. Talahite (2010) souligne qu'au sommet de l'État « le consensus sur la stratégie d'ouverture n'était pas acquis et cette option pourrait ne pas être irréversible. » (Talahite, 2010 : 121). En effet, l'amendement de la *Loi sur les hydrocarbures* de 2005 deux ans après sa promulgation, le retour à une stratégie industrielle et le blocage des négociations avec

l'OMC étaient des indicateurs sur le blocage systématique que subissaient les réformes engagées.

L'adoption de la *LFC 2009* était l'œuvre des industrialistes, en réaction au bilan économique mitigé de l'application des PAS. Le redressement des prix du pétrole de 2006/2007 avait encouragé les industrialistes à se faire entendre par le centre de la décision politique. La *LFC 2009* visait à corriger la désindustrialisation qui n'arrivait même pas à attirer les IDE, en dehors du secteur des hydrocarbures. Elle ciblait les réseaux de l'importation structurés qui s'étaient constitués, fonctionnant comme relais de puissants intérêts économiques internes et externes. Selon M. Ouchichi (2011), F. Talahite (2010) et Y. Benabdallah (1999), tous ces exemples de décisions aléatoires et contradictoires reflétaient l'évolution des rapports de force au sein du pouvoir politique.

3.3 Évolution de l'endettement de l'Algérie en lien avec la rente des hydrocarbures et la stratégie politique qui en découlait

L'évolution de l'endettement algérien est le produit des politiques économiques de court terme et des mesures qui en découlait. Nous avons vu qu'en arrière-plan de la prise de décision économique il existait une dynamique politique qui visait à empêcher toute stratégie économique claire de long terme. Nous avons également vu que l'abondance des revenus des hydrocarbures donnait toute la latitude aux autorités de ne pas envisager une stratégie économique viable. À partir de ce constat, nous pouvons maintenant procéder à l'examen de l'évolution des mesures économiques prises qui avaient directement ou indirectement causé l'endettement du pays. Le but est de retracer le lien entre, d'une part, l'endettement et la nature rentière du pays et d'autre part, l'endettement et la stratégie politique qui visaient à maintenir une forme spécifique de pouvoir politique.

3.3.1 Évolution de l'endettement algérien

Y. Benabdallah (1999) qualifie la situation dans laquelle se trouvait l'économie algérienne de « spirale perverse », de la sorte que pour s'endetter il fallait disposer de la rente, comme gage de solvabilité et pour augmenter sa capacité de production des hydrocarbures, le pays devait s'endetter à l'étranger. Tout comme F. Talahite (2010), dans son analyse de la performance économique du pays, Benabdallah nous propose une rétrospective de l'évolution de l'endettement algérien.

Pour les deux plans quadriennaux (1970-1973) et (1974-1977), les données statistiques de la BM documentent le problème du financement des importations destinées à satisfaire les investissements de développement. Ce phénomène représente un problème qui avait fait accuser au pays du retard pour achever ses deux plans quadriennaux, jusqu'au point d'obliger les autorités à prendre une pause de deux ans (1978-1979) avant de se lancer dans un plan quinquennal (1980-1984). Pendant tout ce temps, les exportations des hydrocarbures n'arrivaient pas à couvrir les investissements, ce qui rajoutait à la fragilité de la situation. Selon Y. Benabdallah (1999), les exportations en hydrocarbures avaient augmenté de 42% en 1973 à 145 % en 1974, soit 3.5 fois plus par rapport 1972 ; pour la même période, les importations avaient atteint 45 % en 1973 et 80 % en 1974. M. Ouchichi (2011) explique cette situation par le fait qu'entre 1970 et 1974, les prix des matières premières, tels que le blé, le sucre, les produits plastiques, avaient noté une augmentation importante, ainsi que par le fait que l'offre locale était incapable de subvenir à la demande. Cette situation avait fait creuser le déficit commercial du pays.

Le *Tableau 3.7* retrace l'évolution des ratios de solvabilité et de liquidité du pays, selon lesquels le stock de la dette avait augmenté en moyenne de 3 milliards de dollars par an, le ratio de la liquidité (dette/exportations) était passé de 92% en 1974 à 215% en 1978 pour reculer à 189% en 1979 ; le ratio de la solvabilité (dette/PIB) était

passé de 37% en 1974 à 60% en 1979 et le ratio des intérêts sur les exportations avait augmenté de 4% en 1974 à 10% en 1979.

Selon les critères de la BM, le bilan sur l'endettement algérien était contradictoire et n'offrait pas une lecture claire de l'état de l'endettement du pays. En effet, l'Algérie paraissait tantôt lourdement endettée, puisqu'elle avait franchi la marge de solvabilité établie par la BM, qui se situe entre 40-50 %, tantôt modérément endettée en termes de ratio de liquidité, qui demeurait dans la marge des 165-275 % établi par la BM et tantôt peu endettée en termes du poids des intérêts sur les exportations, étant donné qu'il était en dessous des 12 % établi par la BM.

Tableau 3.7 Évolution des ratios de solvabilité et de liquidité (%) (1970-1979)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Dette/ PIB	-	-	-	-	37	38	54	57	57	60
Dette/ Exportations	-	-	-	-	92	120	170	182	215	189
Intérêts/ Exportations	1	2.7	3.7	4	4	4	6	6	8	10

Source (Benabdallah, 1999 : 75)

La mise en œuvre du plan quinquennal (1980-1984) avait obligé le gouvernement de puiser dans le PIB pour compléter la différence des fonds dus aux créanciers, après avoir épuisé tous les revenus des hydrocarbures. À partir de la seconde moitié des années 80 jusqu'au début des années 90, le pays s'enfonça dans le remboursement sans fin de sa dette.

À ce moment, les milieux financiers multilatéraux et bilatéraux avaient commencé à se distancier de l'Algérie, ce qui poussa le pays à chercher des crédits commerciaux à courte maturité auprès de banques privées (Benabdallah, 1999). Le recours à

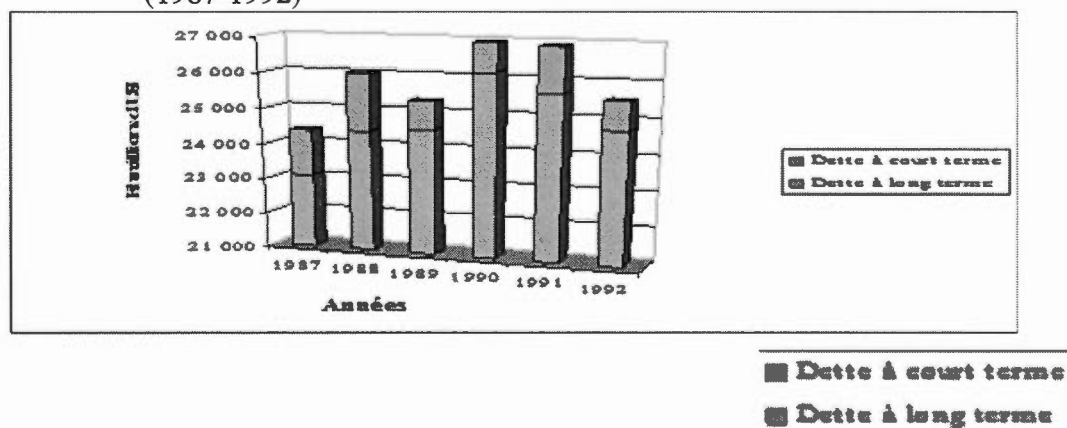
l'endettement de courte maturité avait conduit le pays à l'étranglement financier. Le *Tableau 3.8* démontre comment le service de la dette était à nouveau passé à la hausse après les efforts de désendettement des années 1980 à 1984, creusant la balance courante. Ce nouvel enlèvement, tel que représenté dans le *Tableau 3.7*, avait été causé par la pénurie des moyens de paiement, qui « [révéla] les faiblesses de l'intégration industrielle algérienne. » (Benabdallah, 1999 : 91).

Tableau 3.8 Balance courante et besoins de financement⁴⁵ (en million \$) (1985-1990)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Balance courante	1.038	-2.230	141	-2.044	-1.081	1.421
Service de la dette	5.051	5.185	5.481	6.564	7.530	9.501

Source : Banque mondiale et table de la dette de 1991 à 1993 de la banque d'Algérie selon le rapport de 1993 (Benabdallah, 1999 : 84)

Figure 3.7 Remboursement de la dette extérieure algérienne en million de \$ US (1987-1992)



Source (Ouchichi, 2011 : 187)

⁴⁵ Ce tableau s'intéresse au service de la dette sans détailler la partie du principal des engagements et des mobilisations.

À partir de 1992, la revue de la presse indépendante algérienne nous indique que pour justifier une politique d'austérité ponctuelle les autorités algériennes avaient avancé l'argument que la crise n'était pas structurelle et qu'elle était conjoncturelle à cause de la baisse des prix des hydrocarbures. Pourtant le pays avait déjà vécu un cycle de bons revenus pétroliers, sans que cela eût servi à prévenir de nouvelles crises. La conviction du gouvernement était que cette fois-ci une gestion austère des dépenses, accompagnée d'une réforme de la *LFC 1990 relative à la monnaie et au crédit*, qui visait la restriction de l'autonomie considérable de la BA, allait résoudre le problème. Selon F. Talahite (2010), M. Ouchichi (2011) et Y. Benabdallah, (1999), de 1992 à 1993, avant le rééchelonnement de la dette extérieure, le pays s'était engagé d'abord dans un processus de refinancement de son endettement selon des accords bilatéraux, mais la chute des prix du pétrole avait réduit les chances d'honorer le paiement de ces coûteux refinancements à court terme. Les autorités algériennes étaient contraintes d'accepter le rééchelonnement de la dette extérieure.

Les deux accords signés avec le FMI consistaient en *un accord stand-by* signé en 1994 et *un accord élargi* couvrant la période 1995 à 1998. Ils visaient explicitement un excédent des finances publiques et une suppression des subventions du prix des produits de première nécessité. Ces accords projetaient de faire passer le déficit budgétaire de 5 % du PIB en 1993 à 0.3% en 1994 ; toutefois, aucun de ces objectifs n'avait été réalisé (Benabdallah, 1999).

En effet, à partir de 1992, il y avait eu une reprise des dépenses publiques qui avait fait passer le déficit global du trésor de 14 milliards de dinars en 1991 à 100 milliards de dinars en 1993, soit une progression de 8.7 % du PIB. La principale raison de la reprise du déficit entre 1992 et 1993 était les augmentations de salaire qui avaient eu lieu à la veille des élections législatives de 1991, car les statistiques du rapport du FMI de 1993 sur lequel se base l'analyse de Benabdallah font état du passage de la masse salariale de 71 milliards de dinars en 1991 à 110.3 milliards de dinars en 1992,

soit une augmentation de 50%. Le déficit budgétaire avait été créé à cause du démantèlement de la loi de finances de 1990. En 1992, le gouvernement Benabdeslam avait tablé sur un déficit budgétaire de 70 milliards de dinars. Pour réaliser ce déficit, le gouvernement avait supprimé les dispositions de la loi sur la monnaie et le crédit qui limitait le recours au financement de la BA à un maximum de 10% des recettes ordinaires de l'exercice précédent pour le rembourser à la fin de l'année en cours (Benabdallah, 1999).

K. Menna (2004) démontre, à partir des statistiques de la BM, qu'à la fin des années 1990 et au début des années 2000 la dette algérienne était évaluée à 31,4 milliards de dollars et que 80% de cette dette avait servi à assainir les comptes des entreprises publiques et les créances irrécouvrables des banques publiques. En fait, au lieu d'investir l'argent emprunté dans des projets rentables qui permettent d'effacer la dette par les revenus qu'ils devraient générer dans le futur, le pays utilisait ces sommes colossales qui coûtaient très cher au trésor pour assainir des entreprises publiques en faillite ; pourtant pour la même période 1990-2000 les autorités algériennes avaient réussi à faire baisser les encours de la dette, tel que nous indique le *Tableau 3.9*.

Tableau 3.9 Évolution du stock de la dette et du ratio du service de la dette (90-2000)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Dettes extérieures en milliards \$ U.S.	29.80	28.63	27.08	25.72	29.65	31.32
Ration du service de la dette (%)	69.00	68.50	76.60	82.20	47.10	42.69
	1996	1997	1998	1999	2000	
Dettes extérieures en milliards \$ U.S.	32.09	31.20	30.20	28.10	21.36	
Ratio service dette %	31.48	33.15	47.80	40.22	21.23	

Source : Construit à partir des données de la BM et les différents rapports du CNES, 1996 et 1998 (Ouchichi, 2011 : 190)

La capacité du pays à maîtriser les équilibres macroéconomiques est en soi un gage de garantie par rapport à la solvabilité du pays et la soutenabilité de sa dette puisque selon la définition retenue par K. Menna (2004), la soutenabilité de la dette est la situation dans laquelle un pays arrive à payer les intérêts sur l'encours de sa dette sans le recours à un nouvel emprunt. La maîtrise financière des autorités algériennes consolide la solvabilité du pays au regard de ses partenaires internationaux et lui permet de continuer à recevoir de nouveaux financements extérieurs s'il le souhaitait (Menna, 2004). En effet, contrairement à un individu ou à une entreprise, l'État possède une durée de vie infinie, ce qui lui permet de ne jamais rembourser l'intégralité sa dette publique extérieure. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, selon *le théorème des équivalences* de D. Ricardo, tel qu'il avait été présenté par R. Barro, les générations futures souhaiteront placer une partie de leurs épargnes dans des titres de la dette publique, car quand bien même cette épargne va être proportionnelle au revenu, la dette publique des États peut être envisagée selon un scénario futur positif.

À l'emploi des critères de solvabilité et de liquidité établis par la BM, que nous avons évoqué plus haut et en nous basant sur les statistiques de l'évolution de l'endettement algérien, nous avons constaté que le fardeau de la dette algérienne s'avérait modérer à faible selon plusieurs critères. De plus, pour la période où l'Algérie avait décidé de payer sa dette par anticipation, grâce à des excédents financiers importants, la réserve en devises du pays était six fois plus importante que le montant du service de la dette venant à échéance avant un an (Menna, 2004 : 6).

Il est évident que le problème de l'endettement algérien ne consiste pas dans la capacité du pays à gérer ses finances, car selon K. Menna (2004) à partir des années 2000 l'examen de la situation économique algérienne par rapport aux autres pays producteurs de pétrole indique que le résultat budgétaire du pays était toujours caractérisé par une volatilité très élevée. L'auteur impute cette volatilité à l'importance des transferts et les dépenses d'investissement par rapport à d'autres

postes de dépenses, ce qui le conduit à la conclusion⁴⁶ selon laquelle une augmentation des recettes des hydrocarbures s'accompagnait toujours d'une augmentation du déficit budgétaire. En effet, une politique budgétaire pro-cyclique fait augmenter le déficit, malgré la discipline en matière de dépense publique. Ainsi, suivant le cycle pétrolier, baisse ou augmentation des prix du pétrole, la politique budgétaire amplifie les conséquences de la crise sur le reste de l'économie (Menna, 2004 : 10-11).

3.3.2 Liens entre endettement, rente du pétrole et stratégie politique

À partir de notre analyse de la nature de l'endettement algérien, nous savons déjà que le mal de l'économie du pays n'émanait pas en premier lieu du poids de sa dette publique extérieure, mais surtout de l'aggravation des niveaux de dépenses publiques et du mode dont opérait l'économie. Nous savons également que les autorités, encouragées par les recommandations des conditionnalités des PAS, savaient quoi faire et avaient les moyens pour conduire une politique économique de long terme ; pourtant elles avaient continué à recourir à des politiques de dépenses publiques, chaque fois que la situation politique l'imposait et dès que les conditions financières le permettaient.

Pour la période de notre analyse de l'endettement algérien (2004-2012), les difficultés de l'économie algérienne étaient foncièrement liées à la spécificité de la configuration politique du pays. La nature du régime politique était caractérisée par un déficit démocratique entretenu par l'utilisation de la rente des hydrocarbures pour maintenir le statu quo politique et social. Là-dessus, K. Menna (2004) nous suggère que pour relancer l'économie, le pays devait tirer avantage de sa latitude budgétaire pour créer

⁴⁶ Conclusion générée à partir des estimations empiriques basées sur les travaux de Bayoumi et Eichengreen (1995), Gavin et Perotti (1997), Gavin et al. (1996) et Talvi et Végh (2000) qu'il cite dans son propre travail.

les conditions budgétaires contre-cycliques (Menna, 2004 :12). La création des conditions contre-cycliques implique une série de mesures à prendre en urgence. Ce sont toutes des mesures liées à la restructuration du système politique. En effet, les conditions contre-cycliques impliquent une plus grande transparence dans la gestion du FRR ainsi que dans l'attribution des subventions de l'État aux entreprises et à la classe rentière⁴⁷. Elles impliquent une plus grande implication du Parlement dans le contrôle de toutes les finances du pays, dont la gestion FRR⁴⁸ et le contrôle du budget des dépenses militaires et sécuritaires. Elles impliquent également une restructuration radicale du système bancaire publique, une réduction des prêts non productifs et une élaboration d'un cadre budgétaire transparent et intégré (Menna, 2004). À partir de ces suggestions, le problème du déficit démocratique et de manque de transparence prédomine, car la non-publication des informations liées à la gestion du FRR et le non recours aux audits publics, ouverts à la participation directe des citoyens, laissa la porte ouverte à toute sorte d'abus de pouvoir.

Dès 2004, l'État algérien s'était engagé dans un processus de paiement de sa dette publique extérieure par anticipation, accompagné d'un ambitieux plan de relance économique et d'investissements massifs dans les infrastructures. Pour le gouvernement, cette double démarche visait à la fois la réduction de l'inflation due à l'accumulation du FRR et la création de l'emploi ; seulement, cette abondance de

⁴⁷ La classe rentière se compose, entre autres, d'anciens combattants et familles de martyres de la révolution qui avait mené à l'indépendance du pays en 1962. Cette classe rentière recevaient des prestations sous formes diverses, allant des allocations mensuelles aux licences d'exploitation de taxis, d'importation de véhicules de l'étranger et de possession de commerces.

⁴⁸ Selon Talahite et Hammadache (2010) et Menna (2004), la gestion du FRR constitue une source d'inflation. Ils ont suggéré que les réserves du FRR devraient être investies à l'étranger ou bien stérilisées pour éviter une surliquidité ou une inflation. Khaled Menna souligne que le FRR « [...] ne remplace pas une solide gestion budgétaire, ne limite pas les dépenses budgétaires et ne réduit pas la volatilité des prix [du pétrole] et l'incertitude [qui lui est liée] [...] le gouvernement algérien ne publie pas les chiffres détaillés du FRR. La banque centrale non plus ne donne pas les entrées et sorties de ce fonds. Elle publie seulement son solde. » (Menna, 2004 : 16-17).

liquidités sur le marché avait aiguisé des appétits, ainsi « le risque était une forte exposition aux malversations, à la corruption et à la mauvaise gestion de ces projets. » (Talahite et Hammadache, 2010 : 7).

Lorsque nous examinons les arguments présentés par le gouvernement, la démarche de payer la dette extérieure par anticipation semble obéir à une certaine rationalité économique. En revanche, une analyse plus approfondie des mesures économiques prises par les autorités algériennes durant cette période révèlent des ambiguïtés. En effet, en 2004 l'économie algérienne était à la fois faiblement intégrée à la finance internationale et le pays possédait de larges réserves en devises, ce qui lui épargnait d'être sévèrement affecté par la crise financière internationale. Pourtant, l'Algérie avait entrepris des mesures protectionnistes en renforçant le contrôle administratif sur l'économie. D'ailleurs, ces mesures étaient jugées par un grand nombre d'économistes excessives et porteuses de forts risques de mener à une rigidité économique (Talahite et Hammadache, 2010).

Le paiement de la dette allait priver l'économie d'une large part de liquidités qui devaient être injectées dans le développement. Comme nous l'avons vu dans l'évolution économique et industrielle du pays, l'obsession de la stabilité macroéconomique avait lourdement anesthésié l'activité économique.

Dans un contexte d'exposition à des chocs inflationnistes, ces mesures [qui visaient le renforcement de l'équilibre macroéconomique] avaient eu pour effet presque immédiat d'aggraver la situation du blocage des investissements productifs, en renforçant les conditions du système financier et en augmentant les contraintes sur les entreprises [...] cette politique [avait débouché] sur une impasse, car plus les excédents s'accumulaient plus ils paralysaient l'économie [...]. (Talahite et Hammadache, 2010 : 25)

L'analyse de l'évolution économique depuis les années 70, nous indique qu'il existe une tradition de recourir à des politiques distributives chaque fois que les prix des hydrocarbures augmentaient. Malgré les tentatives de réformes et les exigences des

PAS, les autorités algériennes avaient toujours fait appel à ce genre de mesures dès que les moyens le permettaient, cherchant ainsi à fidéliser les couches rentières de la société. Pour la période 2001 à 2007, le *Tableau 3.10* dédié à l'analyse des statistiques de l'évolution de la masse monétaire M2 et au PIB, est illustratif du caractère volontaire et entretenu du déséquilibre. Dans le cas algérien, l'importance des liquidités sur le marché n'implique pas nécessairement une progression du PIB pour plusieurs raisons, dont l'importance du marché parallèle et des activités économiques non productives. Ce qui ressort du *Tableau 3.11*, ne correspond pas à la position officielle des autorités algériennes, et celle qui est contenue dans les rapports du FMI. Dans ces rapports, auxquels nous allons consacrer le chapitre quatre relatif à la démonstration de la convergence stratégique entre les partenaires internes et externes, les autorités algériennes affichaient un ton ferme par rapport à leur intention de soumettre l'économie aux lois du marché.

Cependant, la lecture des deux *Tableaux 3.10 et 3.11* nous indique une expansion monétaire importante par rapport à l'évolution de la sphère réelle, conduisant à une surliquidité du système bancaire.

Tableau 3.10 Évolution de la masse monétaire et du PIB en milliards de DA
(2001-2007)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Masse monétaire M2	2473.5	2901.5	3354.4	3738.0	4157.6	4933.7	5978.0
Variation M2 %	22.3	17.3	15.6	11.4	11.2	18.7	21.2
PIB	4227.1	4521.8	5247.5	6135.9	7543.9	8463.5	9389.6
Taux de croissance du PIB	2.1	4.9	6.9	5.2	5.1	2.0	3.0

Source (Talahite, 2010 : 206)

Tableau 3.11 Les sources de la création monétaire en milliards de DA (2001 à 2007)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Avoirs extérieurs nets	1310.8	1755.7	2342.7	3120.7	4179.7	5515.0	7415.5
Crédits à l'État	569.7	578.7	423.4	29.8	933.2	1304.1	2193.1
Crédits à l'économie	1078.5	1266.8	1380.2	1540.6	1779.8	1905.4	2205.2

Source (Talahite, 2010 : 207)

En effet, les enjeux colossaux que constitue la répartition de cette importante liquidité avaient souvent pris le dessus, ce qui avait un impact sur la productivité de l'économie et le bien-être du citoyen. Par ailleurs, c'est dans cette perspective que nous posons la question de l'utilité du paiement de la dette publique extérieure. La tendance à l'incohérence et à l'inconsistance en matière de prise de décisions économiques s'était maintenue durant la période 2010-2012, puisque les autorités algériennes avaient continué à avoir la même stratégie concernant les dépenses budgétaires, sans que cela n'ait eu un impact positif sur le développement de pays. Bien au contraire, les réseaux parallèles de l'importation avaient plus que jamais dominé l'économie et le marché noir avait continué à dominer l'activité économique. Pour tous les observateurs de la scène politique et économique de l'Algérie, le manque de rigueur en matière de gestion budgétaire visait à anticiper la contagion des révoltes arabes qui se trouvait à la porte de l'Algérie. En effet, en 2011, la crainte d'une contagion des révolutions des pays voisins, conjuguée aux soulèvements des populations de certaines villes du Sud algérien⁴⁹, avait poussé le gouvernement à

⁴⁹ Notamment dans la ville de Hassi Messaoud, dans laquelle les jeunes avaient saccagé des biens publics et avaient revendiqué des emplois dans les entreprises pétrolières qui recrutaient exclusivement des diplômés venus du nord du pays. Ils revendiquaient également une meilleure répartition des richesses.

lever les restrictions douanières sur les subventions destinées aux produits alimentaires stratégiques.

Toutes les analyses s'accordent sur le fait que le gouvernement algérien avait souvent eu recours à des mesures ponctuelles qui avaient engendré des coûts élevés au trésor public. Dans l'absence de concertation avec les acteurs socio-économiques, les décisions étaient prises de manière à complexifier le processus administratif et à alourdir l'appareil bureaucratique. Le croisement des analyses des mesures économiques prises par les autorités algériennes, en lien avec l'évolution institutionnelle du pays et le processus de paiement de la dette par anticipation, nous permet de confirmer le caractère entretenu de production de mesures économiques de court terme.

Ces décisions [semblaient] ne pas s'inscrire dans une stratégie globale cohérente, mais [apparaissent] plutôt comme le résultat d'une politique pragmatique et au coup par coup, ajustée ex post sous la pression des événements. (Talahite et Hammadache, 2010 : 22)

De plus, l'analyse de la dette publique extérieure algérienne, tel qu'elle est perçue par G. Massiah (1994) consiste à mettre en évidence « une double articulation : l'articulation entre les choix économiques et la situation politique et l'articulation entre la situation intérieure et la situation internationale. » (Massiah, 1994 : 33). Cette double articulation nous offre un cadre pertinent pour voir comment les deux facteurs internes et externes se sont entre-chevauchés pour marquer de façon particulière l'évolution de l'endettement algérien. Cette évolution était principalement due au mauvais choix en matière de politique économique qui était passée sous silence par les partenaires externes du pays. Les partenaires financiers de l'Algérie savaient que le manque d'une politique économique claire était en lien avec le déficit démocratique qui caractérisait la société algérienne.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons identifié les mesures prises par les différents gouvernements algériens en matière de développement du tissu économique en général et du secteur industriel en particulier. Ensuite, nous avons mis en évidence le lien entre évolution économique et processus d'endettement et de désendettement du pays. En ce qui concerne le facteur interne, nous avons fait ressortir la nature rentière de l'économie algérienne et son lien avec, à la fois, l'évolution de l'endettement et le manque de productivité économique. En croisant plusieurs travaux de recherches et plusieurs analyses, nous avons démontré que la sortie de la spirale qui tirait l'économie vers le bas ne pouvait se réaliser que si l'économie hors hydrocarbures s'émancipait progressivement de sa dépendance de la rente des hydrocarbures, faisant en sorte qu'à terme l'extinction des hydrocarbures et de la dette extérieure laisse la place à un système économique productif, permettant l'accumulation de la richesse par le seul effort du travail.

Nous avons également vu que l'amélioration des indicateurs macroéconomiques et des termes de l'échange ne pouvait pas être un objectif en soi, puisqu'ils constituent plutôt une source de distorsions faisant diminuer les biens échangeables et augmenter les biens non échangeables. En d'autres termes, l'amélioration des indicateurs macroéconomiques obéissait à une stratégie gouvernementale de court terme générant des résultats économiques contreproductifs. Ainsi, en nous basant sur plusieurs sources nous surlignons les faits suivants : Le mal du développement de l'Algérie ne résidait pas dans la capacité financière du pays à entretenir un niveau d'endettement extérieur soutenable, ni dans sa capacité à préserver son image de pays solvable. Le problème résidait plutôt dans l'absence d'une politique économique de long terme, ainsi que dans le manque de transparence et de participation populaire active pour garantir une meilleure gestion des revenus colossaux des hydrocarbures.

En ce qui concerne la motivation politique qui avait encadré cette évolution particulière de l'économie algérienne, nous avons suggéré que les raisons derrière l'absence de politique économique viable de long terme obéissaient à une stratégie politique de long terme qui visait à maintenir le statu quo et protéger les acquis et privilèges économiques d'une minorité de personnes au sommet de l'État. À partir des constats établis dans les deux chapitres dédiés aux origines de l'endettement de l'Algérie et aux mesures prises pour résoudre les problèmes de développement et son corolaire de l'endettement, nous avons fourni les fondements pour envisager une investigation rigoureuse de l'interaction entre les facteurs internes et externes qui avait abouti à la situation de convergence de perspective que nous venons de décrire.

Dans le chapitre suivant, nous allons voir de quelle façon les intérêts conjugués de ces principaux acteurs internes et externes s'étaient agencés pour aboutir à une convergence stratégique de perspectives qui allait rendre possible la reproduction d'une forme spécifique du pouvoir politique algérien et le renforcement du rôle que jouait le FMI dans la gestion de l'endettement un niveau international.

CHAPITRE IV

REMBOURSEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE PAR ANTICIPATION ET NATURE DES RAPPORTS ENTRE BAILLEURS DE FONDS ET AUTORITÉS ALGÉRIENNES DE 2004 À 2012

Introduction

Ce chapitre examine la stratégie de désendettement de l'Algérie par anticipation pour la période 2004-2012, période qui délimite le début et la fin du paiement de la dette publique extérieure du pays par anticipation. Cet examen se base principalement sur les conclusions des deux chapitres précédents.

L'analyse des origines de l'endettement algérien et des mesures économiques prises pour gérer les problèmes de développement du pays fournit des outils nécessaires à la démonstration de notre hypothèse. En effet, au fur et à mesure que notre analyse progressait, nous avons pu faire état de l'existence d'un lien étroit entre d'une part, l'évolution politique du pays et la gestion des affaires économiques, notamment celle de l'endettement et de l'autre, l'évolution des rapports qu'entretenaient les autorités algériennes avec leurs partenaires financières en rapport avec la gestion économique du pays. Selon notre hypothèse, cette évolution obéissait à une stratégie politique interne qui avait fait converger les positions des partenaires de la relation d'endettement autour de l'objectif de prolonger les liens existants aux deux échelles nationale et internationale. Pour tester notre hypothèse, nous allons passer à l'examen les relations qu'entretenait le pays avec ses partenaires financiers étrangers dans le but de voir comment la convergence stratégique avait opéré et surtout de vérifier dans quelle mesure elle était de nature continue et soutenue ou pas. Pour réaliser notre investigation, nous allons effectuer une analyse des documents officiels, qui

consistent en des rapports publiés périodiquement par FMI, et notamment ceux relatifs aux positions adoptées par les autorités algériennes. Nous allons également examiner les rapports et les analyses produits par des organismes autonomes et des spécialistes en économie pour évaluer le degré de décalage existant ou pas entre les déclarations officielles et la réalité du terrain.

Dans le but de scruter méthodiquement les rapports produits par le FMI durant la période de désendettement de l'Algérie 2004-2012, notre travail retient trois moments clés qui correspondent à la publication de trois rapports de suivi du processus de désendettement de l'Algérie. Le premier rapport est paru en 2004, au début du processus de paiement de la dette algérienne par anticipation, le second en 2008, au milieu de ce parcours et le dernier en 2012, sous forme d'évaluation du processus.

À partir de ces trois moments clés, nous allons examiner la cohérence du discours officiel des deux parties et surtout son évolution en lien avec la réalité économique et sociale du terrain. En d'autres termes, nous allons voir comment les rapports du FMI avaient réagi face aux chiffres publiés par les autorités algériennes. Nous allons également voir comment ils évaluaient les dimensions politiques et institutionnelles de la performance économique du pays. Nous allons enfin considérer si le FMI avait pris en compte des publications alternatives qui se basaient sur la réalité économique du pays et proposaient une toute autre lecture. De ce fait, cette démarche nous permettra d'examiner s'il existe ou pas un décalage entre les déclarations officielles sur le désendettement de l'Algérie et l'état réel de la santé économique du pays. La tendance que prendra le décalage, si décalage il y a, nous aidera à déterminer l'intention des partenaires de cette relation d'endettement, car si la tendance était de nature continue et soutenue cela nous donnerait suffisamment d'indication sur l'option de convergence stratégique. Suite à cet effort d'analyse, des conclusions peuvent être tirées sous forme de synthèse.

4.1 Paiement de la dette publique extérieure par anticipation

Depuis l'adoption par l'Algérie de la stratégie du paiement de la dette extérieure par anticipation, les déclarations des IFI, notamment celles du FMI, s'étaient accordées sur le constat et le diagnostic de la situation économique du pays. Cependant, n'étant pas mandatés d'aborder le sujet de la configuration du système politique algérien, les rapports du FMI passaient souvent sous silence la façon dont les institutions politiques et économiques avaient opéré. Comme nous l'avons déjà vu au deuxième chapitre, la problématique du développement et de l'endettement algérien avait d'autres origines qu'économiques. Comme le note M. Ouchichi (2011), les autorités algériennes avaient démontré une ferme intention de réformer l'économie, mais n'avaient pas réussi à le faire. L'auteur constate que l'échec de la transition vers une économie de marché globalisé avait rapport avec les liens étroits entre l'économie et la sphère politique. Selon lui, la nature du régime politique en Algérie et l'existence de la rente des hydrocarbures avait en grande partie défini le mode opérationnel de l'économie en Algérie (Ouchichi, 2011).

En effet, l'analyse de la conjugaison de la gestion de la rente des hydrocarbures et la nature autoritaire du régime algérien est essentielle pour comprendre la dynamique économique propre à l'Algérie. Elle nous permet également de comprendre l'interaction entre facteurs internes et facteurs externes liés à la stratégie de désendettement par anticipation du pays, que nous allons explorer au cours de trois moments clés.

4.2 La situation au début du processus de paiement de la dette publique extérieure par anticipation 2004/2005

4.2.1 Au niveau externe

Selon le *Rapport du FMI N. 05/52*, du mois de mai 2006⁵⁰, il était clairement proposé à l'Algérie d'opter pour le paiement de sa dette extérieure par anticipation, en faisant recours aux recettes des hydrocarbures, pour qu'ensuite le pays ait la capacité de s'occuper du développement et du bien-être social. Le rapport déconseillait au pays de recourir à l'investissement des revenus des hydrocarbures sur les marchés financiers, sous prétexte que cela pourrait susciter l'opposition des populations qui souhaiteraient plutôt l'investissement de ces sommes colossales dans le développement du pays au lieu de les transférer à l'étranger. Le même argument s'appliquera pour la première option proposée par les experts du FMI car dans le cas du désendettement par anticipation, il s'agit toujours de la même configuration de transfert de sommes colossales du Sud vers le Nord. Y. Benabdallah (1999), dans une remarquable étude comparée des trois options de gestion de l'endettement algérien, considère le paiement de la dette par anticipation comme l'option la moins profitable au pays, d'un point de vue purement économique. En effet, entre reprofilage, paiement selon les échéanciers et paiement par anticipation, son analyse a abouti à la conclusion que le paiement de la dette selon son échéancier préétabli procure un résultat optimal qui permet d'impacter positivement tous les segments de l'économie du pays.

Dans un second rapport du FMI sur l'économie algérienne qui date du mois de février 2005⁵¹, il était suggéré que l'élection présidentielle du 8 avril 2004 allait favoriser les réformes structurelles encouragées par le FMI. Rappelons-nous qu'en 1999, lors de la

⁵⁰ Le Rapport du FMI N. 05/52, qui est apparu le mois de mai 2006, suite à une visite d'experts du FMI qui a été effectuée en 2004. Bien que ce rapport ait été publié en 2006, il était achevé le 21 décembre 2004.

⁵¹ Ce rapport était également basé sur les mêmes consultations du 21 décembre 2004.

première élection du président Bouteflika, les adversaires de ce candidat s'étaient retirés de la compétition à la présidentielle à la veille de l'élection en signe de protestation contre une « fraude massive », pour reprendre l'article du quotidien français *Le Monde* du 8 avril 2004 intitulé *L'élection présidentielle en Algérie tourne au duel fratricide*. Ali Benflis⁵² avait été alors le directeur de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika pour les présidentielles de 1999.

Concernant l'élection de 2004, le FMI la qualifiait d'encourageante pour la poursuite des réformes puisque, selon cette institution financière, la réélection du président Bouteflika allait permettre une stabilité politique qui était nécessaire à la poursuite des réformes. La réélection du président sortant Bouteflika avait été qualifiée par son principal compétiteur Ali Benflis de « hold-up électoral » selon un article du quotidien *Le Nouvel Observateur* du 7 avril 2004, intitulé *L'Algérie se prépare à élire son président*. Dans une entrevue donnée par Abdellah Djaballah⁵³, candidat en lice pour la présidentielle de 2004, au quotidien *El Watan* du 17 avril 2004, intitulé *Abdellah Djaballah : J'ai été la victime de la bipolarité Benflis-Bouteflika*, celui-ci avait déclaré, avec d'irréfutables preuves à l'appui, qu'il y avait eu exagération des résultats par la fraude. À titre d'exemple, il avait évoqué que selon des témoins oculaires au niveau de la commune d'El Bayadh⁵⁴, les urnes des bureaux itinérants avaient été vidées pour être remplies avec des bulletins Bouteflika. Il avait dénoncé également le gonflement des listes électorales, en reprenant la déclaration du ministre

⁵² Durant les élections présidentielles de 1999, Ali Benflis, avocat de formation, était le directeur de la campagne électorale d'Abdelaziz Bouteflika. Pour les élections présidentielles de 2004, il était devenu le principal compétiteur du président Bouteflika pour la course à la première magistrature, ce qui était vécu par Bouteflika comme une trahison.

⁵³ Abdellah Djaballah était le leader du mouvement *Al-Islah*, un parti politique de mouvance islamiste modérée.

⁵⁴ La commune d'*El Bayed* est le chef-lieu de la Wilaya d'*El Bayed*, située sur les *Hauts Plateaux* au Centre Ouest du pays.

de l'Intérieur de l'époque Yazid Zerhouni⁵⁵ affirmant que dans la commune d'Oran, la révision de 60% du fichier électoral avait permis d'éliminer 40% des inscrits, soit parce qu'ils étaient décédés, soit parce qu'ils avaient changé leur adresse.

Abdellah Djaballah soutenait que toute la composante politique s'attendait à ce qu'il y ait une revue à la baisse du fichier électoral au niveau national d'au moins deux millions d'électeurs et que de ce fait, il aurait eu autour de trois millions de votes au-delà du nombre réel du fichier électoral. Selon Abdellah Jaballah, cela avait aidé à obtenir l'élection de Bouteflika au premier tour des présidentielles de 2004 à un taux de 85% des suffrages. Un dernier exemple, selon le même candidat, concernait le changement dans le choix des scrutateurs. En effet, avant ces élections, le choix des scrutateurs se faisait par les présidents des APC, qui sont des élus du peuple, mais pour cette élection la tâche fut assurée par les dirigeants des *Dairas* et des *Wilayas*⁵⁶ qui sont nommés par décret présidentiel, donc par le candidat Bouteflika. Abdellah Djaballah conclut que l'administration était acquise pour effectuer des changements aux procès-verbaux des dépouillements. Il avait avancé la preuve qu'à la commune de *Draria*, située à la Wilaya d'*Alger*, pendant la collecte des PV de dépouillement, il y avait été dénombré 582 voix de vote ; or le résultat officiel avançait des PV contenant seulement 126 voix de vote, ce qui indique une manipulation massive des PV au gré des vrais résultats.

Ces informations avaient été reprises et reliées par des médias internationaux, notamment français. Selon le quotidien algérien *Le Matin* du 21 avril 2004, l'édition *Le Figaro* du mardi 20 avril 2004, n'avait pas été mise en vente en Algérie à cause

⁵⁵La déclaration du ministre de l'Intérieur Yazid Zerhouni venait à l'occasion de l'amendement de la loi électorale, lors de son passage devant la commission juridique parlementaire.

⁵⁶ À titre indicatif, la *Daira* est l'équivalent du département français et la *Wilayas*, constituée de plusieurs *Dairas*, est l'équivalent d'une région française.

d'un article⁵⁷ qui avait fait état du rôle joué par le Général de la DRS, Mohamed Mediene, connue par les Algériens sous le pseudonyme de *Général Toufik*, dans cette réélection de Bouteflika. Il est évident que tous les partenaires de l'Algérie étaient au courant de ce qui s'était produit pour obtenir les résultats de la présidentielle de 2004.

Que le FMI, dans son rapport de février 2005 sur l'économie algérienne, mentionné plus haut, qualifiait l'élection d'opportunité pour favoriser les réformes structurelles, cela soulève des questions sur la motivation derrière les conclusions de ce rapport. En fait, selon plusieurs analystes, une première lecture qui se dégage de ce rapport semble être que le FMI, qui exprimait l'avis des partenaires financiers de l'Algérie, favoriserait la stabilité politique du pays au prix de sacrifier l'idéal démocratique et son réel impact positif de long terme sur le bien-être de la population. En d'autres termes, la tendance autoritaire du régime assurait, selon cette interprétation, une stabilité nécessaire à la reconduite des politiques souhaitées par le FMI. Selon L. Addi (1990), les IFI préféreraient un régime autoritaire qui permet une stabilité géopolitique et géostratégique afin d'assurer aux puissances mondiales un approvisionnement en hydrocarbures.

Le même rapport du FMI de février 2005 appelle le gouvernement à effectuer une revue de ses dépenses publiques en partenariat avec la BM, en suggérant que les augmentations de salaire ne devraient pas dépasser les augmentations de productivité du secteur hors hydrocarbures. Les recommandations tirées des statistiques du FMI impliquaient une réduction drastique du pouvoir d'achat des Algériens, puisque les IDE en Algérie étaient en nette dégradation.

Les deux rapports du FMI de 2004-2005, basés sur les consultations périodiques entre les autorités algériennes et une équipe d'experts du FMI révèlent une ambiguïté en ce

⁵⁷ Cet article, intitulé *Le président a prêté serment hier. Les coulisses de la réélection de Bouteflika*, est signé par le journaliste Arezki Ait-Larbi.

qui concerne l'avis du FMI à l'égard de l'Algérie. En effet, d'un côté, le FMI incitait le pays à accélérer la cadence des réformes financières et bancaires et de l'autre, se montrait compréhensif à l'égard de la loi de finances de 2004 qui prévoyait la budgétisation des dépenses d'assainissement des entreprises publiques.

Il est tout à fait clair que par son silence à l'égard de la loi de finances de 2004, le FMI avait encouragé une politique de subvention. Même si le Fonds indiquait ponctuellement que cette politique devait être provisoire, le fait même de tolérer les actions interventionnistes de l'État constitue un signal fort donné à l'État algérien pour continuer à monopoliser l'activité économique. La domination de l'économie par l'État ne constitue pas de risque si elle est faite selon les standards économiques ; le risque est dans l'intention qui motive le contrôle. Nous avons vu dans les deux chapitres précédents que la domination de l'économie par l'État obéissait une stratégie politique, car selon les analyses de L. Addi (1990) et de M. Ouchichi (2011), la notion de rente pétrolière est centrale, puisqu'elle procure à l'État une importante autonomie par rapport à la société.

Le pouvoir réel en Algérie, refuse les conséquences politiques des réformes économiques [qui] supposent une redistribution du pouvoir dans le champ de l'État et le rééquilibrage des rapports entre État et agents économiques, donc entre État et société. (Addi, 1990 : 243)

L. Addi (1990) va plus loin en proposant que le pouvoir réel, depuis l'indépendance de l'Algérie, eût systématiquement empêché la création d'une élite économique issue du privé et de l'informel⁵⁸ qui pourrait se constituer en contrepuissance obligeant l'État à se réformer.

⁵⁸ Sachant que l'informel couvre plus de 40% de l'activité économique de l'Algérie et que dans les pays à économie libérale, l'informel a toujours été récupéré, en l'assujettissant à l'imposition.

Les deux rapports du FMI, que nous avons évoqué plus haut, semblent pousser le pays vers l'adoption d'une stratégie économique de long terme, sans évoquer le volet politique et institutionnel. Le principal argument qu'avance le FMI est qu'il n'est pas dans ses prérogatives de dépasser l'aspect économique. Néanmoins, se satisfaire du seul volet économique conduit inévitablement à des solutions qui traitent les symptômes non pas les causes du problème.

Selon Fatiha Talahite (2010), les PAS sont de toute façon de nature à façonner les institutions des pays qui leur sont soumis. Nous sommes donc en droit de nous demander pourquoi les responsables des IFI ne font pas suivre leurs recommandations par des mesures concrètes qui poussent les autorités algériennes à appliquer de véritables réformes institutionnelles qu'impliquaient les réformes économiques recommandées. Le FMI avait suggéré, à demi-mots, aux autorités algériennes d'adopter une articulation plus claire de la stratégie de privatisation du pays, afin de donner un signal fort aux investisseurs privés pour venir s'installer durablement dans le pays. Il avait demandé également, au gouvernement d'abroger *La circulaire Ouyahia*⁵⁹ qui interdisait aux entreprises et administrations publiques de déposer leurs avoirs dans les banques privées nouvellement installées en Algérie. Le FMI était allé jusqu'à demander plus de transparence dans la gestion des recettes des hydrocarbures, en suggérant que le FRR devrait être utilisé pour financer le déficit primaire hors hydrocarbures et le remboursement de la dette publique. Cette suggestion touchait directement l'aspect institutionnel sans le nommer clairement, car demander de transformer ce fonds en un compte intégré dans le budget de l'État impliquait de le soumettre au contrôle démocratique exercé par les élus du peuple.

⁵⁹Ahmed Ouyahiya, fut chef du gouvernement algérien de 1995 à 1998 et de 2003 à 2006, puis promu premier ministre de 2008 à 2012 suite aux changements apportés à la constitution en 2008. Il est également président du Rassemblement national démocratique (RND).

De plus, les rapports de la BM s'étaient déjà prononcés sur la qualité de la bonne gouvernance en Algérie, car selon une enquête de la BM, le pays était classé en dessous de la moyenne des pays du MENA dans ce domaine et en matière de lutte contre la corruption.

Pour résumer, les deux rapports du FMI, qui avaient suivi les consultations avec le gouvernement algérien en 2004, avaient suggéré à l'Algérie de payer sa dette par anticipation. Ils s'étaient félicités de la réélection du président Bouteflika pour un second mandat et avaient proposé des solutions de nature institutionnelle mais s'étaient refusés de nommer la question de la nature du régime politique du pays qui pourtant constituait, selon tous les observateurs du pays, la véritable cause du blocage des réformes.

Concernant le paiement de la dette par anticipation, des organisations autonomes telles que le CADTM avaient mis en question l'engagement de l'Algérie dans cette stratégie. Un rapport du CADTM (2006) expliquait qu'après analyse il apparaissait clair que l'Algérie tout comme le Brésil, l'Argentine et la Russie⁶⁰, n'avait pas l'intention de sortir de la logique d'endettement. Le rapport se base sur des arguments qui démontrent le caractère contreproductif du paiement de la dette par anticipation. Il évoque que cette approche constituait un transfert supplémentaire de richesse des trésors publics des pays du Sud vers les pays du Nord et que ce procédé serait coûteux en termes de paiement d'indemnités d'avances de paiement. Il met l'accent sur le fait que les autorités algériennes, selon les déclarations du ministre des Finances de l'époque Karim Djoudi, visaient à améliorer le « classement » du pays auprès des IFI, dans le but de contracter de nouveaux emprunts à des taux d'intérêt plus avantageux. Cette logique faisait passer, selon ce rapport, la confiance des

⁶⁰ Tous ces pays avaient utilisé leurs réserves de change pour procéder à des remboursements anticipés de leur dette multilatérale par anticipation.

partenaires du pays avant celle du peuple. Il indiquait également que cette dette avait été remboursée plusieurs fois et que sa majeure partie était illégitime, puisque contractée pour l'enrichissement de quelques personnes au sommet de l'État (CADTM, 2006).

4.2.2 Au niveau interne

À l'intérieur du pays, les débats autour de la question du désendettement par anticipation et du développement du pays étaient d'une autre nature. Des économistes algériens, tel que R. Tlemçani (2010) ou encore des chercheurs tel que M. Ouchichi (2011) et F. Talahite (2010) avaient proposé un diagnostic plus poussé qui dépasse l'explication économique pour intégrer les causes politiques du dysfonctionnement de l'économie algérienne. Ils avaient analysé le marché financier et bancaire qui demeurait fermés pour des raisons qui relevaient de la stratégie politique adoptée par le pays. Plusieurs travaux de recherche avaient appréhendé la problématique de la rente des hydrocarbures et son emploi en tant que puissant moyen de financement des importations qui ne nécessitait pas de recourir aux contribuables, ni à l'initiative privée, ni à la reconfiguration des rapports de forces entre État et société.

R. Tlemçani (2010) avait traité le sujet de la corruption et ses corolaires de la criminalité financière et économique. Il évoqua qu'en 2005 la gendarmerie algérienne avait traité 1038 affaires liées à la criminalité économique et financière, dont 689 affaires rien qu'au premier trimestre 2006. Ces pratiques avaient pris une telle ampleur qu'Abdellatif Benachou⁶¹ avait déclaré que le système financier dans sa gestion constituait « un danger à la sécurité nationale » (Tlemçani, 2010 :36). Derrière la généralisation de ces entorses à l'économie algérienne s'élevaient de puissants oligarques qui avaient profité de la faiblesse du contrôle démocratique et de

⁶¹ Abdellatif Benachou était ministre des Finances de 1999 à 2003, puis conseiller économique auprès de Bouteflika.

la nature du système politique, bâtis sur la fidélisation d'une clientèle qui refuse le changement politique. Ainsi s'était généralisé la corruption, la criminalité économique et financière et le trafic de tous genres accentuant le dysfonctionnement de l'économie.

L'absence d'une volonté de changement politique était due à « un enjeu de gros intérêts liés aux équilibres du pouvoir très fragiles à l'intérieur du système politique. » (Tlemçani, 2010 : 36). Le plus important à noter est que suite à l'interruption de la courte expérience démocratique de 1989-1991, le régime politique avait rapidement assuré sa transition vers une démocratie de façade, en conservant le modèle existant des institutions démocratiquement élues et du multipartisme ; cependant, tout était une coquille vide, accompagné d'une amplification du phénomène de la corruption et des abus. Le président Bouteflika lui-même avait annoncé lors d'une réunion de campagne électorale tenue le 30 août 1999 que « l'Algérie est un pays miné par la corruption ».

Un exemple d'une institution en panne en raison de l'influence des barons de l'informel était le CNES qui avait pour mission de rendre compte de l'état de l'économie et des possibilités de renforcement de son efficacité. Selon Salah Mouhoubi⁶², le CNES, qui avait pour vocation de suivre le développement économique en lien avec le développement humain et social, avait perdu beaucoup de son dynamisme depuis 1999⁶³.

⁶² Salah Mouhoubi est un économiste algérien. Il était membre du conseil national économique et social (CNES)

⁶³ 1999 est l'année d'arrivée de Bouteflika au pouvoir.

De son côté, le gouverneur de la BA Mohamed Laksaci⁶⁴ avait avoué qu'il y avait un phénomène de concentration des crédits pour les groupes privés et de créances non performantes pour certains d'entre eux. Il avait donné l'exemple de l'entreprise *Tonic Emballages*, appartenant à un important Général dans l'armée, qui avait obtenu un crédit de plus d'un milliard de dollars de la part de la BADR. Pour donner une échelle de grandeur, R. Tlemçani (2010) souligne que ce chiffre était l'équivalent du montant de ce que la CNEP prête à tous les Algériens. Un autre exemple était celui du CPA qui avait été repris par une banque française afin de clore définitivement un dossier de près de 900 millions d'euros de mauvaises créances. Des recours administratifs avaient été entrepris pour récupérer toutes ces créances sans aboutir, puisqu'ils avaient été étouffés par les agents de l'administration, les faux témoignages de personnes issues de catégories sociales rentières et la justice acquise aux décideurs politiques (Tlemçani, 2010).

Pour faire le lien entre les facteurs externes et les facteurs internes, il est indispensable de prendre en compte la dimension exogène du blocage économique du pays. Là-dessus, R. Tlemçani (2011) nous suggère qu'« on ne peut aborder la crise algérienne dans toute sa complexité sans tenter d'intégrer dialectiquement ses facteurs endogènes et ses facteurs exogènes. » (Tlemçani, 2011 : 29). En d'autres termes, en tentant d'expliquer la stratégie de désendettement de l'Algérie, il faut tenir compte du lien entre les réformes qui avaient accompagné la nouvelle phase néolibérale incarnée par le *Consensus de Washington* des années 80, qui avait coïncidé avec l'ouverture de l'Algérie sur l'extérieur et l'arrivée au pouvoir en 1989 du clan des réformateurs du président Chadli Bendjedid (Talahite, 2011).

⁶⁴ Mohamed Laksaci dans un article paru au quotidien *Le Soir d'Algérie* du 05-05-2009, intitulé *Situation de la balance des paiements*.

L'interaction entre ces deux dimensions avait fait en sorte qu'une convergence d'intérêt stratégique entre élites externes et internes avait pris forme de façon graduelle avec le double objectif de perpétuer le modèle libéral à l'échelle planétaire et de renforcer le régime politique algérien, qui était de plus en plus contesté à l'interne.

Avec un recul de plus d'une décennie, Y. Ould-Moussa⁶⁵ reprend la récente déclaration du directeur du *Département du Moyen-Orient et Afrique du Nord* du FMI, Masood Ahmed, selon laquelle il avait soutenu que la capacité de l'Algérie à faire face aux effets de la chute des prix du pétrole était intrinsèquement liée aux réformes économiques que le pays entendait entreprendre pour consolider la résilience de son économie, négligeant l'existence d'une crise de gouvernance qui avait bloqué les réformes. Ould-Moussa se base sur son étude de l'évolution institutionnelle et économique du pays pour arriver à la conclusion que l'Algérie vivait une crise de gouvernance démocratique plutôt qu'une crise pétrolière; car la bureaucratie était toujours étouffante et la croissance demeurait tirée uniquement par les hydrocarbures et des projets d'État dans le secteur des travaux publics (Le Jeune Indépendant, 2015). Derrière la réticence des IDE se dressaient des pratiques institutionnelles qui étaient loin d'être démocratiques. Les entraves à l'investissement, selon Yacine Ould-Moussa, relevaient de la nature des distributions de pouvoir pour préserver les équilibres du régime en place, « l'acte d'investir en Algérie est une exclusivité du Wali⁶⁶ qui peut l'annuler en refusant d'octroyer un lot de terrain, ce qui ne favorise pas la croissance et le développement en Algérie. » (Le Jeune Indépendant, 2015).

⁶⁵ Yacine Ould-Moussa est journaliste algérien, économiste et enseignant à l'École Nationale Supérieure de Journalisme et à l'École Supérieure des Banques. Sa déclaration s'inscrit dans le cadre d'une entrevue qu'il accordé à Kamel Aït Bessaï, journaliste à *Le Jeune indépendant*, du 14 février 2015.

⁶⁶ Le *Wali* est le statut attribué au chef d'une région. Il est désigné par décret présidentiel.

De plus, avec le recul que nous permet cette analyse, il existe de notables implications des politiques qui avaient mené à l'assèchement des IDE durant la période 2004-2012. Un rapport des *Services économiques de la direction du Trésor du gouvernement français*⁶⁷ de 2015, nous apprend que le pourcentage du PIB hors hydrocarbures en rapport avec le total du PIB algérien est toujours en dégradation, puisqu'il était passé de 9.3% en 2009 à 5.5% en 2014 avec une prévision de 5.0% en 2015 et de 4.9% en 2016. La tendance à la détérioration de la productivité hors hydrocarbures est structurelle, telle que nous l'avons évoqué dans le chapitre II, sur les origines de l'endettement algérien. De ce fait, le processus de faire conformer la performance économique du pays aux exigences internationales, en liant l'évolution des salaires à l'évolution de la productivité hors hydrocarbures, condamne la société algérienne à la précarité. Il ne prend en compte les véritables causes du problème.

Concernant le sous-emploi du système bancaire du pays, l'analyse de Y. Ould-Moussa le mène à effectuer une comparaison avec la Tunisie et le Maroc, deux pays qui manquent de ressources naturelles, pour conclure que le système bancaire algérien était très limité dans ses activités. En fait, tout comme F. Talahite (2010) et M. Ouchichi (2011), Ould-Moussa réalise que le résultat des contradictions internes du régime, la guerre qui opposait divers clans au sein du régime et les pressions externes des partenaires stratégiques du pays avaient conduit à la situation que vivait le pays depuis les années 90 (Ould-Moussa dans *Algérie News*, 2015). Chaque fois qu'il y avait une augmentation des prix des hydrocarbures, cela aiguïait les appétits de ceux qui ne souhaitaient pas le contrôle de l'État sur les différents segments de l'économie, ceux qui ne souhaitaient pas payer d'impôts, ceux qui ne souhaitaient pas facturer leurs ventes et ceux qui ne souhaitaient pas déclarer leurs employés. C'est de cette façon que la nouvelle bourgeoisie s'était constituée des fortunes qui circulaient hors circuit bancaire (*Algérie News*, 2015). C'est également cette logique

⁶⁷ Selon les sources du Trésor public français, ces chiffres sont tirés des publications du FMI.

d'enrichissement d'une minorité au détriment de la majorité qui avait permis la création d'un terrain de convergence stratégique entre élites internes et externes, étant donné que seul le modèle libéral est en mesure de garantir l'accumulation de la richesse entre les mains de puissants lobbies et de minorités fortunés.

4.3 La situation au milieu du paiement de la dette publique extérieure par anticipation 2008/2009

4.3.1 Au niveau externe

Le Rapport du FMI sur les économies nationales N. 09/108, du mois d'avril 2009, basé sur les consultations avec les autorités algériennes de 2008, s'était félicité de la stabilité politique qu'avait procuré la reconduite de Bouteflika à la tête du pays. Toutefois, le constat économique n'était pas aussi enthousiasmant. En effet, une série de recommandations qui avaient été émises lors du *Rapport du FMI N. 05/52* de 2004 demeuraient les mêmes, malgré l'insistance des rapports qui lui avaient succédé sur la nécessité de conduire des réformes de fond. Nous avons vu dans la section précédente, dédiée au début du processus de paiement de la dette, que le FMI avait émis une série de recommandations incitant le gouvernement à s'engager dans une véritable dynamique de réformes majeures. Malgré ce fait rien n'avait été fait par les autorités algériennes pour apporter les corrections économiques nécessaires. La preuve, le rapport de 2008-2009 avait constaté que l'économie algérienne était toujours dépendante de l'exportations des hydrocarbures à hauteur de 98% et que la baisse des prix du pétrole fragilisait les recettes budgétaires, qui dépendaient de l'exportation des hydrocarbures pour plus de 75%. Le FMI avait également constaté que malgré l'inflation maîtrisée et la croissance économique en amélioration, la productivité de l'économie algérienne demeurait faible et le FRR était toujours non rentable et son utilisation non transparente. Le rapport avait réitéré les mêmes

recommandations aux autorités algériennes. Il évoquait clairement la nécessité de réformer le système financier, bancaire et fiscal.

En ce qui concerne les dépenses budgétaires, le rapport avait mentionné les mêmes lacunes qu'avaient soulignées les rapports précédents. Il avait mis l'accent sur l'importance de contenir la masse salariale, les transferts et les subventions. Il avait également attiré l'attention sur la nécessité de hiérarchiser les dépenses, d'améliorer le recouvrement des taxes hors hydrocarbures et de supprimer les exonérations. Néanmoins, le paradoxe est le fait que malgré toutes les objections retenues, les services du FMI avaient approuvé l'orientation donnée à la politique budgétaire par les autorités algériennes, dont une politique budgétaire qui consistait à maintenir un niveau élevé de dépenses publiques à court terme. De toute évidence, la contrepartie du ton conciliant du FMI à l'égard des autorités algériennes se trouvait dans la partie du rapport où le FMI sollicitait clairement l'aide de l'Algérie pour contribuer à l'initiative PPTTE d'aide renforcée à l'égard des pays très endettés.

Somme toute, ce que nous pouvons conclure des deux éléments importants que contenait le rapport de 2009 est que le FMI avait clairement priorisé la stabilité politique du pays pour pouvoir solliciter son soutien à l'effort de consolidation du système financier international en crise.

G. Hidouci⁶⁸ (2008), s'exclamant sur le contenu des rapports du FMI de cette époque, souligne qu'en Algérie il n'y avait pas de stratégie économique ni de lisibilité prévisible à plus long terme en matière de politique économique, ce qui avait résulté en une absence de crédibilité à l'échelle interne et externe. Selon lui, les rapports du Fonds avaient souvent avancé des résultats macroéconomiques encourageants

⁶⁸ Ghazi Hidouci était ancien ministre de l'économie du gouvernement réformateur de 1989 à 1991. Son intervention s'inscrit dans le cadre d'une entrevue accordée au quotidien *Le Matin* du 26 juillet 2008.

indiquant sur un bon fonctionnement de l'économie algérienne. Hidouci s'interroge sur les raisons qui poussent à la déconnexion des déclarations du FMI de la réalité et nous explique que « le monde [extérieur développé] en crise nous considère plutôt comme une « colonie docile », fournissant du pétrole et sous-traitant sa gestion économique, mais aucunement comme partenaire. » (Ghazi Hidouci dans *Le Matin*, 2008: 3).

La mise en perspective du fil conducteur qui relie le premier rapport du FMI de 2004 au second rapport de 2008, nous permet de constater que, pour cette période, le profil de la convergence stratégique se dessine déjà assez bien. En effet, le FMI avait d'abord exhorté l'Algérie de payer sa dette par anticipation pour lui demander quatre années plus de participer à l'effort collectif international de consolidation de la capacité de prêt du FMI. Selon R. Tlemçani les enjeux économiques étaient énormes pour les deux partenaires interne et externe.

Ils [les enjeux économiques] permettent entre autres l'intégration des élites locales dans la globalisation financière [puisqu'] il existe une sorte de dépendance entre les élites locales et occidentales [...]. Cette dépendance se construit partiellement sur une convergence de stratégies réunissant [entre autres] un échange fonctionnel des données. (Tlemçani, 2010 : 38, 39)

4.3.2 Au niveau interne

Nous avons vu que le fonctionnement des institutions politiques en Algérie avait généré de la corruption à très grande échelle. Nous avons aussi démontré comment l'emploi des revenus des hydrocarbures pour assurer l'indépendance financière de l'État avait empêché toute dynamique d'autonomisation de la société par rapport à l'État. Par contraste, la mise en place de mécanismes économiques qui permettent à la société de créer sa propre richesse peut mener à une réelle dynamique de démocratisation de la société, ce qui est porteur de promesses de profonds

changements politiques. Les promesses de changement annoncent également la fin de la corruption. En ce qui concerne le phénomène de la corruption, la presse algérienne citait quasi quotidiennement l'amplification des affaires de dilapidation de biens publics, de collusion et de fuite de capitaux vers l'étranger, estimées en 1994 à 34 milliards de dollars (Tlemçani, 2010 : 38). Les dénonciations des média avaient rarement débouché sur des procédures judiciaires suivies par des sanctions.

La corruption qui assurait la stabilité politique du régime en cooptant l'élite administrative, politique, militaire et religieuse, de telles sortes que les mouvements sociaux seront coupés de l'encadrement des élites corrompue. (Tlemçani, 2010 : 3)

De plus, la corruption avait favorisé l'émergence de puissants oligarques qui avaient dominé l'économie. Ces groupes d'intérêts s'étaient organisés en entités de pression obligeant les centres de décision à trancher en leur faveur chaque fois que les règles du jeu économique leur devenaient contraignantes, ce qui permet d'expliquer en partie le manque de visibilité en matière de planification économique à long terme.

Ghazi Hidouci évoque le dossier de l'endettement du pays qui l'avait lui-même géré pendant sa phase de rééchelonnement. Il souligne qu'à l'époque, il avait fait part à sa hiérarchie de l'inadéquation des outils de mesure et de gestion de l'endettement. Il trouve que l'économie dans son fonctionnement de l'époque ne permettait pas de dégager les outils de mesure adéquats pour tirer profit de la situation de l'endettement du pays.

Chaque période économique nécessite de décrire et mesurer correctement l'état de l'endettement du pays, car les tendances susceptibles de conduire à des difficultés économiques, sociales ou politiques se modifient en fonction de la conjoncture à court et moyen terme. (Hidouci, 2008 : 3)

En effet, la mesure de l'efficience des politiques publiques, financières et monétaires nécessite une stratégie économique viable avec de pertinents indicateurs sur l'endettement ; ainsi l'État aura à sa disposition d'efficaces outils pour comparer les charges générées par le paiement de la dette par anticipation par rapport à ses rentrées fiscales. Il est difficile de dégager ces indicateurs dans une économie qui n'obéit pas aux règles du marché.

De plus, même les indicateurs proposés par les IFI, que nous avons évoqué dans les deux chapitres précédents, semblent être pour Hidouci génériques et ne distinguent pas les pays les uns des autres ni l'évolution de l'endettement d'un pays d'une période à une autre.

Un indicateur de qualité de politique financière et monétaire doit être immédiatement compris par les acteurs économiques et sociaux. Il doit simultanément pouvoir être évalué et audité sans perdre sa signification dans le temps. Il doit aisément se prêter aux comparatifs internationaux. (Hidouci, 2008 : 6)

Il incombait aux autorités algériennes d'inventer des indicateurs autres que ceux fournis par la BM, qui étaient de nature à mesurer la performance des pays par rapport aux exigences des créanciers et des marchés internationaux et ne disent rien sur la capacité des finances et de la monnaie à se conformer aux exigences économiques du développement du pays (Hidouci, 2008).

De plus, tout comme le CADTM, Hidouci avait proposé de faire un audit de la dette pour écarter ce qui en était illégitime avant de procéder à son paiement, puisque, selon lui, la majeure partie de la dette avait servi à l'enrichissement personnel de quelques personnes au sommet de L'État. Ceux qui suivaient de près le désendettement de l'Algérie voyaient dans ce processus, une fuite en avant qui avait empêché de poser la question de fond sur les raisons de l'endettement (Hidouci, 2008). En effet, une stratégie alternative de désendettement aurait été à l'avantage de

l'Algérie, si la dette du pays avait été audité avant de la rembourser, en se basant sur une politique budgétaire, financière et monétaire de long terme (Hidouci, 2008 : 8). Cette option avait été écartée par les décideurs algériens, puisqu'une stratégie économique de long terme allait cheminer vers une autonomisation de la société. Elle était également écartée par les IFI, car elle allait permettre au pays de devenir autonome par rapport au système financier international.

Nous savons désormais qu'il existait une solution viable proposée par un technocrate d'expérience, qui faisait partie du gouvernement précédant la décision de payer la dette publique extérieure par anticipation. Durant notre recherche, nous n'avons trouvé aucune trace d'une quelconque prise en compte des positions alternatives exprimées par des experts tel que Hidouci, mais aussi par la société civile et l'opposition politique. En effet, entre la position officielle des partenaires de cette relation d'endettement - qui s'étaient souvent félicités des efforts consentis et des résultats macroéconomiques encourageants obtenus et les conclusions établies par des organisations autonomes et d'experts en économie - qui avaient réfléchi sur ce qui devrait être fait pour résoudre le problème depuis la racine - il existait un véritable décalage soutenu et continu qui se confirme au fur et à mesure que notre analyse avance.

4.4 La situation à la fin du paiement de la dette publique extérieure par anticipation 2011/2012

4.4.1 Au niveau externe

*Le Rapport du FMI N. 11/39 de 2011, intitulé Note d'information au public sur l'examen par le conseil d'administration et déclaration de l'administrateur pour l'Algérie, à la suite des consultations politiques*⁶⁹ entre l'équipe du FMI et les

⁶⁹Selon le terme employé dans le *Rapport N. 11/39* de 2011.

autorités algériennes, avait affiché l'objectif « de maintenir les efforts pour une gestion macroéconomique plus prudente tout en soutenant la croissance économique pour diversifier l'économie à moyen terme. » (FMI, 2011). L'analyse de ce rapport révèle une contradiction qui témoigne de l'embarras du Fonds face à la situation algérienne. D'un côté, le FMI avait insisté sur la nécessité de contenir le dépassement budgétaire et d'accélérer les réformes institutionnelles ; de l'autre côté, il avait reconnu le caractère efficace des réformes déjà engagées. Le paradoxe dans lequel s'était trouvé le FMI était devenu encore plus visible, à la publication du *Rapport N. 12/22* du mois de février 2012, qui avait rendu publique une étude de marché laissant entendre que l'économie algérienne ne se conformait pas aux critères de performance. Cette étude renvoyait l'inefficacité économique au manque d'élasticité de l'emploi, car la rigidité du marché du travail limitait, selon l'étude, la réactivité de l'emploi et du chômage à la croissance du PIB.

En réaction à la crise politique que connaît la région MENA depuis 2011, le dernier *Rapport du FMI N. 14/16*⁷⁰, qui visait l'évaluation de la stabilité du système financier algérien, avait conclu que la crise mondiale n'avait pas eu d'incidence sur le système financier de l'Algérie qui demeurait stable, mais insuffisamment développé. Malgré le constat d'insuffisance en matière de réformes économique et financière, ce rapport se disait compréhensif à l'égard de la réaction des autorités algériennes à la crise politique régionale. En fait, les précédentes recommandations du *PESF* de 2007 avaient déjà mis en évidence les insuffisances en matière de réforme du secteur financier. Quatre années plus tard, le FMI pointe du doigt les mêmes insuffisances.

Pour mieux comprendre la nature contradictoire des différents rapports du FMI, qui reflètent un embarras du Fonds face à la situation algérienne, nous devons retourner au *PESF* de 2007 pour voir ce qui avait été appliqué par les autorités algériennes de

⁷⁰ Le *Rapport du FMI N. 14/16* était le résultat d'une mission conjointe du programme d'évaluation du secteur financier (*PESF*) du FMI et de la BM de septembre 2013, qui était achevé le 9 janvier 2014.

ses recommandations. En effet, le PESF de 2007 notait des progrès timides en matière de réforme du système financier algérien. Il énonçait une liste de mesures parmi laquelle deux mesures seulement avaient été satisfaites, à savoir un meilleur contrôle bancaire⁷¹ et la publication des données sur la stabilité financière de la BA. Pour ce qui reste des recommandations, elles demeurent les mêmes que celles énoncées dans le *PESF* de 2014. La liste des insuffisances, énumérées dans le *PESF* de 2007, en matière de réformes monétaire et financière pointait du doigt la carence institutionnelle incarnée en un manque de gouvernance des banques publiques et des activités du système judiciaire. Il avait évoqué également l'inexistence de politique monétaire qui devrait permettre une meilleure gestion des liquidités axée sur le taux d'intérêt selon une courbe de rendement et sur la concertation et la coordination entre bailleurs de fonds et autorités publiques. Plus généralement, le rapport avait fait référence au manque d'une stratégie de réforme plus vaste pour soutenir la croissance économique par l'amélioration du système financier en créant une centrale de gestion du risque pour les clients particuliers⁷², en renforçant le droit de l'insolvabilité et en développant un régime de faillite bancaire. Enfin, il avait évoqué la question de manque de transparence en matière de la gestion du FRR.

À cet égard, la question du FRR avait constitué, selon plusieurs experts de la politique économique en Algérie, le point nodal de la problématique économique algérienne, puisque sa gestion non transparente permettait à l'État de mettre en place sa stratégie politique. En fait, à la connaissance de tous les partenaires externes de l'Algérie, la stagnation de la réforme en matière de transparence et de bonne gouvernance était la conséquence directe de la stratégie politique qui était fondée sur la nécessité de garder la mainmise de l'État sur les recettes des hydrocarbures. Le

⁷¹Il s'agissait de mettre en place un système de notation des performances des banques inspirées des normes prudentielles internationales.

⁷²L'endettement du citoyen algérien auprès des banques n'est pas accompagné d'une prise en charge contre le risque d'insolvabilité ou de faillite.

contrôle démocratique de l'emploi des recettes des hydrocarbures aurait fait perdre à l'État sa capacité de financer sa stratégie de perpétuer une forme spécifique de régime politique.

4.4.2 Au niveau interne

Pour toute la période 2008-2012, les médias algériens avaient fait état de l'insatisfaction de la population et des intellectuels face aux transferts, aux subventions et aux augmentations de salaire qui ne reflétaient pas le principe de l'équité sociale. Plusieurs critiques s'étaient dressées contre l'emploi de ces dépenses dans le renforcement de la capacité financière de catégories rentières bien spécifiques, telles que les augmentations de pensions des anciens combattants, les augmentations des salaires des députés, des cadres de la fonction publique et des agents de la bureaucratie en général. Les intellectuels algériens avaient des soupçons que le régime politique comptait sur la capacité de ces catégories rentières à s'opposer à toute solution de changement politique.

La dilapidation des ressources avait également pris d'autres formes, telles que l'attribution des grands projets d'infrastructure à des entreprises étrangères qui ne respectaient pas les procédures d'attribution des marchés publics, donnant lieu à des projets d'infrastructure dans lesquelles les échéanciers et les normes de construction n'étaient pas le plus souvent respectés.

F. Talahite et A. Hammadache (2011) nous décrivent les mécanismes de cette forme de corruption. Ainsi, pour obtenir un contrat, une multinationale étrangère intervenait au niveau de son gouvernement qui à son tour intervenait auprès des autorités algériennes et obtenait le marché public, souvent sans remplir les conditions des cahiers des charges du projet. Dans la plupart des cas, ces projets consumaient tout

le budget qui leur avait été alloué avant même qu'ils ne soient achevés. Ensuite, ils exigeaient des rallonges budgétaires colossales pour pouvoir les terminer, tout en étant souvent de mauvaises qualités. De ce fait, des investissements de grande envergure stratégiques se trouvaient exposés à la malversation, à la mauvaise gestion et à la corruption (Talahite et Hammadache, 2011).

Une autre forme de dilapidation des fonds du Trésor public était le résultat direct de la politique du *tout sécuritaire* qu'exerçait l'État sur la société. En effet, les déficits répétitifs qu'avaient accusés les entreprises publiques, qui avaient pesé lourd sur le budget de l'État, étaient dus au recrutement de cadres dirigeants incompetents qui servaient surtout comme agents spéciaux pour le compte de la DRS. Le processus de désignation des cadres nationaux et régionaux se faisait par décret présidentiel. Elle visait à mettre dans les postes administratifs clés des dirigeants sans aucune autonomie décisionnelle qui recevaient leurs ordres de jour de niveaux hiérarchiques supérieurs. En contrepartie, ces cadres d'État recevaient 10 à 20 fois la valeur du salaire minimum sans compter la partie variable, qui s'ajoutait à leur salaire, lié à la performance de l'entreprise et à d'autres avantages tels que le logement de fonction, le service de ménage, la voiture de service et les frais de transport de toute nature pour la famille du directeur en fonction (Tlemçani, 2010). Les IFI étaient au courant de ce genre de pratiques, mais avaient choisi pour diverses raisons de ne pas les évoquer dans leurs déclarations officielles. La preuve, selon une enquête de la BM qui remontait à janvier 2005⁷³, est le fait que 75% des entreprises algériennes reconnaissaient avoir versé des pots-de-vin aux agents de l'État, qui représentaient le coût de 25% de leur chiffre d'affaires.

L'échec des tentatives de reformer l'économie obéissait à une stratégie politique précise. La situation dans laquelle se trouvait les autorités algériennes était complexe,

⁷³Le rapport de la BM, publié en janvier 2005, est basé sur un sondage de 2003 conduit par les services de la BM.

contradictoire, et presque sans issue. La pression que subissaient les autorités venait à la fois de l'opposition politique et des alliés traditionnels du régime en place. Elle émanait essentiellement d'une opposition politique qui cherchait à faire aboutir les réformes et de quelques oligarques qui contrôlaient le marché des importations et voulait à tout prix maintenir le statu quo. D'un côté, les autorités algériennes avaient du mal à assurer un consensus politique au sein du parti politique du président Bouteflika sur la nécessité de procéder au paiement de la dette extérieure par anticipation afin d'améliorer les conditions de vie des populations, créer et conserver des emplois. Le principal obstacle au ralliement de la classe politique est que sur le terrain le gouvernement se trouvait contraints à accueillir, par exemple de la main-d'œuvre venue de Chine⁷⁴ pour la construction de l'*Autoroute Est-Ouest*, ce qui rendait furieux la population et l'opposition politique. De l'autre côté, les efforts pour redresser l'économie étaient également bloqués par les barons de l'importation⁷⁵ et une bonne partie de l'élite dirigeante qui s'opposaient, à titre d'exemple, à toute réforme impliquant une solution à la question de droit de propriété et du foncier industriel. La conséquence de l'acharnement des lobbies internes avait par moments poussés le gouvernement à adopter une attitude agressive à l'égard du secteur privé, en l'accusant d'évasion fiscale et de spéculation⁷⁶. Ces exemples nous montrent que pour reconduire le régime politique en place et maintenir le statu quo, les autorités algériennes s'étaient retrouvées otage de leur propre stratégie.

⁷⁴ Le contrat de construction de l'autoroute Est-Ouest stipulait que les Chinois amènent leur propre main-d'œuvre de Chine.

⁷⁵ Terme employé par les média algériens pour qualifier les personnes qui ont monopolisé le commerce et l'importation de produits de première nécessité.

⁷⁶ Selon des déclarations des membres de gouvernements, notamment les déclarations du premier ministre Ahmed Ouyahia, premier ministre de 2008 à 2012 et chef du gouvernement avant la réforme de la constitution de 1995 à 2006.

La LFC de 2009 avait permis l'exécution de la stratégie gouvernementale de grignoter les acquis des réformes précédentes, au nom de la gestion de la crise et sans aucune concertation avec les partenaires socioéconomiques du gouvernement (Talahite, 2010). À cette époque, les autorités avaient démontré une méfiance à l'égard du rôle du secteur privé dans l'économie, ce qui avait comme conséquence une réduction des gains de productivité, une alimentation du marché noir ainsi qu'un blocage à la diversification de l'économie. Selon les statistiques du FMI, les exportations hors hydrocarbures constituaient à peine 2% du total des exportations. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la restriction des mouvements des capitaux limitait les investissements étrangers. De plus, selon l'enquête *Doing Business 2014* de la BM, l'Algérie était classée 153e sur 185 pays en terme de liberté de circulation des capitaux, deux points de moins par rapport à 2013. Le même constat s'appliquait à la discipline fiscale qui était qualifiée de très mauvaise qualité, car le taux de transactions effectué en espèce était très élevé (Addi, 2010).

En fait, l'emploi de la rente des hydrocarbures pour faire régner le statu quo avait fait plongé l'économie dans un cercle vicieux sans fin, ce qui avait engendré un phénomène de prise d'assaut de l'État par des réseaux de clientèle qui visaient l'accumulation de la richesse de façon illicite, mêlant corruption, politique et marchés parallèles de l'informel (Addi, 2010). Les partenaires de l'Algérie étaient au courant du fonctionnement politique et économique du pays, puisqu'ils avaient conduit des enquêtes sur des pratiques suspectes spécifiques à la corruption. Ils avaient tous les moyens de mesurer les conséquences que peut avoir cette dynamique économique sur la population. Cependant, ils avaient préféré de soutenir la stabilité du régime politique qui leur permet l'approvisionnement en hydrocarbure, agi en frontière tampon pour contenir les problèmes de l'immigration clandestine et contient la menace du terrorisme islamiste à atteindre les frontières européennes.

Le paiement de la dette extérieure par anticipation s'inscrit dans la même logique de permettre à l'Algérie un renforcement de sa position stratégique en tant que puissance régionale financièrement solvable et politiquement stable. Sur ce sujet, L. Addi (2010) souligne que seul un régime autoritaire stable possède la capacité de prendre des décisions importantes telles que le paiement de la dette extérieure par anticipation sans concertation avec les forces vives de la société, qui sont souvent hostiles à des politiques ponctuelles de court terme (Addi, 2010).

L'ICG⁷⁷ va plus loin et pointe du doigt la responsabilité des partenaires économiques et financiers de l'Algérie en soulignant que « dans l'absence d'une pression internationale soutenue, le système politique algérien avait résisté aux évolutions fondamentales de plus en plus revendiquées par la majorité des citoyens. » (ICG, 2001 : 19). L'argent du Trésor n'allait pas seulement dans le paiement d'une dette, que le *CADTM* qualifié d'illicite pour sa majeure partie, mais surtout dans des transferts des capitaux en devises à des paradis fiscaux. Le prolongement de cette situation s'est confirmé par la suite. Selon *El Watan* du 27/01/2013, une tentative de transfert illicite par des opérateurs nationaux de la somme de 20 millions de dollars, dont 6 millions de dollars par des banques avaient été déjoués par les services de douanes du port d'Alger. Les médias algériens listent quasi quotidiennement des affaires de transfert illicite d'argent à l'étranger.

Pour voir l'ampleur de ce phénomène, 26 affaires de transferts illicites de devises avaient été notées en 2013 et 45 en 2014. Le même article d'*El Watan* du 27/01/2013 souligne que selon le cabinet américain *Global Financial Integrity (GFI)*, l'Algérie avait perdu 16 milliards de dollars transférés illégalement en 10 ans.

⁷⁷ L'ICG est un organisme international autonome constitué d'éminentes personnalités politiques crédibles.

La déclaration de Mohamed Nebbou, premier secrétaire du *Front des forces socialistes*⁷⁸ (FFS), lors d'une réunion⁷⁹ avec les militants de son parti, résume la situation du blocage sociopolitique en Algérie et ses ramifications de corruption, de mafia financière et de bureaucratie lourde. Le court passage qui suit de son discours confirme les constatations de l'ICG et du CADTM ainsi que tous les spécialistes de la vie politique et économique en Algérie.

La politique des lignes rouges qui partagent le pouvoir des clans antagonistes [...] maintient le statu quo et entrave le passage à un État de droit [...] le danger pour le pays était dans la nature du système et non dans le [choix du] président [ou du gouvernement] [...] [a]lors que le peuple algérien, qui a payé un prix terrible aux violences des années 90, s'attendait à ce que soient établies des règles politiques claires pour la construction d'un nouveau contrat national [à] l'intérieur du pouvoir et entre le pouvoir et la société [...] [au] lieu de cela nous avons vu fleurir plus forte que jamais auparavant la corruption à grande échelle, le népotisme, les campagnes d'intox médiatique, les règlements de comptes à coup de révélation, l'instrumentalisation de la justice, la dilapidation des richesses nationales, la dépendance accrue à l'égard des hydrocarbures. (Nebbou, 2015)

De 2008 à 2012, les déclarations officielles des autorités algériennes et du FMI s'étaient éloignées de la réalité de la vie politique, économique et sociale algérienne que tous les observateurs de l'Algérie décrivent. La nature du décalage entre les déclarations officielles et la réalité du terrain avait pris une tendance irréversiblement soutenue et préméditée.

⁷⁸ Le FFS est parmi les partis politiques les plus anciens, à l'instar du Front de Libération nationale (FLN) et du Parti communiste. Son leader Ait Ahmed est une figure historique de la révolution et de l'indépendance algérienne.

⁷⁹ Le rassemblement qui s'est effectué à la salle *Atlas* à Alger en date du 18 avril 2015 a réuni des milliers de militants et sympathisants du FFS, principale force d'opposition en Algérie.

4.5 Synthèse de l'opérationnalisation de la convergence stratégique entre élites

Suivant l'analyse des différents rapports du FMI pour la période 2004-2012 et des autres sources résumées ici sur le fonctionnement de la vie politique, économique et sociale en Algérie, nous avons constaté que ce qui apparaît comme le « manque » d'une stratégie économique obéissait néanmoins à une stratégie politique précise. La mise en exécution de la stratégie politique n'a pu opérer que grâce à l'abondance de la rente des hydrocarbures qui constituait plus de 85% des revenus de l'État. Le paiement de la dette extérieure par anticipation venait solidifier le pacte financier et stratégique entre le pouvoir politique algérien et ses créanciers étrangers. En effet, les auteurs que nous avons cité tout au long de notre analyse, s'accordent sur le fait que l'ouverture sur le marché international, la faiblesse de l'épargne interne et le paiement de la dette, étaient des outils appartenant à une stratégie économique de court terme visant à exécuter une stratégie politique de plus long terme, en permettant au régime politique de se maintenir au pouvoir. Du fait de leurs décisions unilatérales qui avaient causé la crise de l'endettement et de leur cautionnement du comportement économique incohérent des autorités algériennes, les partenaires de l'Algérie, dont les IFI, avaient accéléré la détérioration de la situation économique et de l'endettement du pays (Benderra, 2002). La superposition des stratégies qui répondaient à des intérêts internes et externes avait accéléré la paupérisation des catégories sociales les plus fragiles, la marginalisation de la classe moyenne dans le but principal de contrôler la société, en l'empêchant d'exercer son droit de production et d'accumulation de la richesse.

Les rapports consécutifs du FMI avaient applaudi la performance économique du pays, s'écartant de la réalité qui faisait état d'un affaiblissement de l'appareil productif et une quasi-inexistence de l'épargne et de l'investissement. Pendant ce temps, l'économie algérienne avait absorbé « près de 15 milliards de dollars de dette

rééchelonnée et autre financement exceptionnel » (Benderra, 2002), sans que cela n'ait une incidence positive sur l'amélioration de la qualité de vie des Algériens.

L'économiste algérien S. Goumeziane, dans un article intitulé *Le coût économique de l'autoritarisme*⁸⁰, avait souligné que le paiement de la dette par anticipation ne conduit pas au développement tant que le système politique est autoritaire et tant que l'économie est rentière.

[...] la combinaison du système rentier et d'un régime autoritaire explique à la fois le coût économique particulièrement élevé du mal développement, l'ampleur de la crise politique et la difficulté de sortir pacifiquement, démocratiquement et rapidement d'une telle combinaison en termes économique et politique. [Ce] coût économique est d'autant plus élevé, que pour diverses raisons, cette combinaison correspond mieux aux intérêts géostratégiques, financiers et énergétiques bien compris des grandes puissances et de leurs transnationales qu'un système productif démocratique. (Goumeziane, 2013)

L'ICG avait recommandé au FMI de reconnaître que les autorités algériennes étaient réticentes à mettre en œuvre les priorités énoncées dans les rapports successifs du Fonds et lui avait également recommandé de lier la coopération avec les autorités algériennes à l'avancement d'une véritable réforme économique qui établit des structures institutionnelles autonomes capables de libérer l'énorme potentiel économique du pays.

Le rapport du FMI en vertu de l'article IV des statuts du FMI, mentionne les domaines à réformer sans mentionner leurs causes sous-jacentes [...] le rythme lent des réformes est dû à un blocage politique lié aux luttes de clans au sein même du pouvoir politique. (ICG, 2001 : 17).

⁸⁰ Entrevue donnée par l'économiste Smail Goumeziane au quotidien algérien *El Watan* du 9 novembre 2013.

Le rapport de l'ICG avait énoncé les mêmes critiques à l'égard des pays de l'UE, en leur demandant clairement d'associer les réformes politiques aux réformes économiques énoncées dans le *Processus de Barcelone* et l'*Accord d'Association* qui lie l'UE à l'Algérie. Le rapport de l'ICG ajoute que les IFI et le régime politique en Algérie savaient très bien que tant que l'économie ne s'émancipait pas du politique, il n'y aurait pas de création de richesse à proprement dit (ICG, 2001).

J. Stiglitz (2002) avait expliqué plus de dix ans plus tôt, le modèle de coopération entre élites internationales et nationales dans lequel le « fanatisme du marché » et la « double connivence des IFI avec les milieux financiers internationaux et les gouvernements » qui sont « eux-mêmes au service des milieux d'affaires de leur pays » avaient favorisé l'adoption de politiques économiques qui agissaient au détriment de la majorité de la population (Stiglitz, 2002 : 50). La transposition du modèle de J. Stiglitz (2002) au cas algérien nous démontre que les rapports qui étaient produits par le FMI avaient habilement évité d'évoquer la véritable raison du blocage du processus de transformation économique de l'Algérie. Les obstacles aux réformes étaient manifestement causés par le tout sécuritaire et son corolaire de corruption à grande échelle visant à perpétuer le statu quo pour permettre le maintien d'une forme spécifique de pouvoir politique. Cette stratégie était financée par les revenus colossaux des hydrocarbures qui avaient, par ailleurs, généré une lutte féroce entre les différents clans que constitue le pouvoir politique.

Conclusion

L'examen des rapports qu'entretenait l'Algérie avec ses partenaires financiers étrangers, pour la période du désendettement du pays 2004-2012, nous a permis de comprendre comment la convergence stratégique entre les partenaires de la relation

d'endettement avait opéré. Elle nous a surtout permis de démontrer que cette convergence stratégique était de nature continue et soutenue. Pour réaliser méthodiquement ce travail, nous avons retenu trois moments clés qui correspondaient à la publication de trois rapports de suivi du processus de désendettement de l'Algérie.

Le premier *Rapport du FMI N. 05/52* de 2004 avait suggéré à l'Algérie de payer sa dette par anticipation et avait timidement nommé la question de la nature du régime politique qui pourtant constituait, selon toutes les analyses et rapports alternatifs, la cause principale du blocage des réformes. L'analyse du rapport du *FMI N. 05/52*, complétée par des recherches sur l'économie algérienne nous a permis de constater un décalage entre ce qui était officiellement déclaré et la réalité du terrain. Le *Rapport du FMI N. 09/108* sur les économies nationales du mois d'avril 2009, basé sur les consultations avec les autorités algériennes de 2008, avait fait état des mêmes carences mais s'était félicité de la performance macroéconomique du pays. Ensuite, quand nous avons essayé d'établir le lien entre le début du processus de paiement de la dette par anticipation, en 2004 et son milieu, en 2008-2009, nous avons constaté que la tendance du décalage prenait une forme soutenue et continue. En effet, la juxtaposition entre les déclarations du FMI, incluant les autorités algériennes et celles émanant d'économistes et de chercheurs en économie, nous a permis de confirmer le décalage entre les discours officiels et les réalités du terrain.

L'analyse du dernier rapport du *FMI N. 11/39* de 2011, nous a permis de confirmer la persistance de la tendance soutenue et continue du décalage, étant donné que le même constat sur les insuffisances économiques, identifiées par les deux rapports précédents était de nouveau pointé du doigt sans que cela n'eût suscité un changement de ton du FMI, ce qui aurait impliqué d'évoquer la question de fond de nature politique. Selon L. Addi (1990), l'État algérien s'était lancé dans d'ambitieuses réformes économiques, mais n'était pas allé jusqu'au bout de leur mise en application, car si le

gouvernement avait décidé de les appliquer cela aurait eu pour conséquence de tracer la frontière entre le politique et l'économique et aurait donné à la société le droit de créer sa propre richesse.

Le pouvoir réel en Algérie refuse les conséquences politiques des réformes économiques qui supposent une redistribution du pouvoir dans le champ de l'État et le rééquilibrage des rapports d'autorité entre État et agents économiques. (Addi, 1990 : 243).

En effet, comme nous l'avons déjà abordé, l'apparition d'une élite économique issue du privé constitue une force de changement en mesure potentiellement d'obliger l'État à se réformer et à réformer l'économie. En Algérie, les décideurs politiques avaient réussi à bloquer la mise en place d'une telle stratégie économique grâce à l'autonomie financière que leur procure la rente des hydrocarbures. Ils n'avaient pas besoin de la société pour financer l'État et ne voulaient surtout pas changer cet état de fait. Le paiement de la dette par anticipation s'inscrivait pleinement dans cette logique de reproduction d'une forme spécifique du pouvoir politique.

La trajectoire qui se dessine à partir de l'évolution des échanges entre les autorités algériennes et leurs partenaires financiers, dont les IFI, nous éclaire sur la nature de la convergence d'intérêts stratégiques qui s'était mise en place de façon graduelle. L'évolution des prises de position selon les trois moments clés nous montre qu'il avait manifestement existé une volonté d'évitement de la vraie raison qui avait fait accuser à l'Algérie un retard en matière de développement économique et social. La principale cause du sous-développement du pays était indéniablement politique relevant de la nature du régime politique qui avait caractérisé le pays au cours de la période de notre analyse. La rente des hydrocarbures avait clairement constitué l'élément pivot qui avait permis l'exécution de cette stratégie, car le paiement de la dette extérieure par anticipation venait solidifier le pacte entre le régime politique en place et ses créanciers étrangers.

CONCLUSION

Le but de ce travail était d'appréhender la question de l'endettement d'un pays du Sud, l'Algérie, à partir d'un angle particulier qui scrute les logiques et les mécanismes du paiement de la dette extérieure par anticipation. Un examen minutieux de l'évolution historique des institutions internes et des rapports qu'entretiennent les partenaires internes et externes d'une relation d'endettement s'est avéré indispensable à la réalisation de l'objectif de ce travail.

En ce qui concerne notre cas d'analyse, la nature complexe de la problématique de l'endettement de l'Algérie exige de nous l'adoption d'une approche historique qui nous permet de tracer le processus du développement des structures menant à la situation d'endettement de ce pays. De plus l'approche que nous avons privilégiée pour aborder la problématique du paiement de la dette publique extérieure par anticipation situe notre étude dans le champ de recherche de la science politique et de l'économie politique.

En effet, la question de l'endettement et du désendettement telle que nous la percevons nous a poussé à accorder un intérêt particulier à l'interaction entre les différentes logiques qui avaient motivé l'endettement et le désendettement de l'Algérie, à savoir des logiques internes de reproduction du pouvoir politique de la couche dirigeante du pays et des logiques qui sous-tendent les relations externes du pays, notamment avec ses bailleurs de fonds. Cet intérêt particulier que nous avons accordé à l'interaction entre les différentes logiques qui gouvernent ces relations complexes nous a permis d'analyser les facteurs qui avaient amené l'Algérie à procéder au remboursement de sa dette par anticipation en 2004.

Pour mener cette analyse il était important de comprendre pourquoi un pays détenant d'importants revenus qui proviennent de ses ressources naturelles déciderait-il de mettre une partie importante de ses fonds dans les caisses des institutions financières étrangères au lieu de les investir dans le bien-être de sa population. Notre tentative de répondre à cette question nous a conduit à l'hypothèse selon laquelle l'élite politique du pays qui nous intéresse, celle de l'Algérie, pourrait décider d'effectuer le paiement de sa dette publique extérieure par anticipation dans la mesure où une telle stratégie lui permettrait de reconduire et de renforcer sa position hégémonique nationale et régionale. Ceci pourrait se réaliser grâce à l'appui que pourrait lui procurer un tel remboursement de la part des bailleurs de fonds internationaux. En ce qui concerne les bailleurs de fonds de l'Algérie, dont les IFI, une telle stratégie est conforme avec leur objectif d'homogénéiser les économies du monde dans le but d'assurer la continuité du modèle libéral, déjà en crise et d'attirer le maximum de fonds afin de pouvoir les réinjecter dans des pays à économies en faillite. À partir de là, il semblerait qu'une convergence stratégique puisse s'opérer d'une façon évolutive suivant les cycles de rencontres de négociation entre partenaires de la relation d'endettement.

De par la nature qualitative du sujet ainsi que l'approche historique retenue, la méthode de recherche que nous avons employée repose essentiellement sur l'analyse des monographies, des articles de presse, des déclarations gouvernementales et des rapports financiers et économiques des autorités algériennes, des IFI, et d'organismes autonomes. Nous avons adopté un double regard sur l'évolution institutionnelle et économique interne en lien avec les relations qu'entretenait le pays avec ses bailleurs de fonds externes, en remontant aux origines de l'endettement des pays du Sud de manière générale et à ses origines spécifiques à l'Algérie.

La démarche que nous avons adoptée pour démontrer notre hypothèse s'articule sur deux axes principaux.

D'une part, elle repose sur l'examen de la solvabilité de l'Algérie et la soutenabilité de sa dette et d'autre part, sur la nature de l'évolution des interactions entre facteurs internes et externes qui caractérisent l'endettement du pays.

En ce qui concerne l'examen de la solvabilité de l'Algérie ainsi que la soutenabilité de sa dette, nous avons analysé l'évolution institutionnelle et économique du pays en lien avec la formation de son endettement et le processus de son désendettement. Nous avons retracé les origines du problème en rapport avec l'importante dimension que constitue le phénomène de la corruption dans le non aboutissement des réformes entreprises en Algérie. Par souci d'objectivité, notre traitement du sujet de la corruption apparaît en filigrane de notre analyse. En effet, au lieu de consacrer une section entière de notre travail à ce sujet, nous avons fait le choix de ne pas surexploiter ce thème au détriment d'autres éléments qui sont aussi valides et aussi décisifs à l'évolution particulière qu'a connue l'endettement algérien. D'ailleurs, ce choix nous permet de générer des conclusions qui reflètent la complexité des mesures économiques prises tout au long du parcours de développement du pays ; parcours où patriotisme, nationalisme et corruption s'entremêlent.

L'analyse de l'origine de l'endettement algérien nous a permis de tracer deux contextes qui avaient agi simultanément pour aboutir à la situation dans laquelle s'est retrouvée l'économie algérienne, pendant la période 1962-2012. D'abord, il y a le contexte global qui fait remonter les racines de l'endettement des pays du Sud à la création des IFI, au *Plan Marshall* et à l'abondance des eurodollars qui visaient la reconstruction de l'Europe après la Deuxième Guerre mondiale. Ces fonds au lieu d'être retournés aux États-Unis d'Amérique, étaient prêtés aux pays en développement à des taux d'intérêt très faibles. L'endettement avait pris sa forme moderne en conséquence du choc pétrolier de 1973 et l'abondance des pétrodollars

qui étaient injectés par les pays pétroliers dans des banques occidentales. Les pétrodollars avaient encouragé l'endettement massif des pays du Sud en quête d'argent frais pour leur développement. Nous avons également vu que les années 80 avaient marqué l'histoire contemporaine d'une manière indélébile. Les décisions unilatérales des pays créanciers d'augmenter les taux d'intérêt pour capter les investissements sur leurs territoires avaient plongé les pays endettés dans une spirale d'endettement qui les avait conduits à l'insolvabilité. Ensuite, ce fait international était venu s'imbriquer sur le contexte national propre à chaque pays endetté, donnant lieu à des situations d'endettement graves mais à des échelles différentes.

Dans le cas qui nous intéresse, nous avons vu qu'en Algérie, depuis les années 80 et surtout depuis l'arrivée des réformateurs au pouvoir en 1989, la question des réformes économiques avait dominé le discours politique de l'État. D'une manière générale, l'ensemble des gouvernements désignés depuis 1980 avaient tenté de mettre en place des mesures de réforme pour rendre l'économie performante et productive, en tentant de la libérer de son caractère rentier. Néanmoins, toutes ces tentatives, dont les deux PAS, avaient échoué. Ce constat nous a conduits à nous interroger sur l'origine interne de l'incapacité du pays à assurer la transition de son économie vers un marché autorégulé. Pour tenter de répondre à cette question, nous avons adopté un double regard d'analyse : le premier porte sur la trajectoire économique du pays et le second sur la nature de son régime politique.

À partir de la jonction entre les origines internes et externes, nous avons réussi à dresser un schéma reflétant la complexité de la problématique de l'endettement qui était certes économique, mais également éminemment politique.

La seconde partie de notre démonstration faisait appel à l'interaction entre les facteurs internes et externes définissant les contours de la prise de décision en matière de politique économique, de l'évolution de l'endettement et du désendettement de

l'Algérie, pour la période 2004-2012. Cette analyse nous a démontré qu'il existait une tendance au renforcement soutenu et continu du décalage entre déclarations officielles du FMI et des autorités algériennes et la réalité socio-économique du pays. Le décalage entre la réalité du terrain et les déclarations officielles du FMI, qui reflètent également la position de l'État algérien par rapport à la situation économique et celle de l'endettement, constitue un indicateur révélateur de l'existence d'une certaine convergence stratégique entre les deux partenaires internes et externes selon une logique qui cherchait à faire perpétuer un statu quo politique et économique aux deux échelles nationale et internationale.

Pour démontrer l'existence du décalage entre les déclarations officielles et la réalité du terrain, nous avons scruté les rapports officiels produits par le FMI en parallèle avec des analyses et des rapports produits par des organisations autonomes et d'importantes personnalités algériennes. En ce qui concerne la preuve de la tendance soutenue et continue du décalage, nous avons opté pour l'analyse de trois rapports pivots publiés par le FMI à trois moments charnières du processus de désendettement par anticipation de l'Algérie, à savoir au début en 2004, au milieu en 2008 et à la fin en 2012. Cette analyse nous a permis de démontrer le renforcement du décalage entre les déclarations officielles du FMI sur l'évolution économique et sociale du pays et la réalité socio-économique qui est reflétée à partir des rapports et d'analyses d'organismes et de personnalités publiques autonomes. Si nous devons visualiser ce décalage, le schéma qui se dégage de l'analyse des trois moments clés ressemble à une ligne qui accroit continuellement de 2004 à 2008 à 2012, ce qui constitue pour nous un indicateur sur une volonté commune des deux partenaires de cette relation d'endettement de ne pas tenir compte des enjeux à l'origine des problèmes. La raison réside dans la volonté d'évincer la nature du régime politique algérien de tous les rapports du FMI car si la question politique était reconnue à l'origine du problème de sous-développement de l'Algérie, ceci aurait impliqué la nécessité d'un changement du régime politique et la rupture du statu quo interne. En effet, la démonstration de

l'existante d'un décalage entre, d'une part, le discours officiel des deux partenaires de cette relation d'endettement et de l'autre, celui des rapports émanant d'organisations autonomes reflétant la réalité du terrain, met à notre disposition une preuve tangible de l'existence d'une convergence stratégique entre deux logiques qui cherchaient à faire durer le statu quo politique et économique aux deux échelles nationale et internationale.

Les résultats les plus saillants qui nous ont conduits à la validation de notre hypothèse s'articulent sur deux volets. En ce qui concerne le volet économique, nos conclusions se présentent comme suit :

Premièrement, l'élite politique de l'Algérie, soutenue par leurs partenaires bailleurs de fonds, avait décidé d'opter en faveur du paiement de la dette par anticipation sans prendre en compte l'état de soutenabilité de la dette extérieure du pays.

Deuxièmement, les revenus des hydrocarbures avaient donné toute la latitude au gouvernement de laisser accroître les dépenses publiques et les importations pour subvenir aux besoins de la population que l'économie n'arrivait pas à combler. Incontestablement, les revenus du pétrole et du gaz avaient servi également à mettre en place des mécanismes économiques de création de couches rentables au sein de la société qui étaient indispensables à la reconduite du statu quo politique interne. En fait, l'objectif de chercher à reproduire indéfiniment une forme particulière du régime politique avait mené à des choix en matière des politiques économiques adoptées, qui avaient souvent favorisé le court terme sur le long terme. Ces stratégies de courte vue s'étaient nourries du déficit démocratique qui avait caractérisé le pays pour la période de notre analyse, à l'exception du court passage des réformateurs de 1989 à 1991.

Troisièmement, nous avons retracé la nature rentière de l'économie de l'Algérie et de son lien à la fois avec l'évolution de l'endettement et de la non-productivité économique. Nous avons également vu que pour sortir l'économie algérienne de la

spirale qui la tirait vers le bas, il aurait fallu l'émanciper progressivement de sa dépendance sur la rente des hydrocarbures, ce qui à terme aurait laissé la place à un système économique productif et permis l'accumulation de la richesse par l'effort du travail.

Quatrièmement, nous avons constaté que l'amélioration des indicateurs macroéconomiques et des termes de l'échange ont constitué une source de distorsions qui a fait diminuer les biens échangeables et augmenter les biens non échangeables. À partir de ce constat, nous avons réalisé que le mal n'était pas tant dans la capacité financière du pays à entretenir un niveau d'endettement extérieur soutenable ni dans sa capacité à préserver son image de pays solvable ; le problème résidait plutôt dans l'absence d'une politique économique de long terme ainsi que dans le manque de transparence et de participation populaire active pour garantir une gestion meilleure des revenus colossaux des hydrocarbures.

En ce qui concerne le second volet relatif à la motivation politique qui avait informé l'évolution économique du pays, nous avons conclu que les raisons derrière le manque de politique économique viable de long terme obéissaient à une double stratégie politique interne et externe qui visait à maintenir un statu quo économique et politique aux deux échelles. Ce statut qui visait à la fois la protection des acquis et privilèges économiques d'une minorité de personnes au sommet de l'État algérien. Des privilèges ne pouvaient se réaliser qu'à travers la reconduite d'une forme spécifique de pouvoir politique et la domination du modèle libéral à l'échelle internationale en tant que solution à la reproduction économique globale.

L'examen des rapports qu'entretenait l'Algérie avec ses partenaires financiers étrangers, pour la période du désendettement du pays 2004-2012, nous a permis de comprendre le mode opératoire de la convergence stratégique entre les partenaires de la relation d'endettement, selon trois moments clés de publication de trois rapports de

suivi du FMI. Cet examen nous a surtout permis de démontrer le décalage et la déconnexion entre le discours officiel, des IFI et des autorités algériennes, et la réalité du terrain socioéconomique, ce qui nous a également permis de nous rendre compte de la nature continue et soutenue du décalage. Dans ce contexte, le paiement de la dette extérieure par anticipation vient pour solidifier le pacte entre le régime politique en place et ses créanciers étrangers.

La trajectoire continue du décalage entre discours officiel et réalité du terrain nous indique sur l'existence d'une forme de convergence d'intérêt stratégique qui avait opéré de manière évolutive selon l'évolution des interactions entre les partenaires de la relation d'endettement, en évitant soigneusement la question de la nature du régime politique du pays. En effet, selon tous les experts en économie politique ainsi que les différentes organisations autonomes, c'est la nature du régime politique qui fait accuser à l'Algérie un retard considérable en matière de développement économique et social.

Pour conclure, il est important de rappeler que le cadre d'analyse de ce travail le prémunit de se souscrire à une quelconque approche normative, car l'analyse de l'interaction entre les partenaires de la relation d'endettement algérien pour la période 2004-2012 est circonscrite à une période de l'histoire du pays selon des circonstances institutionnelles spécifiques. Ce caractère circonscrit et spécifique donne aux résultats une faculté explicative non généralisable à toute l'histoire du pays ni à d'autres pays. De ce fait, le constat que nous avons établi tout au long de notre travail ne doit surtout pas être interprété comme une fatalité. Par contre, il peut constituer un modèle d'analyse d'autres cas d'endettement, dans lequel la question du changement politique comme préalable à la réussite des réformes économiques s'avère d'une importance capitale.

De plus, la récente implication de la Chine dans l'aide au développement des pays du Sud, notamment ceux de l'Afrique du Nord, a beaucoup changé la donne en matière de rapports de force Nord-Sud. En effet, le rôle que joue la Chine positionne les rapports de force mondiaux définitivement dans une aire *Post-consensus de Washington*. A ce sujet, plusieurs analyses annoncent l'avènement d'un '*Consensus de Beijing*'. Les pays en développement ont beaucoup appris de leur expérience de rééchelonnement de leurs dettes et des PAS, ce qui renforce l'idée de l'avènement D'une nouvelle orientation post-consensus de Washington.

Ce fait saillant du 'phénomène Chine' ainsi que le positionnement post-consensus de Washington nous offre une nouvelle perspective pour approfondir notre recherche à la lumière des mutations que vit notre monde d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Abbas, M. (2011). L'ouverture commerciale de l'Algérie : Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme. *Cahier de recherche Économie du développement durable et de l'énergie*, 13, 20-21.

Abbas, M. (2009). L'accession à l'OMC : quelles stratégies pour quelle mondialisation ? *Confluences Méditerranée*, 71, 101-118.

Addi, L. (2011). Le régime algérien après les révoltes arabes. *La Découverte Mouvements* 2011/2, 66, 89-97. Récupéré de <http://www.cairn.info/revue-mouvements-2011-2-page-89.htm>

Addi, L. (1990). *État et pouvoir, approche méthodologique et sociologique*. Alger, Publication OPU.

Addi, L. (2011). *Les obstacles à la formation de la société civile en Algérie*. Dans *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, édition La Découverte.

Ajili, W. (2006). *La gestion de la dette publique selon les approches économique, institutionnelle et financière : Application à une petite économie en développement, la Tunisie*. (Thèse de doctorat). Université Paris IX – Dauphine UFR Sciences des organisations, Centre de Recherches SDFi.

Andreff, W. (2009). Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie : Point de vue d'un outsider en 1988-1994, *Confluences Méditerranée*, 71.

Arrous, J. (1999). *Les théories de la croissance. La pensée économique contemporaine*, 3, Edition du Seuil.

Barro, Robert J. (1989). The Ricardian Approach to Budget Deficits. *The Journal of Economic Perspectives*, 3 (2), 37-54. Récupéré de http://faculty.georgetown.edu/mh5/class/econ102/readings/budget_deficits.pdf

Bayard, W. (2003). Algérie, contre-performance économique et fragilité institutionnelle. *Confluence Méditerranée* 4.

Benabdallah, Y. (1999). *Économie rentière et surendettement*. (Thèse de doctorat). Université de Lyon, France.

- Benachenhou, A. (1998). *Dette extérieure, corruption et responsabilité politique*. Alger : Imprimerie Dahlab.
- Benderra, O. (2002). Economie algérienne 1986-1998. Les réseaux aux commandes de l'État. *Algerie-Watch.org*. Récupéré le 15 mai 2015 de www.algerie-watch.org/farticle/analyse/benderra_2002.htm
- Benissad, H. (1997). Le plan d'ajustement structurel. *Confluences Méditerranée*, 23(3), 107-118.
- Bird, G. (1989). *Third World Debt: The Search for a Solution*. Elgar, Aldershot.
- Bouklia-Hassane, R. et Talahite, F. (2008). Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie. *Tiers Monde*, 194 (2).
- Bougouin, A.-S et Raffinot, M. (2002). L'initiative PPTE et la lutte contre la pauvreté. Dans J.-P. Cling, M. Razafindrakot et F. Roubaud (dir.), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*. Paris: Économica, 261-290.
- Buchanan, J.-M. et Tollison, R. D. (1972). *Theory of Public Choice: Political Applications of Economics*. Michigan: The University of Michigan Press.
- Braga, C. A. et Domeland, D. (2009). *Debt Relief and Beyond: Lessons Learned and Challenges Ahead*. Washington: The World Bank publications.
- Calvo, G. (1998). Varieties of Capital Market Crises. Dans G. Calvo and M. King (dir.) *The Debt Burden and its Consequences for Monetary Policy*. New York: IEA Conference: Macmillan, 69-80.
- Camilleri, V. (2013). Persuasion comme étape vers la convergence dans les négociations. *Le Forum international sur la formation diplomatique*, (3) doc A/PV.1582 (6 octobre 1967), 11-13. Récupéré le 15 décembre 2014 de <http://forum.diplomacy.edu/resource/amb-victor-camilleri-persuasion-step-towards-convergence-negotiations-persuasion-essence>
- Campbell, Bonnie K. (dir.) (1989). *Political Dimensions of the International Debt Crisis*. Londres: Macmillan Press.
- Cline, W. (1984). *International Debt: Systemic Risk and Policy Response*. Institute for International Economics. Cambridge, Massachusetts and London, England: MIT Press.

- Clements, B. et al. (2005). L'allègement de la dette peut-il doper la croissance ? *Dossier économique du FMI*, 34, p. 14.
- Cohen, D. (1986). Monnaie, richesse et dettes des Nations. *CNQS Edition CNRS*, 167-200.
- Deblock, C. et Kazi Aoul, S. (2001). *La dette extérieure des pays en développement : La renégociation sans fin*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dell, S. et Lawrence, R. (1981). *The Balance of Payments Adjustment Process in Developing Countries*. Oxford: Pergamon Press.
- Dornbush, R., Makin, J.-H. and Zlowe, D. (1989). Alternative Solutions to Developing Country Debt Problems. Washington, DC, *AEI Studies 494*, University Press of America. Récupéré le 10 mars 2014 de <http://www.elmouwatin.dz/?Avec-le-pre-accorde-au-FMI-1>
- Dupont, C. (1982). *La négociation. Conduite, théorie et application*. Paris: Dallos.
- Felix, D. (1985). Latin America's Debt. *Challenge*, November/December 1985, 44-51.
- Le Fonds Monétaire International (2002). Assessing sustainability. *The Policy Development and Review department of the IMF*, p. 60.
- Furtado, C. (1970). *Théorie du développement économique*. France : Presse universitaire de France.
- Furtado, C. (1964). *Development and Underdevelopment*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- George, S. (1996). Rethinking Debt, *paper for the North-South Roundtable, Moving Africa into the 21st Century, Johannesburg 15-18 October 1995*, 54-58.
- Gibbon, P., Bangura, Y. et Ofstad, A. (1992). Authoritarianism, Democracy, and Adjustment: The Politics of Economic Reform in Africa. *The Scandinavian Institute of African Studies Seminar Proceeding*, 26.
- Goumeziane, S. (2013). Le coût économique de l'autoritarisme. *El Watan du 9 novembre 2013*. Récupéré le 20 mai 2015 de http://www.socialgerie.net/IMG/pdf/LE_COUT_ECONOMIQUE_DE_L_AUTORITARISME.pdf

- Hayek, F. A. (1948). *Individualism and Economic Order*. The University of Chicago Press.
- Hidouci, G. (2008). La situation économique en Algérie. Entrevue donnée au Quotidien algérien Le Matin du 26 juillet 2008. *Article publié sur le site Internet du CADTM*. Récupéré le 23 mai 2015 de <http://cadtm.org/Interview-de-Ghazi-Hidouci-sur-la-situation-economique-en-Algerie>
- Hidouci, G. (1995). L'Algérie peut-elle sortir de la crise ? Dans *Monde Arabe, Maghreb-Machrek*, 14(3), p. 33.
- Henni, A. (1992). *La dette*. Alger : ENAG éditions.
- Keynes, J.-M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. New York : Harcourt Brace.
- L'Héritau, M.-F. (1982). Endettement et ajustement structurel : la nouvelle canonnière. *Revue Tiers Monde XXII*, 91(3), 519-549.
- L'Héritau, M.-F. (1986). *Le Fonds monétaire international et les pays du Tiers-Monde*. Paris : Presses universitaires de France.
- Le Jeune Indépendant (2015). Entrevue donnée par Yacine Ould-Moussa à Kamel Aït Bessaï. *Le Jeune Indépendant du 14 février 2015*. Récupéré le 20 mars 2015 de <http://jeune-independant.net/Le-probleme-de-l-Algerie-n-est-pas.html>
- Leys, C. (1996). *The Rise and fall of Development Theory*. Indiana University Press.
- Loxley, J. (1986). *Debt and Disorder: External Financing for Development*. North-South Institute : Westview Press.
- Mansour, M. (2012). *Évaluation théorique et empirique de la soutenabilité de la dette publique : Cas de la France*. (Mémoire de maîtrise). Université Pantheon-Assas.
- Massiah, G. (1993). La dette algérienne et l'ordre mondial. *Confluences*, 11(3), 33-40.
- McDougall, J. (2007). After the War: Algeria's Transition to Uncertainty. *The Politics of Youth Middle East Report*, 245 (1), 34-41. Récupéré le 22 avril 2014 de <http://www.jstor.org/stable/25164819>

- Meisel, N. et Ould Aoudia, J. (2008). L'insaisissable relation entre « bonne gouvernance » et développement. *Finance, institutions et croissance dans les économies émergentes*. Revue économique, 596 (11), 119-159. Récupéré le 19 mars 2014 de <http://www.jstor.org/stable/25483983>
- Menna, K. (2004). *Soutenabilité de la dette publique : Quelle politique budgétaire pour l'Algérie ?* Alger : CREA, 23. Récupéré le 20 novembre 2015 de [file:///C:/Users/User/Downloads/Soutenabilite de la dette publique quell%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/User/Downloads/Soutenabilite%20de%20la%20dette%20publique%20quell%20(1).pdf)
- Mill, J.-S. (1894). *Principles of Political Economy*. New York, D. Appleton and Company, 1894: 597-8
- Miller, H. L. Jr. (1962). Anticipated and Unanticipated Consequences of Public Debt Creation. *Economica, New Series*, 29, 116(11), 410-419. Récupéré le 19 mars 2014 de <http://www.jstor.org/stable/2551389>
- Mosley, P., Harrigan, J. et Toye, J. (1995). *Aid and Power: The World Bank and Policy-based Lending* (2nd ed.). London : Routledge, 1.
- Nebou, K. (2015). La fin de la dictature des clans est proche, œuvrons à ce qu'elle soit la moins nocive pour le pays. Note pour allocution, de M. Nebou, secrétaire général du FFS, à l' occasion du rassemblement des militants du parti socialiste algérien. *Le HuffPost Algérie*, le 18 avril 2015. Récupéré le 20 octobre 2015 de http://www.huffpostmaghreb.com/2015/04/18/meeting-ffs-atlas-consensus-national-clans_n_7093106.html
- Osterkamp, R. (1982). L'Algérie entre le plan et le marché : Points de vue récents sur la politique économique de l'Algérie. *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 16(1), 27-42. Récupéré le 29 juillet 2014. <http://www.jstor.org/stable/484597>
- Ouchichi, M. (2011). *L'obstacle politique aux reformes économique en Algérie*. (Thèse de doctorat). Université Lumière Lyon 2, École doctorale : Sciences sociales, Institut d'Études Politiques.
- Pattillo, C., Poirson, H. et Ricci, L. (2002). Debt Relief Under the HIPC Initiative: Context and Outlook for Debt Sustainability and Resource Flow. Washington: International Monetary Fund Seminar Series 2002, 1-47.
- Peet, R. et Hartwick, E. (2009). *Theories of Development: Contentions, Arguments, Alternatives* (2nd ed.). The Guilford Press.

- Raffinot, M. (1998). Soutenabilité de la dette extérieure : De la théorie aux modèles d'évaluation pour les pays à faible revenu. *Cahier du GEMDEV*, 30, 59-74.
- Ricardo, D. (1951). Principles of Political Economy and Taxation. The Works and Correspondence of David Ricardo, Piero Straffa, (éd.), I. England: Cambridge, University Press,
- Rist, G. (1996). *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Sachs, J. D. (1989). *Developing Country Debt and the World Economy*. Chicago: University of Chicago Press.
- Sachs, W. et Esteva, G. (2003). *Des ruines du développement*. Edition le serpent à plumes.
- Say, J.-B. (1880). *Treatise on Political Economy*. Philadelphia Claxton, Kemsens and Haffelfingee.
- Schuurman, F. (dir.) (1993). *Beyond the Impass: New Directions in Development Theory*. London and New Jersey: Zed Books.
- Schwartz, H. M. (1989). *In the Dominion of Debt: Historical Perspectives on Dependent Development*. Cornell University Press.
- Seddon, D. (1996). On The Rise and fall of Development Theory of Colin Leys. *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944)*, 72, 3 and *Ethnicity and International Relations (juillet, 1996)*, 592-593.
- Sharp, A. M. (1959). A General Theory of Public Debt. Public Principles of Public Debt by James M. Buchanan. *American Journal of Economics and Sociology*, 19, 1, 99-111
- Smith, A. (1759). *The Wealth of Nations*. Oxford University Press.
- Stiglitz, J. (2002). *La grande désillusion*. Fayard, Paris.
- Talahite, F. (2010). *Réformes et transformations économiques en Algérie*. (Rapport en vue de l'obtention du diplôme d'Habilitation à diriger des recherches). Université Paris 13-Nord UFR de Sciences économiques et de gestion.

Talahite, F. et Hammadache, A. (2010). L'économie algérienne d'une crise à l'autre. *Maghreb – ESKA Machrek*, 206(4), 99-123. Récupéré le 20 juillet 2014 de <http://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2010-4-page-99.htm>

Tlemçani, R. (2010). *Infithah, globalisation et corruption*. Dans *l'aventure de l'infithah en Algérie*. Alger : Dar el Hikma, 28-47

Tlemçani, R. (2006). Algérie : Hier, aujourd'hui et demain, consolidation autoritaire et islamisme. Article d'*El Watan du 20 juillet 2006, paru dans Algerie-Watch*. Récupéré le 10 avril 2015 de http://www.algeria-watch.de/fr/article/analyse/tlemcni_algerie.htm

Toussaint, É. (2006). *Le soutien de la Banque mondiale aux dictatures*. CADTM, avril 2006, 29. Récupéré le 30 septembre 2014 de http://cadtm.org/IMG/pdf/Le_soutien_de_la_Banque_mondiale_aux_dictatures_avec_sommaire.pdf

Toussaint, É. et Millet, D. (2003). Origine de la dette des pays du tiers-monde. *CADTM le 16 avril 2003*, 14. Récupéré le 30 septembre 2014 de http://cadtm.org/IMG/pdf/toussaintmillet_origine-2.pdf

Rapports et statistiques

Banque d'Algérie

<http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/rapportba2012/annexetableauxstatistiques2012.pdf>

Banque Mondiale

<http://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria>

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

Le Fonds Monétaire International (FMI)

<http://www.imf.org/external/french/>

FMI (2006). Rapport du FMI N 05/52. Achevé en Mai 2006, consultations de 2004. *Algérie Questions choisies*. Récupéré le 30 septembre 2014 de <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2005/fra/cr0552f.pdf>

FMI (2007). Rapport du FMI N 07/72. Achevé en Février 2007, consultations de 2006. *Algeria : Rapport des services, note d'information au public sur la discussion du Conseil, et déclaration de l'administrateur pour l'Algérie*. Récupéré le 30 septembre 2014 de <http://www.imf.org/External/Pubs/FT/SCR/2007/fra/cr0772f.pdf>

FMI (2009). Rapport du FMI N 09/108. Achevé en Avril 2009, consultations de 2008. *Rapport des services, note d'information au public sur la discussion du Conseil, et déclaration de l'administrateur pour l'Algérie*. Récupéré le 30 septembre 2014 de <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2009/cr09108f.pdf>

FMI (2011). Rapport du FMI N 11/98, Achevé en Avril 2011, sur la base des consultations de 2010. *Rapport des services, note d'information au public sur la discussion du Conseil, et déclaration de l'administrateur pour l'Algérie*. Récupéré le 30 septembre 2014 de <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2011/cr1198f.pdf>

FMI (2012). Rapport du FMI N 12/20, du mois de janvier 2012, intitulé *Algérie : Consultation de 2011 au titre de l'article IV – Rapport des services du FMI, note d'information au public sur l'examen par le Conseil d'administration*.

FMI (2014). Rapport du FMI N 14/161 du mois de janvier 2014, intitulé *Évaluation de la stabilité du système financier algérien*, suite à une mission conjointe du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) du FMI et de la BM, de septembre 2013.

OCDE, (2007). Dette publique des pays. Statistique de l'OCDE de 2007. Récupéré le 30 septembre 2014 de <http://www.oecd.org/fr/presse/statistiquesdeladettetdeladministrationcentrale.htm>
<http://www.oecd.org/newsroom/2007633.pdf>

Statistiques Mondiale
<http://www.statistiques-mondiales.com/algerie.htm>

Trésor public français, (2011). Rapport du trésor public français sur l'Algérie de 2011. Récupéré le 30 septembre 2014 de www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Algerie

Comité pour l'Annulation de la dette du Tiers-Monde, (2006). L'Algérie se désendette, mais à quel prix ? Dossier Maghreb du CADTM, du 17 septembre 2006. Récupéré le 20 mai 2015 de

<http://cadtm.org/L-Algerie-se-desendette-mais-a-quel-prix>

The International Crisis Group, (2001). L'économie algérienne : Le cercle vicieux du pétrole et de la violence. *Rapport Afrique du l'ICG N 36. Bruxelles, le 26 octobre 2001*. Récupéré le 30 septembre 2014 de

<http://www.crisisgroup.org/en/regions/middle-east-north-africa/north-africa/algeria/036-algerias-economy-the-vicious-circle-of-oil-and-violence.aspx>

Presse Algérienne

ELWATAN

<http://www.elwatan.com/>

ELKHABAR

<http://www.elkhobar.com/ar/>

ELMOUDJAHID

<http://www.elmoudjahid.com>

El MOUWATIN

<http://www.elmouwatin.dz/index-fr.php?lang>